DEPARTEMENT SCIENCES POUR
L'ACTION ET LE DEVELOPPEMENT

UNITE PUBLICATIONS – INFORMATION –
COMMUNICATION

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
Master 2 Professionnel « Politiques de communication »
Année 2006-2007

COMMUNIQUER SUR LA SCIENCE DANS UN ORGANISME DE RECHERCHE PUBLIQUE

Diagnostic et propositions pour le département Sciences pour l'action et le développement (SAD) de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA)

Mémoire de Master 2 présenté par **Ana Poletto**

Réalisé sous la direction de Mme. Marie-Noële Sicard, professeur à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Version corrigée
Octobre 2007

Remerciements

Aux enseignants et aux intervenants du Master Politiques de communication, pour tout ce qu'ils m'ont appris sur les métiers de la communication.
A Mme. Marie-Noële Sicard, pour le suivi.
A Mme. Françoise Maxime, pour l'opportunité qu'elle m'a donné et son excellent encadrement.
A toute l'équipe de l'UPIC pour les échanges, la collaboration et la bonne ambiance de travail.
A l'équipe du département SAD, pour le support.

Sommaire

INTRODUCTION 5

PARTIE I. ASPECTS GENERAUX 6

1. L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, LE DEPARTEMENT SCIENCES POUR L'ACTION ET LE DEVELOPPEMENT ET L'UNITE PUBLICATIONS, INFORMATION, COMMUNICATION : PRESENTATION DE LA STRUCTURE ETUDIEE 7

1.1. L'INRA, acteur du développement agricole et rural en France 7

1.1.1. L'organisation de l'INRA 8

1.1.2. La communication à l'INRA 9

1.2. Le SAD, département pionnier et pluridisciplinaire 11

1.2.1. Les axes de recherche actuels 12

1.2.2. L'UPIC et la communication du SAD 13

2. LA COMMUNICATION SUR LA SCIENCE : ASPECTS THEORIQUES 15

2.1. Pourquoi communique-t-on sur la science ? 15

2.2. Les différentes formes de communication scientifique 16

2.2.1. La communication entre scientifiques 16

2.2.2. La vulgarisation (ou médiation) scientifique 16

2.2.3. Le transfert (et l'échange) de connaissances 17

2.2.3. La communication institutionnelle des organismes de recherche 18

PARTIE II. DIAGNOSTIC 20

3. THEMATIQUES ET PARTENARIATS DE RECHERCHE DU DEPARTEMENT SAD 21

3.1. Un constat : la nécessité de collecter et d'organiser l'information pour communiquer 21

3.2 Essai de recensement et d'organisation de l'information sur les recherches du SAD 22

3.2.1 Un outil de recensement des projets de recherche : l'application EasyGORE 22

3.2.2 Analyse de 51 projets de recherche recensés 23

3.3 Une analyse des partenariats au SAD 27

3.4 Les limites de l'analyse 31

4. LES PUBLICS ACTUELS DE LA COMMUNICATION EXTERNE DU SAD 32

4.1. Le fichier de contacts Diffactuelle 32

4.2. Le sondage FaSADe 2003 35

4.3. Les statistiques de consultation du site Internet 37

4.4. Convergences et décalages entre les trois sources 40

5. LES SUPPORTS DE COMMUNICATION EXTERNE DU SAD 42

5.1. Le support papier FaSADe 42

5.1.1. Analyse de deux ensembles de données 42

5.1.2. FaSADe : points forts et faibles 46

5.2. Le site Internet 48

5.3. La communication non pilotée par l'UPIC 51

PARTIE III. PROPOSITIONS 53

6. OPTIMISER LA COLLECTE ET LA GESTION DE L'INFORMATION A L'UPIC 54

6.1. Instaurer un dispositif de veille à l'UPIC 54

6.2. Améliorer les outils d'organisation de l'information 54

6.2.1. Mieux utiliser la base EasyGORE 54

6.2.2. Créer une base de données pour stocker des documents divers 55

6.3. Optimiser le flux de communication entre les chercheurs, l'UPIC et la MICOM 55

7. ELARGIR NOS PUBLICS ET MIEUX LES CONNAITRE 58

7.1. Rappel : les publics du SAD 58

7.2. Actualiser notre fichier de contacts 58

7.3. Adapter les canaux de diffusion aux publics visés 59

7.4. Créer un nouvel outil de gestion des contacts 60

7.5. Instaurer une routine d'étude et d'évaluation 62

7.6. Mieux connaître nos publics : une étude exploratoire 63

8. PROPOSITIONS POUR LES SUPPORTS ET OPERATIONS DE COMMUNICATION EXTERNE DU SAD 64

8.1. Propositions générales 64

8.1.1. Plus d'échange dans le transfert de connaissances 64
8.1.2. Quelques idées pour le site Internet du SAD 65
8.1.3. Equilibrer la prise de parole des différentes unités dans la communication externe 66
8.2. Deux voies de développement possibles pour la communication externe du SAD 66
8.2.1. Un nouveau support imprimé 66
8.2.2. Une lettre d'information électronique complémentaire de la rubrique « Une sélection de résultats » du site Internet 68
8.2.3. Comparaison des avantages et inconvénients des deux options proposées 69
8.3. Réflexion sur une nouvelle orientation stratégique pour l'UPIC 70
CONCLUSION 71
BIBLIOGRAPHIE 72
A. Ouvrages et rapports publics 72
B. Articles et communications lors de colloques scientifiques 72
C. Pages Web 73
D. Documents internes INRA 73
E. Entretiens réalisés (en ordre chronologique) 73
LISTE DES TABLEAUX 74
LISTE DES FIGURES 75
ANNEXES 76

Introduction

La dernière évaluation scientifique du département Sciences pour l'Action et le Développement (SAD) de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), en octobre 2006, incite celui-ci à intensifier le transfert des connaissances produites vers l'extérieur. L'unité Information, Publications, Communication (UPIC), chargée de la stratégie de communication du département, a décidé de profiter de cette occasion pour faire le point sur la situation actuelle et réfléchir aux améliorations qui pourraient être introduites dans la communication externe du département.

Tel est le point de départ à la fois de mon stage et de ce mémoire. Accueillie à l'UPIC pendant sept mois (d'avril à novembre 2007), j'ai réalisé un diagnostic des sujets de communication qui ressortent des recherches du SAD, des publics auxquels le département s'adresse et des supports utilisés pour cette communication. Sur la base de ce diagnostic, et avec la collaboration de la directrice de l'UPIC, Françoise Maxime, j'ai élaboré une série de propositions pour développer la communication externe du département aux niveaux de la collecte et de l'organisation de l'information, du choix et de la connaissance des publics et des outils de communication.

Ce mémoire est organisé en trois parties. Dans la première, je présente l'INRA, le département SAD et l'UPIC (chapitre 1). Je discute également les raisons de communiquer sur la science et les formes que peut prendre cette communication (chapitre 2). Le diagnostic de la communication externe du SAD constitue la deuxième partie (chapitres 3 à 5). Finalement, la troisième partie présente des propositions et des pistes de réflexion (chapitres 6 à 8).

Le but de ce mémoire est d'illustrer une démarche de diagnostic et d'élaboration de propositions pour un type de communication particulier, celui qui porte sur la recherche finalisée et qui s'adresse à des utilisateurs potentiels des résultats produits. Le principal intérêt du travail qui m'a été confié est d'amener à l'utilisation à la fois du cadre d'analyse de la communication (auquel je me suis formée pendant l'année 2006-2007 dans le Master Professionnel Politiques de communication de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) et de la culture scientifique que j'avais acquis pendant l'année 2005-2006, dans le Master Recherche Environnement, milieux, techniques, sociétés de l'Université Paris 7 Denis Diderot.

PARTIE I
ASPECTS GENERAUX

1. L'Institut national de la recherche agronomique, le département Sciences pour l'action et le développement et l'unité Publications, Information, Communication : présentation de la structure étudiée

1.1. L'INRA, acteur du développement agricole et rural en France

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) est un organisme de recherche finalisée sous la co-tutelle des ministères chargés de la recherche et de l'agriculture. Créé en 1946, son histoire est indissociable de celle de l'agriculture et des territoires ruraux français depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

En effet, la création de l'INRA a contribué à développer la production alimentaire du pays qui, à l'issue de la guerre, était insuffisante vis-à-vis des besoins nationaux. La modernisation des pratiques, l'innovation technologique et l'appui de l'Etat ont permis à la France de rattraper son retard de façon spectaculaire. A la fin des années 1960, le pays était autosuffisant et, à partir de la décennie suivante, plusieurs secteurs agricoles se sont mis à exporter.

L'objectif quantitatif ayant été atteint, l'INRA a commencé à s'intéresser à la valorisation des matières premières agricoles et à l'amélioration de la qualité des produits. La microbiologie et les sciences de l'ingénierie se développent, et l'INRA entame des partenariats avec l'industrie. En même temps, des questions liées à l'environnement et au développement local émergent.

Les années 1980 se caractérisent par une consolidation de l'institut sur la scène scientifique internationale. L'excellence de la recherche devient un enjeu stratégique. C'est également dans cette décennie que les biotechnologies connaissent leur essor. L'INRA assimile à ses recherches des problématiques liées à la consommation des produits agroalimentaires, et la protection des ressources naturelles et de l'espace rural prend plus de place dans les préoccupations de l'institut.

Au début des années 1990, les crises liées à la sécurité sanitaire des aliments et les inquiétudes des citoyens vis-à-vis de l'environnement amènent l'INRA à placer la notion de développement durable dans le cœur de ses recherches. En outre, l'élargissement des champs de compétence de l'institut au-delà de l'agriculture est matérialisé dans une signature, le « tripode intégré » : « Agriculture, alimentation, environnement ».

Aujourd'hui, les missions de l'INRA peuvent se résumer en cinq points :

1. Produire et diffuser des connaissances scientifiques
2. Concevoir des innovations et des savoir-faire pour la société
3. Eclairer, par son expertise, les décisions des acteurs publics et privés
4. Développer la culture scientifique et technique et participer au débat science/société
5. Former à la recherche et par la recherche

1.1.1. L'organisation de l'INRA

Deuxième plus grand institut de recherche français et premier organisme européen de recherche agronomique, l'INRA compte aujourd'hui près de 9 000 collaborateurs repartis dans 468 unités (dont 257 unités de recherche, 80 unités expérimentales et 131 unités d'appui et de service). Son budget annuel est de l'ordre de 680 millions d'euros, dont la plus grande partie provient de l'Etat sous la forme de crédits de personnel et subventions de fonctionnement.

La recherche à l'INRA est organisée en 14 départements scientifiques[1], chacun regroupant plusieurs unités (de recherche, expérimentales, d'appui ou de service). Celles-ci sont implantés dans 21 centres régionaux, répartis sur tout le territoire métropolitain et en outre mer. Ainsi, un département peut avoir ses unités localisées au sein de plusieurs centres régionaux.

Ces deux systèmes d'organisation, le département et le centre, répondent chacun à une logique différente. Les départements ont une cohérence thématique et catalysent les efforts de recherche dans des domaines définis. Leur stratégie scientifique fait l'objet d'un contrat quadriennal avec l'institut et d'évaluations périodiques.

La cohérence des centres est, quant à elle, surtout territoriale. La proximité géographique permet de mutualiser entre les unités de recherche des équipements souvent coûteux. Dans certains domaines, la localisation géographique créé une convergence de thématiques de recherche liées au contexte régional (étude de races ou de variétés végétales locales, par exemple). Finalement, le centre est une instance privilégiée de relations avec certaines parties prenantes de l'institut (notamment les institutions publiques, la presse et le grand public), puisqu'il représente l'INRA au niveau régional.

L'institut est administré par un conseil d'administration qui délibère sur son orientation et sa politique de recherche, son organisation, ses activités, ses financements et ses programmes. Il est constitué de 25 membres représentants de l'État, des organisations professionnelles agricoles, des industries liées à l'agriculture, des consommateurs, des salariés de l'agriculture, ainsi que du président du Comité scientifique et des représentants élus du personnel.

Les plus haut poste à l'INRA est celui de président directeur général, occupé actuellement par Mme. Marion Guillou. Elle est assistée par deux directeurs généraux délégués, nommés après avis du conseil d'administration, et de cinq directeurs scientifiques nommés après avis du conseil scientifique.

Le conseil scientifique est l'instance de réflexion et de proposition en matière de politique scientifique et d'évaluation des activités de recherche. Il est formé par des membres de droit (présidence de l'Inra et représentants des ministères de tutelle) ; des membres nommés représentant la recherche publique et privée, ainsi que l'enseignement supérieur ; et des membres élus représentant la communauté scientifique de l'INRA.

[1] Alimentation humaine, Biologie végétale, Caractérisation et élaboration des produits issus de l'agriculture, Écologie des forêts, prairies et milieux aquatiques, Environnement et agronomie, Génétique animale, Génétique et amélioration des plantes, Mathématiques et informatique appliquées, Microbiologie et chaîne alimentaire, Physiologie animale et systèmes d'élevage, Santé animale, Santé des plantes et environnement, Sciences pour l'action et le développement et Sciences sociales, agriculture et alimentation, espace et environnement.

1.1.2. La communication à l'INRA

Le dialogue avec les parties prenantes extérieures – qu'il s'agisse des partenaires ou de la société civile – est aujourd'hui évoqué dans presque tous les discours de la présidente directrice générale. En tant qu'institut de recherche finalisée et en tant qu'institution publique, l'INRA ne peut en effet se passer de la communication externe.

Cette prise de conscience a commencé dans les années 60, quand les relations publiques étaient encore embryonnaires en France. En 1968 plus précisément, le technicien en zootechnie Bernard-Roger Lévy a été chargé de la communication et de l'information à l'INRA, un poste qui n'existait pas auparavant. Il a d'abord été en charge d'un bulletin d'information interne qui paraissait jusqu'alors de façon irrégulière. Puis très rapidement, il a mis en place des relations presse.

> « *Nous avons constitué un fichier de plus de 1000 journalistes couvrant des rubriques très diverses (médecine, science, agriculture, agro-alimentaire, économie) qu'il nous fallait périodiquement remettre à jour. Notre but était d'obtenir des journalistes le réflexe conditionné "*L'INRA constitue une source fiable d'informations*". Je suis resté fidèle à cette doctrine, en rédigeant des notes de presse diverses et en réalisant* Citations-presse-INRA. *J'ai contribué à entretenir et enrichir notre réseau de journalistes et à leur rappeler, sans cesse, les thèmes de recherche sur lesquels l'INRA était compétent.* »[2]

1.1.2.1. Une communication à plusieurs niveaux

Au fil du temps, la communication externe de l'INRA a évolué pour intégrer d'autres publics et un large éventail de techniques. Au niveau national, la communication est pilotée par la Mission communication (MICOM). Installée au siège de l'institut à Paris, cette mission est organisée en quatre équipes : relations presse, rédactionnel (édition), manifestations (évènementiel) et web (Internet et Intranet nationaux). La MICOM édite notamment le trimestriel *INRA Magazine*, support à la fois interne et externe lancé en juin 2007 (voir encadré 1).

A sa tête, un directeur de la communication (actuellement M. Pierre Establet). La mission compte une trentaine de personnes à Paris et coordonne un réseau d'environ vingt chargés de communication dans les centres. D'autres instances contribuent à la communication de l'institut :

- Tous ceux qui travaillent avec les partenaires : Délégation au partenariat avec les entreprises – DPE, groupes de réflexion sur le partenariat ; les présidents de centre, porte-paroles de l'INRA au contact direct avec des partenaires et des institutions clés en région
- Les chercheurs, puisque communiquer sur leurs recherches (aussi bien du point de vue des résultats que de celui des méthodes) fait partie de leur mission

2 LEVY Bertrand-Roger, « Lévy Bertrand-Roger, Paris, le 8 février 1996 ». In : *Archorales-INRA* (Propos recueillis par D. Poupardin), http://www.inra.fr/archorales/t2levy.pdf, consulté le 12 août 2007.

Encadré 1

INRA Magazine, support de communication global

Depuis juin 2007, le trimestriel *INRA Magazine* remplace *INRA mensuel*, support de communication interne, et *La lettre de l'INRA*, destiné aux publics externes. Le nouveau périodique est diffusé aux agents de l'INRA et aux membres non-INRA des UMR (Unités mixtes de recherche) dans lesquelles l'institut est impliqué, ainsi qu'aux partenaires et à la presse, soit un tirage d'environ 30 000 exemplaires. Le magazine est réalisé par l'équipe de la communication rédactionnelle de la MICOM en lien avec l'agence Citizen Press.

Mélangeant information institutionnelle et scientifique, le premier numéro de ce support de 32 pages comporte un éditorial signé par la présidente directrice générale suivi d'une interview avec celle-ci, une page de brèves, cinq articles sur des résultats de recherche remarquables (deux articles de deux pages, un article d'une page et deux interviews avec des chercheurs). Vient ensuite un dossier de 12 pages traitant des recherches de l'INRA sur les biocarburants.

La rubrique « Regard » qui suit présente le point de vue de M. Bernard Chevassus-au-Louis, ancien directeur de l'INRA et actuel président du conseil scientifique du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) sur la nécessité de refonder la recherche agronomique. Ensuite, un reportage montre le travail de l'unité de recherche sur les «Biopolymères, leurs interactions et assemblages » (BIA), au centre de Nantes. La rubrique « Impressions », sur trois pages, informe sur des ouvrages et des revues écrits ou édités par des chercheurs de l'INRA. Enfin, la quatrième de couverture est dédiée à un agenda présentant des évènements scientifiques majeurs à venir.

Le travail des différentes instances en charge de la communication est complémentaire et des collaborations sont nouées pour optimiser le flux d'information ou améliorer l'efficacité des opérations. La MICOM travaille à l'échelle nationale (voire internationale) et communique sur l'institut dans sa globalité. Ses cibles sont surtout le grand public, les journalistes, les chercheurs et les institutions nationales et internationales concernées par le travail de l'INRA (institutions publiques, entreprises, associations professionnelles etc.). La communication est aussi bien institutionnelle (accords signés par l'INRA, inauguration de nouveaux équipements etc.) que scientifique (résultats de recherche).

Au niveau des centres, c'est une communication de proximité qui se développe. Les publics sont la presse régionale, les élus locaux et le grand public. A titre d'exemple, le chargé de communication du centre de Versailles-Grignon désigne comme ses cibles prioritaires les élèves et les enseignants de primaire, collège et lycée[3].

Les départements, quant à eux, communiquent avec leurs partenaires de recherche et avec les utilisateurs potentiels de leurs recherches. Dans la première catégorie, nous retrouvons les partenaires scientifiques (institutions et équipes de recherche) et socio-économiques (Chambres d'agriculture, instituts techniques, établissements publics, administration, collectivités territoriales, entreprises etc.). La seconde catégorie englobe de plus, les acteurs concernés par les sujets de recherche du département.

[3] Entretien avec Olivier Rechauchère, chargé de communication au centre de Versailles—Grignon, le 3 juillet 2007 à Versailles.

1.2. Le SAD, département pionnier et pluridisciplinaire

Le département SAD a été créé en 1979 sous le nom « Systèmes agraires et développement ». Sa mission était alors « *d'étudier les résistances des agriculteurs* »[4] aux innovations conseillées par les ingénieurs agronomes et les techniciens agricoles. Partant de l'hypothèse que « *les agriculteurs ont des bonnes raisons de faire ce qu'ils font, même quand ils n'adoptent pas le progrès préconisé par l'INRA* »[5], les fondateurs du département se plaçaient en rupture vis-à-vis de la recherche faite à l'institut jusqu'alors.

Cet esprit pionnier fait partie de l'identité du SAD et a structuré la façon de travailler du département. La recherche-action, le travail en étroite collaboration avec les partenaires de terrain (notamment les groupements d'agriculteurs, les collectivités territoriales et les conseillers agricoles) et l'interdisciplinarité sont des principes de fonctionnement du département. Ces notions, autrefois peu considérées dans le monde de la recherche, ont aujourd'hui été appropriées par l'INRA au niveau national, ce qui place le SAD dans un rôle de « défricheur de nouveaux chemins » à l'intérieur de l'institut. Par ailleurs, le Conseil scientifique de l'INRA, lors de la dernière évaluation du département (2006)[6], « *insiste sur le caractère pionnier que le SAD doit mettre en avant tant dans ses objectifs que dans ses méthodes et ses choix d'actions* »[7].

Le SAD est l'un des deux départements de sciences sociales de l'INRA avec le département SAE2 (Sciences sociales, agriculture et alimentation, économie et environnement). Mais, contrairement à SAE2, le SAD regroupe aussi des agronomes, des zootechniciens, des écologues… Les sciences sociales et les sciences du vivant (agronomie, zootechnie, écologie) y sont en effet représentées à égalité. C'est l'un des points qui font l'originalité du SAD, mais qui en même temps rendent plus difficile sa compréhension par des personnes extérieures.

En 2004, dans un souci de renouveler l'identité du département et de le rendre plus lisible, un changement d'appellation a été décidé, tout en gardant l'acronyme SAD. Ainsi, le département est devenu « Sciences pour l'action et le développement ».

Aujourd'hui, le SAD compte un effectif de 216 agents, dont 116 chercheurs et ingénieurs[8]. Ceci le place en 12eme position parmi les 14 départements de l'INRA. Il a 16 unités dont 11 unités de recherche (y compris les unités mixtes de recherche), 4 unités expérimentales et 1 unité de recherche sous contrat. En outre, une unité de service (l'UPIC) s'occupe de communication, d'appui à l'édition scientifique et de coordination des données relatives aux publications. Ces unités sont dispersées dans une dizaine de régions en France métropolitaine et en Corse (voir annexe 1).

---

[4] Sciences pour l'action et le développement, 2006, *Evaluation du département SAD 25-26-27 octobre 2006. Rapport d'activité 2001-2005* : 2.
[5] *Idem* : 3.
[6] Les procédures d'évaluation se développent à l'INRA. En ce qui concerne le SAD, elles ont été réalisées par la première fois en 1998. La deuxième évaluation date de 2006 et porte sur la période 2001-2005. Elle est menée par une commission internationale d'experts qui rédige un rapport d'évaluation, lequel fait l'objet d'un avis du Conseil scientifique de l'INRA. Le but de l'évaluation est d'apprécier la qualité et la pertinence des recherches du département, faire le point sur les engagements pris avec l'INRA pour la période écoulée (matérialisés dans le plan stratégique quadriennal) et émettre des préconisations pour le développement futur du département.
[7] Conseil scientifique de l'INRA, 2006, *Avis du Conseil scientifique du 5-6 décembre 2006. Evaluation du département Sciences pour l'action et le développement* : 1.
[8] Chiffres au 1er mars 2004, source : Sciences pour l'action et le développement, *op. cit.*

1.2.1. Les axes de recherche actuels

La recherche du département reflète la diversité des compétences de ses chercheurs, ingénieurs et techniciens. Elle est organisée autour de quatre champs thématiques (CT) complémentaires

Dans le CT 1, « Transformations des systèmes d'activité et des métiers en agriculture », les recherches portent sur l'organisation du travail en agriculture ; les compétences des agriculteurs et des conseillers agricoles ; les identités professionnelles des agriculteurs ; la conception, la gestion et l'évaluation des systèmes agricoles ; les adaptations des acteurs du monde agricole (exploitants, salariés, conseillers, professionnels de la recherche & développement) aux changements de l'environnement économique, social, politique et juridique des activités agricoles. Le but de ce CT est de « *renforcer les capacités des acteurs à maîtriser ces transformations, et de fournir aux pouvoirs publics les éléments nécessaires pour les orienter et les réguler* »[9].

Dans le CT 2, « Dispositifs d'action collective et normes pour l'environnement », les recherches se placent à l'intersection entre sciences sociales et sciences naturelles pour comprendre comment les systèmes sociaux et écologiques interagissent. Les travaux portent sur, d'une part, les impacts écologiques des activités humaines et, d'autre part, la prise en compte des problèmes environnementaux par la société. Ce dernier aspect peut être divisé entre l'analyse des conditions d'émergence des problèmes d'environnement, l'étude des dispositifs de gestion collective de ces problèmes et la conception d'outils d'aide à la décision pour la gestion de l'environnement.

Le CT 3, « Dispositifs d'action collective et normes pour la qualification des produits », vise à éclairer les acteurs impliqués dans la définition et la mise en place de normes et labels de qualité (indications géographiques de type AOC, IGP ou autre, labels comme AB – Agriculture biologique, Label rouge, signes de qualité établis par des distributeurs privés comme Carrefour Agir etc.). Les recherches se penchent sur la construction des cahiers des charges ; la mise en place et la gouvernance des filières ; et le contrôle de la qualité.

Enfin, le CT 4, « Dynamique et gouvernance des territoires », traite de la gestion et de l'aménagement des territoires ruraux et périurbains. Parmi les sujets de recherche de ce CT, on trouve : la place de l'agriculture dans les territoires ruraux et périurbains, les conflits de voisinage et d'usage de l'espace, les organisations locales d'agriculteurs, la vente directe et les projets de territoire (Parcs naturels régionaux, Pays etc.). Son but est de fournir des connaissances et des outils d'aide à la décision pour la gouvernance des territoires.

[9] Sciences pour l'action et le développement, *op. cit.* : 6

1.2.2. L'UPIC et la communication du SAD

L'Unité Publications, Information, Communication (UPIC) est une unité de service du département SAD. Son siège est actuellement à Grignon et ses 7 agents sont localisés à Grignon, Toulouse, Dijon et Rennes (voir encadré 2).

Au sein du SAD, les missions de l'UPIC se déclinent en trois volets :

- la communication (aussi bien interne qu'externe, cette dernière étant placée dans une optique de transfert et échange de connaissances – cf. chapitre 2)
- l'appui à l'édition et à la publication scientifiques
- le maintien et l'exploitation de la base de données qui référence toutes les publications scientifiques du département (et qui sert, entre autres, à évaluer le travail des chercheurs, du SAD et de l'INRA)

1.2.2.1. Outils de communication pilotés par l'UPIC

La communication interne du SAD repose largement sur *S@d'infos*, un bulletin électronique mensuel distribué par courriel à tous les agents du SAD, ainsi qu'aux présidents et chargés de communication des centres accueillant une unité du département, les chefs des autres départements et certains chercheurs d'autres organismes travaillant en collaboration avec des chercheurs SAD (notamment dans les unités mixtes de recherche), soit un total de 376 abonnés.

Remplaçant un bulletin interne en papier (le *Sadoscope*), *S@d'infos* existe depuis novembre 2005. Les informations diffusées portent sur la vie du département : arrivées et départs, évènements, publications, thèses soutenues, stratégie scientifique, informations pratiques… Des informations externes au département, mais susceptibles d'intéresser les agents du SAD sont aussi fournies : appels à projets et à communications, colloques et congrès, publications, offres d'emploi etc.

Les textes sont divisés en plusieurs rubriques, variables d'un numéro à l'autre. Ils sont courts, rédigés en langage simple et vont « droit au but ». Les liens permettant d'obtenir des informations complémentaires sont abondants.

En complément de *S@d'infos*, le site Intranet du département met à disposition des agents des documents concernant l'activité et les orientations scientifiques du SAD. Des comptes-rendus, des notes, des rapports y sont archivés. Ils sont le plus souvent accessibles à partir du bulletin électronique, qui mentionne leur mise en ligne.

Pour ce qui est de la communication externe, deux outils existent : le site Internet (www.inra.fr/sad) et *FaSADe*, une publication thématique sur quatre pages qui présente des résultats de recherche du département déjà validés par des publications scientifiques. Je donnerai plus de détails sur ces deux supports dans le chapitre 5.

A ces supports de communication conçus et pilotés par l'UPIC, il faut ajouter d'autres canaux. En interne, les réunions du bureau du département, des conseils scientifique et de gestion et des directeurs d'unités sont des moments privilégiés pour l'échange d'informations. Par ailleurs, certaines grosses unités ont mis en place leur propre bulletin d'information interne. Les unités ayant un site Internet mis à jour régulièrement sont néanmoins rares.

Encadré 2

ORGANIGRAMME UPIC – Juin 2007

L'Unité Publication Information Communication du département SAD (UPIC), rattachée administrativement au centre de Versailles-Grignon, comprend 7 agents localisés sur plusieurs sites dans différentes unités du département (Toulouse, Rennes, Dijon, Grignon).

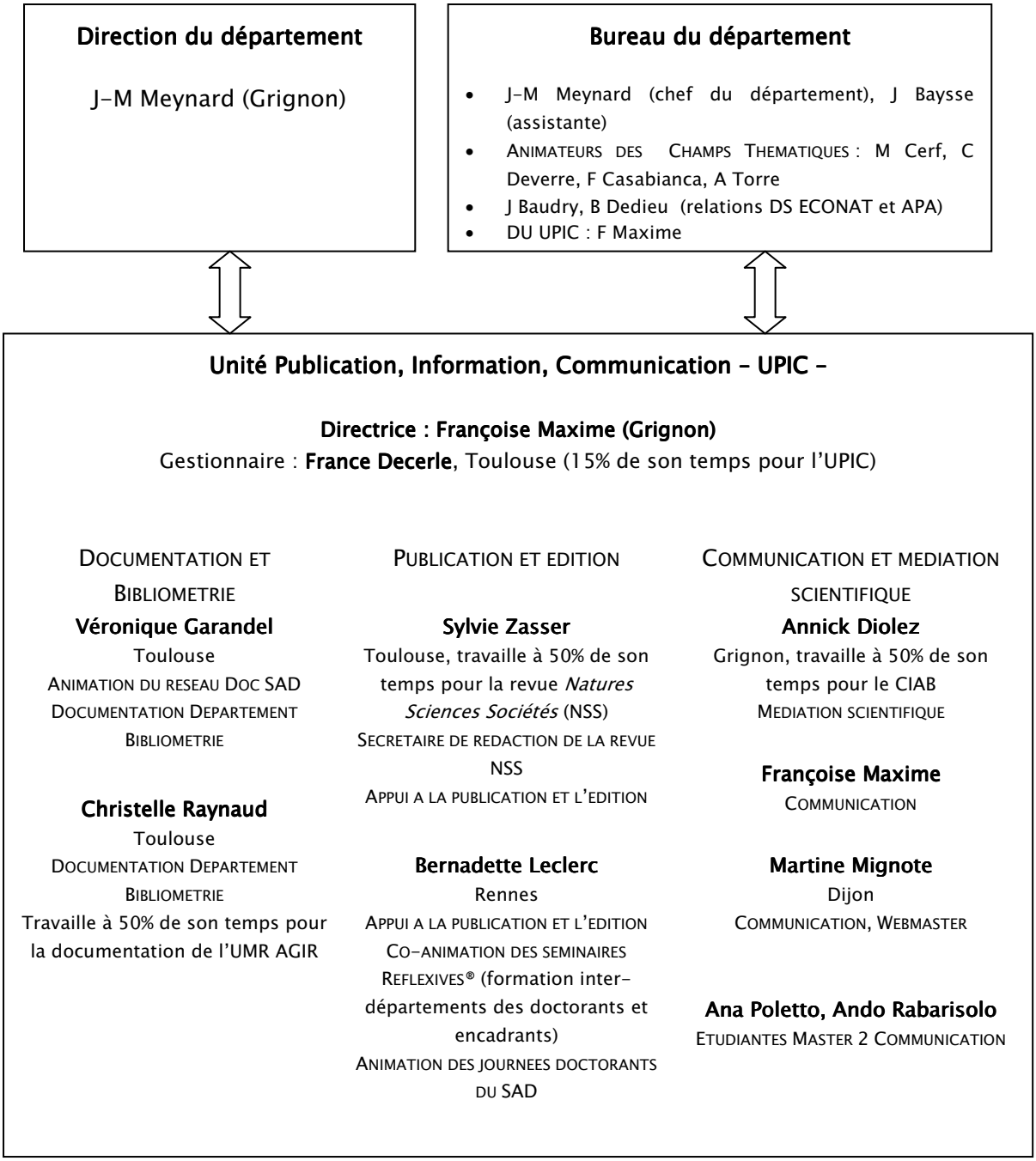
Direction du département
J-M Meynard (Grignon)
Bureau du département
J-M Meynard (chef du département), J Baysse (assistante)
ANIMATEURS DES CHAMPS THEMATIQUES : M Cerf, C Deverre, F Casabianca, A Torre
J Baudry, B Dedieu (relations DS ECONAT et APA)
DU UPIC : F Maxime
Unité Publication, Information, Communication – UPIC –
Directrice : Françoise Maxime (Grignon)
Gestionnaire : France Decerle, Toulouse (15% de son temps pour l'UPIC)
DOCUMENTATION ET BIBLIOMETRIE
Véronique Garandel
Toulouse
ANIMATION DU RESEAU DOC SAD
DOCUMENTATION DEPARTEMENT
BIBLIOMETRIE
Christelle Raynaud
Toulouse
DOCUMENTATION DEPARTEMENT
BIBLIOMETRIE
Travaille à 50% de son temps pour la documentation de l'UMR AGIR
PUBLICATION ET EDITION
Sylvie Zasser
Toulouse, travaille à 50% de son temps pour la revue Natures Sciences Sociétés (NSS)
SECRETAIRE DE REDACTION DE LA REVUE NSS
APPUI A LA PUBLICATION ET L'EDITION
Bernadette Leclerc
Rennes
APPUI A LA PUBLICATION ET L'EDITION
CO-ANIMATION DES SEMINAIRES REFLEXIVES® (formation inter-départements des doctorants et encadrants)
ANIMATION DES JOURNEES DOCTORANTS DU SAD
COMMUNICATION ET MEDIATION SCIENTIFIQUE
Annick Diolez
Grignon, travaille à 50% de son temps pour le CIAB
MEDIATION SCIENTIFIQUE
Françoise Maxime
COMMUNICATION
Martine Mignote
Dijon
COMMUNICATION, WEBMASTER
Ana Poletto, Ando Rabarisolo
ETUDIANTES MASTER 2 COMMUNICATION

2. La communication sur la science : aspects théoriques

2.1. Pourquoi communique-t-on sur la science ?

Dans les organismes de recherche publics, les objectifs de la communication sont multiples et dépendent des publics visés. En premier lieu, on pense à l'échange d'informations entre scientifiques, qui a pour but d'une part de mettre en commun des nouvelles connaissances pour permettre l'avancée de la science et d'autre part, de valoriser le travail présenté et, par conséquent, augmenter le prestige de l'auteur et de l'institution qu'il représente.

Quand la cible n'appartient pas à la communauté scientifique, il s'agira de rendre compte de l'utilisation de l'argent public et de faire bénéficier l'ensemble de la société des résultats obtenus grâce à ce soutien. En effet, l'article 24 de la loi d'orientation pour la recherche de 1982 assigne aux chercheurs et aux institutions où ils travaillent un rôle « *dans la diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique dans toute la population et notamment parmi les jeunes* ». Par ailleurs, le Conseil d'éthique du CNRS estime que « *faciliter pour le plus grand nombre l'accès aux connaissances, acquises grâce à l'effort financier public, en les considérant comme un bien universel, au sein des pays les plus développés mais aussi au delà de leurs frontières, relève d'un choix éthique majeur, sans ignorer leurs conséquences pour l'homme et les sociétés.*[10] »

Cette communication vers des non scientifiques peut également contribuer à faire avancer la science, puisque la société est porteuse de questions auxquelles les chercheurs peuvent donner des éléments de réponse. Cet enjeu est hélas encore peu reconnu dans le monde scientifique, très sceptique à la participation de la société dans la définition des orientations de la recherche[11]. Cependant, l'émergence de groupes de citoyens concernés par la recherche[12] et d'associations visant à l'instauration d'un dialogue entre science et société[13], ainsi que le développement de la recherche-action montrent que, du côté des chercheurs comme de celui des « profanes », il y a une volonté de dialogue et d'échange.

Finalement, la communication scientifique vise également à construire une image de marque forte, comme l'explique Pierre Fayard :

> « *Lorsqu'une entité communique ce que recouvrent sa personnalité et la nature de son action, elle s'assure une présence au sein des représentations du public. A la suite de quoi, chaque fois qu'il sera fait mention de quelque chose ayant rapport avec les contenus de cette communication, ladite*

[10] Comité d'éthique du CNRS (2007), *Avis. Réflexion éthique sur la diffusion des résultats de la recherche*, http://www.cnrs.fr/fr/presentation/ethique/comets/index.htm, consulté le 21 août 2007.

[11] « Session plénière finale », *Colloque GECOREV – Gestion concertée des ressources naturelles et de l'environnement, du local au mondial : Pour un dialogue entre chercheurs, société civile et décideurs*, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 26-28 juin 2006.

[12] cf. Callon M. (2004), « Plaidoyer en faveur du réchauffement des relations entre science et société. De l'importance des groupes concernés ». In : *L'actualité chimique*, 280-281, novembre—décembre 2004 : 17-21.

[13] Par exemple, les associations Science Technologie Société (ASTS, www.asts.asso.fr), Sciences et Démocratie (http://www.sciences-et-democratie.net/), et Fondation Sciences Citoyennes (http://sciencescitoyennes.org/), pour ne citer que ces trois-là. Par ailleurs, dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, des initiatives sont prises pour augmenter les échanges entre la recherche et les professionnels, par exemple la création de programmes de recherche en partenariat ou de structures appelées AgroTransfert, créées par l'INRA et certaines chambres d'agriculture et dont la mission est de faciliter le transfert et l'échange de connaissances.

entité y sera spontanément associée. (…) *ce capital de confiance et légitimité* (…) *sera sollicité de façon directe ou indirecte, en orchestration et temps voulu, lorsque des intérêts vitaux pour l'organisme seront en jeu : par exemple au moment où se discute le montant des budgets de la recherche. Une bonne image de marque peut moduler les baisses, les contrarier, voire dissuader complètement un gouvernement de s'attaquer à certains organismes.*[14] »

Cette image positive contribue également à attirer des talents vers l'institution, ce qui, du même coup, aura des effets sur sa reconnaissance dans le monde scientifique par le biais de publications dans des revues de prestige qui, elles, peuvent être utilisées pour la promotion institutionnelle[15].

2.2. Les différentes formes de communication scientifique

Les opérations de communication scientifique dans le secteur public se distinguent, selon leur objet, leur but et le public visé, en quatre types : la communication entre scientifiques, la vulgarisation (ou médiation) scientifique, le transfert (et échange) de connaissances et la communication institutionnelle des organismes de recherche.

2.2.1. La communication entre scientifiques

Ce type de communication, communément appelée « communication scientifique », est hermétique et très codifiée. Destinée aux chercheurs ayant un certain niveau de compétence dans le domaine traité, elle emploie un langage très spécialisé, seul garant de la précision des informations transmises[16]. Les scientifiques sont censés maîtriser les règles de cette communication, qui devient de plus en plus stratégique pour les institutions de recherche[17].

2.2.2. La vulgarisation (ou médiation) scientifique

La vulgarisation est l'activité qui rend la science compréhensible par les non scientifiques. Elle suppose l'emploi d'un langage *vulgarisé*, c'est-à-dire simplifié, et le recours à plusieurs outils linguistiques pour rendre la science compréhensible aux profanes. En général, le terme est employé pour des opérations à destination du grand public, et notamment des jeunes. En promouvant la culture scientifique, les activités de vulgarisation jouent plusieurs rôles[18] : éducatif, récréatif, de clarification du rapport entre la science et le reste de la société et d'éveil de vocations à une époque où certaines disciplines de sciences « dures » connaissent une désaffection préoccupante[19]. La vulgarisation peut se faire soit directement par les chercheurs, soit par l'intermédiaire d'un tiers – en général, un médiateur ou un journaliste.

---

[14] Fayard, P. (1988), *La communication scientifique publique. De la vulgarisation à la médiatisation*. Lyon, Chronique Sociale : 54-55.

[15] A l'INRA, les publications dans des revues très cotées (comme *Nature* ou autres) font l'objet de communiqués de presse, dans le but non seulement de rendre compte de résultats de recherche remarquables, mais également de mettre en avant l'excellence scientifique de l'institut.

[16] Sur ce point, voir *Idem* : 14.

[17] Dans ce contexte, le département SAD, à travers l'UPIC, a mis en place une stratégie de publication pour ses chercheurs visant à maximiser leur présence dans des revues de prestige (dites « de rang A »). Par ailleurs, l'unité organise des ateliers d'écriture scientifique destinés notamment aux doctorants et aux jeunes chercheurs, et donne un appui à l'édition d'ouvrages.

[18] Eastes, R.-E. (2004), « Contribuer au partage de la culture scientifique… ». In : *L'actualité chimique*, 280-281, novembre—décembre 2004 : 29-35.

[19] Hamelin E. (2003), *Développement et diffusion de la culture scientifique et technique. Un enjeu national. Rapport établi à la demande du Premier ministre auprès du ministre de l'Education nationale, du Ministre de la*

Aujourd'hui, on observe une substitution du terme de « vulgarisation », à connotation quelque peu péjorative, par celui de « médiation ». Selon Richard-Emmanuel Eastes et Francine Pellaud, ce dernier intègre l'idée d'une prise en compte de la culture des *profanes* dans l'acte de transmission des connaissances :

> *« Placé "au milieu" des protagonistes par l'étymologie même de sa dénomination, le "médiateur" facilite les contacts de la chimie avec la société, réduit les incompréhensions, écoute les préoccupations des non-[scientifiques], partage et discute de ses valeurs avec eux, s'inspire de leurs conceptions pour élaborer son discours et finalement, efface les frontières entre la communauté des [scientifiques] et ceux qui utilisent ou sont touchés par leurs découvertes.*[20] *»*

2.2.3. Le transfert (et l'échange) de connaissances

Le transfert de connaissances, quant à lui, peut être défini simplement comme « *les activités servant à déplacer de l'information d'une source vers un récepteur*[21] ». En ce sens, il ne se différencie pas de la vulgarisation. Néanmoins, bien que l'utilisation de ce terme pour des opérations visant le grand public ne soit pas interdite, elle me semble peu fréquente. C'est pourquoi, dans le cadre de ce mémoire, le terme désignera uniquement la communication envers des publics ayant une certaine connaissance technique.

D'une façon générale, le transfert de connaissances est, tout comme la vulgarisation, vu comme une voie en sens unique : des chercheurs vers un public non scientifique. Cette conception prétend que la communauté scientifique existe en dehors du reste de la société. Elle défend l'autorité de la science sur les autres formes de connaissance et pose une frontière stricte entre la première et un public composé de profanes « *qu'il faut constamment éduquer*[22] ».

Dans une période où la science est appelée à apporter des réponses aux questions posées par la société, il n'est plus concevable que cette dernière soit réduite à un récepteur passif d'informations diffusées par le monde savant. En s'interrogeant sur la façon d'augmenter l'utilisation des résultats de la recherche (ce qu'elle appelle « *données probantes* ») par les gestionnaires des services de santé au Canada, la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé a conclu que cela passait par la prise en compte du savoir profane de ces derniers et des questions qu'ils se posaient dans leur travail.

C'est ainsi que la fondation a proposé de substituer le terme de « transfert de connaissances » par celui de « transfert *et échange* de connaissances ». Un large éventail d'activités entre dans ce cadre :

> « *encourager la collaboration entre chercheurs et décideurs pour formuler les questions de recherche et trouver les réponses; créer des ressources (bulletins d'information, sites Web, ateliers, etc.) pour favoriser l'échange direct parmi les intéressés ou encore pour assurer la liaison avec des ressources susceptibles d'offrir des renseignements supplémentaires ; établir des*

Culture et de la Communication , de la Ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles technologies. Assemblée nationale : 33-36.

[20] Eastes et Pellaud (2004), « Passée la porte du laboratoire… ». In : *L'actualité chimique*, 280-281, novembre—décembre 2004 : 11.

[21] Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (2003), *La théorie et la pratique du courtage de connaissances dans le système de santé canadien*. Ottawa, FCRSS : ii.

[22] Callon, *op. cit.*, p. 17.

systèmes de diffusion ; encourager l'utilisation des données de la recherche dans l'administration du système de santé.[23] »

Le travail de transfert et échange peut se faire soit directement par les chercheurs, soit par l'intermédiaire d'un médiateur. Dans le SAD, il fait partie des missions de l'UPIC. Par conséquent, c'est à ce type de communication que nous aurons affaire dans les prochains chapitres.

2.2.3.1. Le courtage de connaissances

Ce concept a été élaboré par la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé dans le cadre de ses réflexions sur le transfert et l'échange de connaissances :

> *« Le courtage de connaissances vise à créer des liens entre les chercheurs et les décideurs de façon à faciliter l'interaction entre eux. Ils peuvent ainsi mieux comprendre les objectifs et la culture professionnelle propres à chacun. Ils pourront aussi s'influencer mutuellement dans leur travail, créer de nouveaux partenariats et favoriser l'utilisation des données probantes de la recherche. Le courtage a pour but d'appuyer la prise de décision fondée sur les données probantes dans l'organisation, la gestion et la prestation des services de santé.*[24] »

Bien que créé dans le contexte de l'administration de la santé publique, le courtage de connaissances peut être appliqué à tous les domaines concernés par la recherche appliquée. Le courtier de connaissances doit réunir des compétences en communication et dans le domaine scientifique sur lequel il travaille. La fondation dresse une liste qui pourrait figurer dans une fiche métier hypothétique :

- *la capacité de réunir les gens et de faciliter les interactions;*
- *la capacité de trouver des recherches et d'autres données probantes pour influer sur la prise de décision;*
- *la capacité d'évaluer les données, de les interpréter et de les adapter aux circonstances;*
- *une bonne connaissance des communications, du marketing et du système de santé du Canada;*
- *la capacité de cerner les problèmes d'actualité en matière de gestion et de politiques qui pourraient profiter de l'éclairage de la recherche*[25].

Dans un rapport de 200326, la fondation exhorte les institutions canadiennes à soutenir ce champ émergent et note que, faute de reconnaissance et d'appui, ce travail est aujourd'hui fait souvent de façon improvisée.

2.2.3. La communication institutionnelle des organismes de recherche

Les trois premiers types de communication présentés comportent des spécificités importantes liées à la nature des informations transmises. La communication institutionnelle des organismes de recherche, à l'opposé, obéit aux mêmes logiques que celle de n'importe quelle autre institution. Il s'agit d'une la gestion de marque employant les techniques de la communication *corporate* : relations presse, édition, organisation d'évènements, site Internet etc.

---

[23] Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, *op. cit.* : 3.
[24] Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, *Glossaire*, http://www.chsrf.ca/ecus/glossary_f.php, consulté le 21 août 2007.
[25] Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, 2003 : 5.
[26] *Idem*.

Dans un institut de recherche, cette communication peut se confondre avec la vulgarisation scientifique. Il s'agit alors de ce qu'Olivier Rechauchère appelle « *la communication par l'exemple*[27] ». Pour lui, la distinction entre communication institutionnelle et communication scientifique n'a pas de sens, puisque l'une s'imbrique dans l'autre : on ne peut parler de l'organisme sans parler de son activité, et on ne peut parler des recherches sans parler de l'institution qui les mène.

A l'INRA, la communication institutionnelle est du ressort de la MICOM. Les départements sont invités à y contribuer, notamment en fournissant des informations sur leurs résultats de recherche les plus intéressants. J'aborderai ce type de communication rapidement dans les prochains chapitres, sans m'y attarder, puisque tel n'est pas l'objet principal de ce mémoire.

[27] Entretien cité précédemment.

PARTIE II
DIAGNOSTIC

3. Thématiques et partenariats de recherche du département SAD

3.1. Un constat : la nécessité de collecter et d'organiser l'information pour communiquer

Notre diagnostic commencera par l'analyse des informations que l'on peut communiquer dans une optique de transfert et échange de connaissances. Au SAD, comme dans tout l'INRA, l'accent est mis sur la recherche intermédiaire et finalisée. Les travaux débouchent donc souvent sur des résultats utilisables directement sur le terrain, des protocoles et des méthodes pouvant être adaptés en fonction des situations particulières ou des analyses permettant d'éclairer les décideurs publics et les responsables d'entreprise. Le travail en partenariat – très pratiqué au SAD comme à l'INRA d'une façon générale – garantit que les résultats produits correspondent aux problèmes des acteurs de terrain, des décideurs publics et des citoyens. Ces informations ont donc naturellement vocation à être partagées avec les personnes et institutions concernées.

Le travail de l'UPIC est d'aider le département à opérer cet échange, notamment avec les partenaires professionnels, les décideurs et les associations (représentantes des citoyens). Mais pour ce faire, encore faut-il que l'unité soit au courant des recherches en cours et des résultats générés, ce qui ne va pas de soi. En effet, même si les scientifiques accueillent bien l'idée de communiquer sur leurs recherches, ils ne font que très rarement la démarche d'informer l'UPIC sur leurs résultats ou leurs opérations de recherche.

Les chargés de communication des centres et la MICOM rencontrent par ailleurs le même problème. Olivier Rechauchère, chargé de communication au centre de Versailles—Grignon, souligne que la méthode la plus probante pour être au courant de ce qui se passe, c'est faire régulièrement le tour des unités[28]. Malheureusement, ceci est impossible dans le cas d'un département puisque, comme nous l'avons vu, les différentes unités qui le composent sont dispersées géographiquement.

Dans ce contexte, l'éparpillement du personnel de l'UPIC peut être un atout. En effet, les sept agents sont réparties sur quatre centres, où elles sont accueillies dans des unités de recherche SAD. Ceci permet à l'équipe d'être plus au courant des activités des unités en question. Mais la proximité géographique ne fait pas tout : la collecte, le partage et l'organisation des informations demandent un effort de veille permanent, assez gourmand en temps.

Un travail de ce type est déjà entrepris dans le cadre de la réalisation de la lettre d'information interne mensuelle *S@d'infos*. Chaque personne de l'unité a la charge d'une rubrique (Animation scientifique, Thèses soutenues, Vient de paraître etc.). Il conviendrait de profiter davantage de cette collecte d'informations pour alimenter la communication externe.

La directrice de l'unité joue un rôle essentiel dans cette dynamique, puisqu'elle participe régulièrement aux réunions des instances du département et reçoit des documents de travail et d'information interne. Ses années d'expérience en tant que chercheuse dans une unité SAD lui donnent en outre une proximité avec les sujets de recherche des différentes unités et équipes.

[28] Entretien cité précédemment.

Cependant, elle n'a pas toujours le temps d'organiser cette grande masse d'informations qui lui parvient sous différentes formes.

3.2 Essai de recensement et d'organisation de l'information sur les recherches du SAD

3.2.1 Un outil de recensement des projets de recherche : l'application EasyGORE

Dans un souci d'aider le département à mieux gérer ses contrats (notamment d'un point de vue administratif et financier), l'application EasyGORE (pour Gestion des Opérations de REcherche) a été développée en 2005, à l'initiative notamment de René Mezureux, gestionnaire du département SAD. Dans une base de données accessible à distance, chaque contrat (de recherche, d'expertise, d'aide, de financement de thèse etc.) fait l'objet d'une fiche détaillée : intitulé, responsable(s) scientifique(s), partenaires, résumé, résultats acquis ou attendus…[29]

Cette application peut être très utile pour le travail de communication externe de l'UPIC. Cependant, la base de données, qui répertorie actuellement 280 contrats, n'est pas à jour. En effet, le remplissage de la base a été délégué aux chercheurs et aux secrétaires d'unités, qui ont peu de temps et d'autres priorités. Par ailleurs, quand les contrats sont saisis, plusieurs champs – justement ceux qui nous intéressent le plus, comme le résumé ou les partenaires – sont laissés vides. C'est ainsi qu'en avril 2007, au début de mon stage, il manquait pratiquement tous les contrats de recherche signés depuis 2006, et que la plupart des champs pouvant nous servir étaient vides.

Parallèlement, on éprouve des difficultés à extraire d'EasyGORE les informations qui nous intéressent dans une perspective de communication. En effet, l'application permet de faire des recherches dans les contrats, mais ne prend pas en compte tous les champs. Ceci devrait être réglé prochainement, nous permettant d'utiliser au mieux cet outil.

Le recensement des projets les plus importants et leur saisie dans EasyGORE ont constitué l'une de mes missions. Pour cela, j'ai choisi, sur indication de Françoise Maxime, trois séries de programmes de recherche récents dans lesquels le SAD a été très impliqué : PSDR, DIVA et ANR-ADD.

Les programmes PSDR (Pour et sur le développement régional), conçus en partenariat entre l'INRA et des conseils régionaux, financent des projets de recherche intermédiaire et finalisée sur des thématiques prioritaires dans chaque région. La première vague de programmes PSDR a duré de 1994 à 1999 (sous l'appellation DADP, pour Délégation à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective), la deuxième de 2001 à 2005 et la troisième est en phase de lancement. Je n'ai travaillé que sur la deuxième vague, qui a concerné les régions Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, ainsi que le Grand Ouest. Le SAD a été impliqué dans des projets réalisés dans toutes les régions, sauf cette dernière.

Le programme DIVA (Action Publique, Agriculture & Biodiversité) a été lancé et financé par ministère de l'Ecologie et du développement durable. Coordonné par l'unité SAD Paysage et

[29] Voir annexe 2.

co-animé par Jacques Baudry, directeur de recherche dans cette unité, il a duré de 2000 à 2006. Une deuxième vague d'appels à projets a été lancée en 2006-2007.

Finalement, le programme Agriculture et développement durable (ADD) est financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Les appels à projet sont annuels depuis 2005 et les projets durent trois ans. J'ai recensé ceux retenus en 2005 et 2006.

Une fois les programmes identifiés, je me suis procurée des documents sur les projets auxquels les chercheurs du SAD ont participé : réponses aux appels à projets pour le programme ADD, rapports et résumés des résultats pour PSDR et DIVA. Une grande partie de ces documents m'a été fournie par des agents de l'INRA (secrétaire du département ou responsables scientifiques des programmes). Les autres étaient accessibles sur Internet. Au total, j'ai pu recenser 51 projets où les chercheurs du SAD sont impliqués, dont 24 en tant que coordinateurs, 24 en tant que participants et 3 où leur participation est mineure.

Les documents récupérés donnent pratiquement toutes les informations dont nous avons besoin dans le cadre d'un travail de communication : intitulé du projet, période, responsables scientifiques et participants, partenaires (institutions non-scientifiques), contenu, résultats obtenus ou attendus… Le traitement de ces documents a consisté d'une part à identifier et transférer les informations utiles vers une fiche contrat, et d'autre part à dégager des mots-clés relatifs à chaque opération de recherche.

Ce dernier aspect est essentiel parce que c'est seulement à partir des mots-clés que l'on peut faire des recherches parmi tous les contrats présents dans EasyGORE. Il a donc fallu créer des règles propres pour la définition de ces termes et rédiger un document présentant ces consignes[30]. Grosso modo, il s'agit de :

1. utiliser des mots génériques (comme agriculture, environnement, territoire etc.) choisis à partir d'une liste prédéfinie ;
2. rajouter des termes plus spécifiques (par exemple, exploitation, gouvernance, bovin etc.) ;
3. inclure le terrain de recherche ;
4. ne pas dépasser une dizaine de termes ;
5. privilégier des mots ou expressions pertinentes d'un point de vue de communication.

Avec ces mots-clés, on devrait pouvoir retrouver des contrats portant sur des sujets choisis. Les fiches et les documents dont nous disposons nous permettront d'avoir les informations nécessaires – notamment les noms des responsables – pour réaliser des opérations de communication.

3.2.2 Analyse de 51 projets de recherche recensés

Pour mieux comprendre les sujets sur lesquels le SAD travaille et les contenus de communication que l'on peut en tirer, j'ai fait un exercice d'analyse avec les 51 projets recensés. A l'aide du logiciel Excel, j'ai produit un tableau général comportant, pour chaque projet : le programme dans lequel il s'inscrit, l'intitulé, le résumé, les mots-clés, les

[30] Voir annexe 2.

thématiques, le type de participation du SAD et les partenaires socio-économiques[31]. L'analyse a ensuite été faite par le croisement de différents champs.

Les tableaux Tableau 1 et Tableau 2 ci-dessous montrent la distribution des projets par programme et par type d'implication des chercheurs du SAD[32].

Tableau 1 : Nombre de projets par degré d'implication du SAD

Implication SAD	Nb. projets
Coordination	24
Participation	24
Implication mineure	3
Total	51

Tableau 2 : Nombre de projets par programme

Programme	Nb. projets
ADD	21
PSDR	23
DIVA	5
Total	48

Pour analyser les sujets sur lesquels portent les travaux du SAD, j'ai procédé en deux étapes. Dans un premier temps, j'ai choisi les mots-clés les plus représentatifs au vu des axes de recherche (en me basant sur les documents de présentation du département et notamment des CT – sur le site Internet et dans le dernier rapport d'activité). J'ai ensuite dénombré les projets qui leur sont associés. Le résultat, présenté dans le
Tableau 3, est un panorama des recherches du département. Les mots-clés marqués avec une étoile * sont ceux de la liste de termes génériques obligatoires (dans le document de consignes mentionné plus haut, voir annexe 2). La deuxième étape a consisté en une analyse par thématiques de recherche.

3.2.2.1 Analyse par les mots clés

Naturellement, les termes obligatoires se placent majoritairement en tête de liste dans le Tableau 3. Par ailleurs, il n'est pas surprenant que les mots « agriculture », « élevage » et « territoire » soient pratiquement omniprésents. En effet, tous les projets comportent au moins l'un de ces trois mots-clés, ce qui reflète bien le travail du SAD.

Parallèlement, l'étude des changements dans la façon de produire, de commercialiser et de consommer les produits issus de l'agriculture – thème qui a toujours intéressé le SAD – intègre aujourd'hui beaucoup plus de considérations d'ordre territorial ou environnemental. C'est ainsi que le mot « environnement » arrive en deuxième place dans le tableau ci-dessus, « qualité », « production », « innovation », « filière » et « travail » restant des termes récurrents.

[31] J'utiliserai ici le terme « partenaire socio-économique », ou simplement de « partenaire » pour désigner les institutions ne faisant pas partie du monde de la recherche et de l'enseignement et qui nouent des partenariats avec le SAD : professionnels, décideurs publics et associations travaillant dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de la gestion des territoires. Les institutions appartenant au monde de la recherche et de l'enseignement, quand elles travaillent avec le département, seront désignées comme « collaborateurs ».

[32] Pour le Tableau 2 et les suivants, les projets où l'implication du SAD a été mineure ne seront pas pris en compte.

Tableau 3 : Nombre de projets par mot-clé

Mots-clés	Occurrences	Mots-clés	Occurrences
Agriculture*	32	Paysage	5
Environnement*	25	Gouvernance	4
Territoire*	18	Multifonctionnalité	4
Elevage*	16	Développement local	3
Production	11	Coopérative	3
Innovation	9	Produit phytosanitaire	3
Qualité*	7	Risque	3
Filière*	7	Phytoprotection	2
Biodiversité	7	Commercialisation	2
Aide à la décision	5	Forêt	2
Modélisation	5	Travail	2
Eau	4		

En ce qui concerne l'environnement, il s'agit le plus souvent de recherches sur les relations entre agriculture et biodiversité, gestion des paysages (notamment dans des zones soumises à l'embroussaillement ou à la disparition des haies et bocages), protection des ressources naturelles (surtout l'eau) ou bien qui visent à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Dans ces projets, on aborde en général différents aspects de la question étudiée, et notamment les pratiques innovantes qui concilient efficacité agricole et protection de l'environnement. Travaillant sur une échelle plus importante que l'exploitation agricole (la région ou le pays, voire un groupe de pays), certains projets analysent les politiques publiques visant à concilier agriculture, développement territorial et environnement.

Les recherches sur la qualité, quant à elles, constituent l'un des axes de recherche importants du SAD. Le point de vue adopté par les chercheurs du département est celui de la construction de la qualité, c'est-à-dire du processus qui aboutit à un niveau de qualité déterminé. Ceci implique l'étude de la concertation entre différents acteurs d'une filière ou d'un territoire, des changements de pratiques qui s'opèrent quand un agriculteur adhère à un cahier de charges plus strict que celui qu'il avait auparavant, des innovations techniques permettant d'avoir une qualité supérieure etc. Ces questions ne sont pas sans rapport avec des termes comme « filière », « gouvernance », « développement local », « coopérative » ou « commercialisation ». Elles sont par ailleurs complémentaires des recherches sur l'organisation des filières et les stratégies des entreprises agricoles et agroalimentaires. Ce front de recherche, exploré depuis longtemps par le département, a un impact considérable en termes de retombées pour les partenaires socio-économiques (notamment les professionnels de l'agriculture et du développement territorial, les associations de producteurs et les collectivités locales).

Bien que moins récurrents, les termes « aide à la décision » et « modélisation » sont caractéristiques de la façon de travailler ou de l'état d'esprit des chercheurs du SAD (comme d'autres groupes de chercheurs à l'INRA ou ailleurs). Plusieurs travaux menés dans le département aboutissent à des outils de diagnostic, de simulation ou d'aide à la délibération et à la décision pouvant être utilisés, selon le cas, par des agriculteurs, par des groupes d'acteurs ou par les décideurs publics.

3.2.2.2 Analyse par les thématiques de recherche

L'analyse des mots-clés nous a donné une vision globale des recherches du département. Cependant, elle ne nous fournit pas tous les éléments en terme de sujets de communication possibles. En effet, derrière des mots-clés souvent spécifiques, nous retrouvons des projets qui peuvent être regroupés dans des thèmes plus larges. Ceux-ci sont, à leur tour, plus « lisibles » par des non-scientifiques et peuvent à ce titre être utilisés pour des opérations de communication – comme, par exemple, des dossiers thématiques, des rubriques dans le site Internet du département ou des séminaires.

Pour établir les thématiques de recherche présentées dans le Tableau 4 ci-dessous, j'ai pris en compte à la fois les titres, les mots-clés et les résumés des projets. J'ai essayé de constituer des groupes de projets portant sur un thème commun, mais un même projet peut figurer jusque dans trois catégories thématiques.

Nous pouvons constater, encore une fois, la prédominance des thèmes « Agriculture et environnement » et « Agriculture et territoire », conformément à ce que montrait l'analyse par mots-clés. En troisième place, la catégorie « Systèmes techniques » comprend toutes les recherches sur les modes de production, que ce soit dans une optique d'optimisation du travail, de réduction des risques sanitaires, de minimisation des impacts sur l'environnement ou d'amélioration de la qualité.

Tableau 4 : Les principales thématiques de recherche du SAD

Thématique	Incidence
Agriculture et environnement	22
Agriculture et territoire	20
Systèmes techniques	10
Accompagnement pour une agriculture durable	7
Filières et entreprises	6
Signes de qualité	3
Travail en agriculture	2
Intelligence économique/observatoires	2

La thématique « Accompagnement pour une agriculture durable » englobe les études sur la recherche, le développement et le conseil en agriculture (RDCA). Il s'agit d'une part de comprendre comment l'émergence de préoccupations sociales, sanitaires et environnementales est en train de changer le rôle et la place de la RDCA, et d'autre part d'inventorier et de produire les connaissances et les outils nécessaires pour aider les agriculteurs à modifier leurs pratiques.

Les catégories « Filières et entreprises », « Signes de qualité » et « Travail en agriculture » viennent ensuite, comme cela a été le cas dans le tableau précédent. Le faible nombre de projets portant sur les signes de qualité en comparaison avec l'incidence du mot-clé « qualité » peut étonner. En réalité, comme déjà expliqué, les recherches sur la qualité n'ont pas toujours pour préoccupation principale les signes et labels en tant que tels. Au contraire, elles s'intéressent plus souvent à l'organisation des filières et entreprises, aux systèmes techniques, à l'accompagnement pour une agriculture durable ou aux relations entre agriculture et environnement (par exemple, l'incorporation de normes environnementales dans les cahiers des charges de certaines filières à haute valeur ajoutée).

Finalement, la catégorie « Intelligence économique » comprend deux projets visant à construire des dispositifs de veille (observatoire économique ou « de pratiques », selon le cas) qui permettraient aux acteurs d'un territoire ou d'une filière d'accompagner les évolutions de leur secteur et faire du *benchmark*.

Cette analyse thématique nous éclaire davantage sur les sujets sur lesquels nous aurions de la matière à communiquer. Nous voyons notamment que le SAD dispose d'une grande quantité de connaissances sur des sujets très actuels, comme les relations entre agriculture et environnement, le développement des territoires ruraux, les systèmes techniques innovants ou l'accompagnement pour une agriculture durable. Dans le prochain chapitre, nous verrons dans quelle mesure ces thèmes sont effectivement traités dans les supports de communication externe du département.

3.3 Une analyse des partenariats au SAD

Les partenaires socio-économiques travaillant avec le SAD constituent le premier public du département. Dans le cadre de leurs projets, les chercheurs se chargent de restituer les résultats auprès d'eux comme des parties prenantes locales. Ces restitutions prennent notamment la forme de séminaires dans des chambres d'agriculture ou instituts techniques ou de conférences lors de journées professionnelles, salons, formations etc.

Au niveau de l'UPIC, l'enjeu est de diffuser ces informations à des destinataires potentiellement intéressés, mais qui n'ont pas participé au projet en question. Par exemple, lorsque l'on mène une étude sur la réduction de l'utilisation de pesticides dans les vignobles du Languedoc en partenariat avec les chambres d'agriculture et les coopératives viticoles locales, cela peut également intéresser les conseillers agricoles et les coopératives de toutes les autres régions productrices de vin. Par conséquent, si nous savons qui sont les partenaires avec lesquels les chercheurs travaillent et sur quels thèmes ils collaborent, nous pouvons avoir une première idée de qui sont nos publics et de quels thèmes les intéressent.

J'ai donc réalisé une analyse des partenaires impliqués dans les contrats de recherche recensés. Malheureusement, je ne dispose de cette information que pour une partie des projets étudiés. Les tableaux

Tableau 5 : Chiffres globaux sur les partenaires

Total des projets	48
Projets sans info sur les partenaires	14
Projets avec info sur les partenaires	34
Total d'occurrences de partenaires	216
Moyenne part./proj.	6,4

Tableau 6 : Moyenne part./proj. par programme

Programme	Nb. proj.	Nb. part.	Part./proj.
ADD	18	117	6,5
ADD 2005	9	60	6,7
ADD 2006	9	57	6,3
PSDR	16	99	6,2
PSDR Bourgogne	5	30	6,0
PSDR L-Roussillon	5	47	9,4
PSDR M-Pyrénées	6	22	3,7

5 et 6 nous montrent le nombre de projets avec et sans l'information sur les partenaires, le nombre moyen de partenaires par programme de recherche et la moyenne générale.

Le nombre total de partenaires relevés est de 216. Cependant, si on enlève les doublons (une même institution participant à plusieurs projets), nous avons 169 partenaires uniques. La Figure 1 montre les différentes catégories à l'intérieur de cet ensemble.

Nous observons la prédominance des organismes de développement agricole (comme les chambres d'agriculture, les associations d'agriculteurs à but expérimental et les instituts techniques). Loin derrière, nous retrouvons à quasi égalité les entreprises (agricoles et agroalimentaires) et l'administration en charge de l'agriculture, de la forêt et du territoire (ministère, directions régionales et départementales de l'agriculture et de la forêt etc.). Les collectivités territoriales et les parcs naturels régionaux (PNR) arrivent en quatrième place, suivis des associations d'environnement et de développement territorial, de l'administration en charge de l'environnement (ministère, directions régionales de l'environnement et agences de l'eau), des autres administrations et des interprofessions.

Tableau 5 : Chiffres globaux sur les partenaires

Total des projets	48
Projets sans info sur les partenaires	14
Projets avec info sur les partenaires	34
Total d'occurrences de partenaires	216
Moyenne part./proj.	6,4

Tableau 6 : Moyenne part./proj. par programme

Programme	Nb. proj.	Nb. part.	Part./proj.
ADD	18	117	6,5
ADD 2005	9	60	6,7
ADD 2006	9	57	6,3
PSDR	16	99	6,2
PSDR Bourgogne	5	30	6,0
PSDR L-Roussillon	5	47	9,4
PSDR M-Pyrénées	6	22	3,7

Figure 1 : Partenaires par catégorie

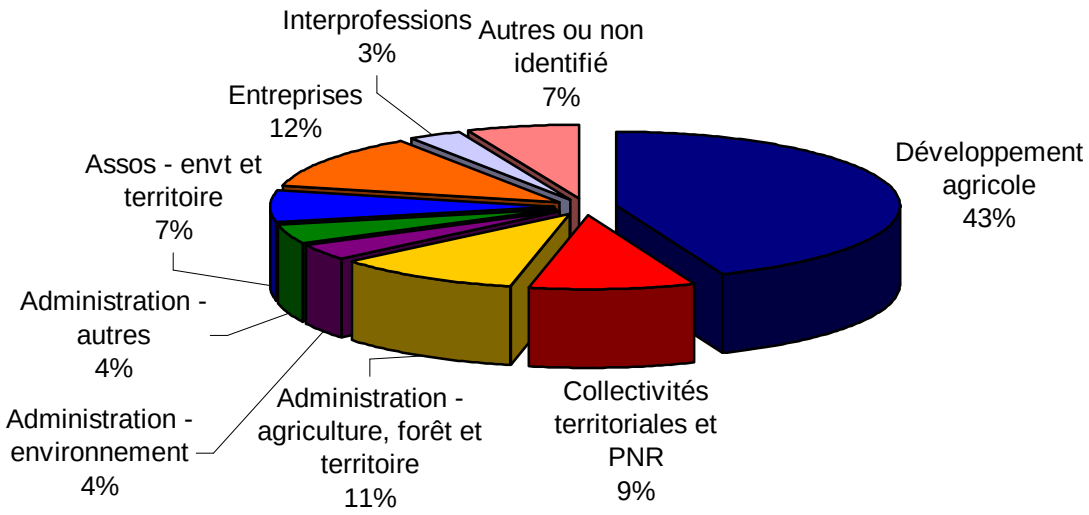
Interprofessions 3%
Autres ou non identifié 7%
Entreprises 12%
Assos - envt et territoire 7%
Développement agricole 43%
Administration - autres 4%
Administration - environnement 4%
Administration - agriculture, forêt et territoire 11%
Collectivités territoriales et PNR 9%

Les institutions du monde agricole comptent donc ensemble pour pratiquement 70% de tous les partenaires du SAD, si l'on rajoute les catégories Développement agricole, Entreprises, Administration – agriculture, forêt et territoire et Interprofessions. La Figure 2 ci-dessous montre qu'elles sont les plus présentes dans pratiquement toutes les catégories thématiques – y compris celles où l'on ne s'y attendrait pas. Par exemple, dans les recherches sur

Agriculture et environnement, les associations et l'administration dans le domaine de l'environnement sont parmi les partenaires les moins représentés. Dans Agriculture et territoire, les collectivités arrivent après le développement agricole et l'administration chargée de l'agriculture.

Malgré cette prédominance des partenaires agricoles, on note une diversité importante d'institutions dans toutes les catégories thématiques. Ainsi, le thème Agriculture attire tous les types d'institutions, tandis qu'Agriculture et territoire, Systèmes techniques, Accompagnement pour une agriculture durable et Filières et entreprises font intervenir aussi bien des acteurs du monde agricole que ceux plus liés à la gestion du territoire, voire à l'environnement. Même le thème Signes de qualité, qui compte le plus petit nombre de partenaires, intéresse des institutions qui ne relèvent pas directement du monde agricole.

En outre, on aura remarqué dans le Tableau 6 que chaque projet regroupe entre 3,7 et 9,4 partenaires socio-économiques, avec une moyenne de 6,4 partenaires par projet. Ces chiffres, qui s'ajoutent à ceux relatifs aux collaborateurs scientifiques (non recensés dans cette analyse), montrent l'ouverture des chercheurs et l'importance du travail collaboratif pour le département.

Figure 2 : Distribution des partenaires par catégorie thématique de recherche

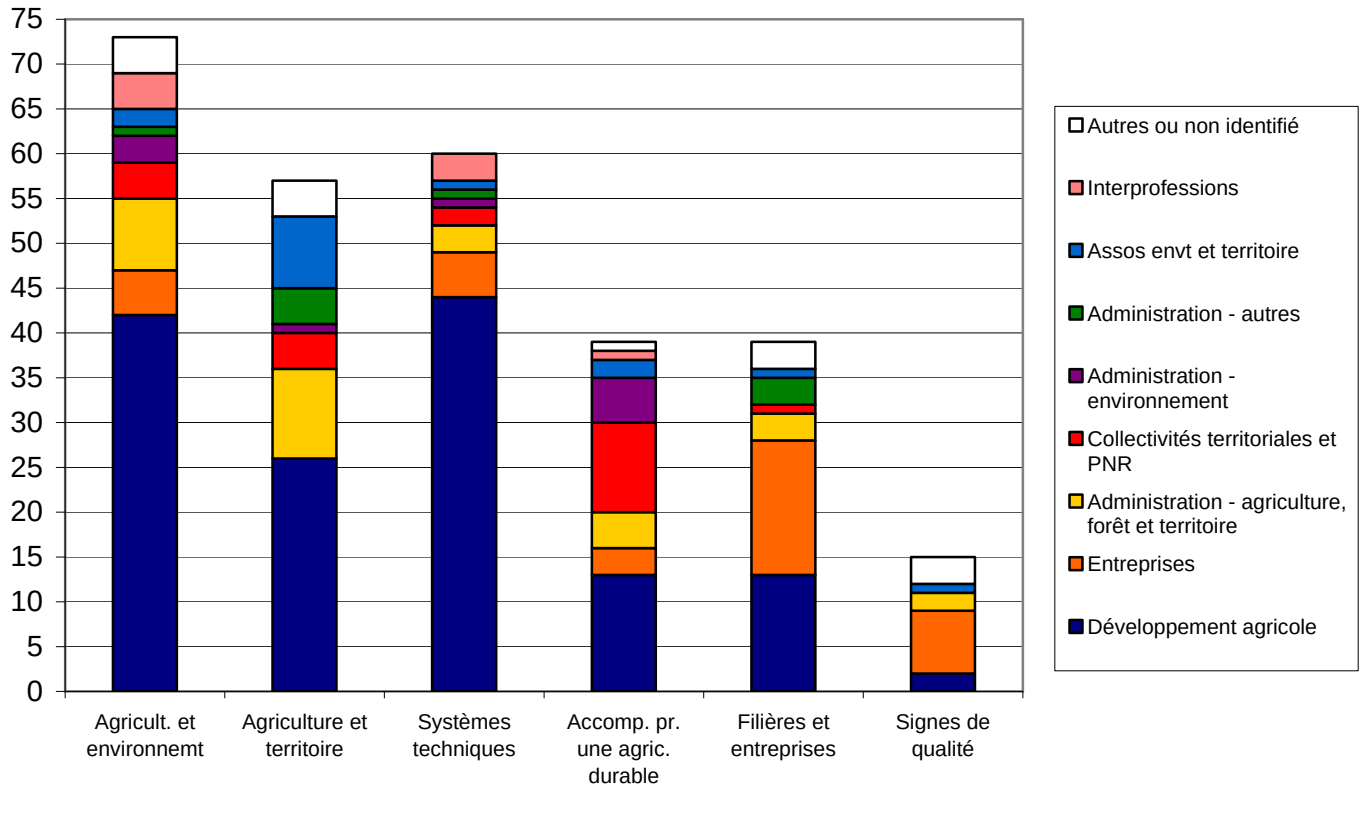

Ces résultats s'accordent en partie avec les données présentées dans le rapport d'activité du département[33]. Comme le montre la Figure 3, les collectivités territoriales représentent la première source de financement des contrats sur la période 2002-2005, qui coïncide à peu près avec ma période d'étude. Les ministères et autres organismes publics (ce que j'ai appelé « administration ») viennent en deuxième place, suivis par le développement agricole, l'enseignement-recherche, l'Union européenne / organismes internationaux et les organismes privés (y compris les associations).

On observe donc de grandes différences vis-à-vis de la distribution des partenaires recensés dans les projets sélectionnés. Cependant, la Figure 4, issue d'une enquête réalisée auprès des chercheurs responsables des projets signés en 2005, montre une toute autre répartition. En effet, parmi les partenaires non financeurs, on retrouve à nouveau le développement agricole en première position, représentant les deux-tiers de l'ensemble. A ce propos, on lit dans le rapport que : « *Les acteurs du développement agricole sont numériquement les plus nombreux. On retrouve l'ancrage traditionnel du SAD avec le monde agricole, ancrage qui ne se dément pas y compris pour traiter de questions portées par la société.*[34] » Quant aux collectivités, le rapport note « *la place croissante prise par les organismes à vocation territoriale : agences ou syndicats de développement ou d'aménagement, parcs naturels, collectivités ou groupements de collectivités, etc.*[35] ».

Je ne dispose malheureusement pas de chiffres permettant de produire un graphique synthétisant les données relatives aux partenaires financeurs et non financeurs. Cependant, la mise en perspective des deux graphiques ci-dessous amènerait probablement à quelque chose d'à peu près semblable à ce que montre la Figure 1.

Figure 3 : Origine de l'activité contractuelle (organismes financeurs, 2002-2005, chiffres absolus)
Source : Sciences pour l'action et le développement, 2006

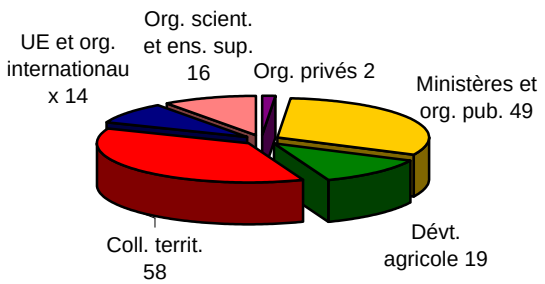

Figure 4 : Partenaires socio-économiques non financeurs (2005)
Source : Sciences pour l'action et le développement, 2006

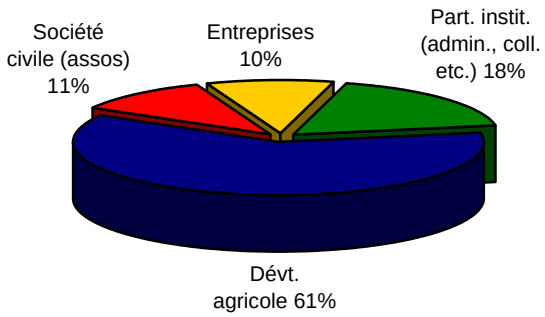

[33] Sciences pour l'action et le développement, *op. cit.*, Chapitre IV – « Partenariat » : 36-44.
[34] *Idem* : 40.
[35] *Idem*.

3.4 Les limites de l'analyse

Cet exercice a apporté des éléments d'éclairage sur les sujets de communication que l'on peut trouver dans les recherches du SAD. Avant de clore le chapitre, il nous faut revenir sur les limites de cette analyse. La première d'entre elles, évidente, est de ne tenir compte que des recherches faisant l'objet d'un contrat. Il est vrai que tout ne passe pas par la voie contractuelle, puisque les chercheurs et les unités ont des dotations qui leur permettent de financer une partie de leurs travaux. Cependant, selon l'avis de plusieurs chercheurs, les études ainsi menées restent d'une ampleur modeste relativement à celles qui sont contractualisées. En effet, depuis plusieurs années – et notamment depuis la création de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en 2005 – la logique des programmes de recherche avec appels à projet s'est instaurée, ce qui est confirmé par le rapport d'activité, qui note par ailleurs que « *ces données* [relatives aux contrats] *éclairent cependant les collaborations dans lesquelles s'engagent les chercheurs du SAD*[36] ». Nous considérons donc que le choix des contrats se justifie du point de vue de la pertinence des travaux pour le département. Le but de cette analyse n'était pas l'exhaustivité, mais la représentativité.

Enfin, nous devons tenir compte de la mise en garde présente dans le rapport d'activité. Celui-ci dit que certains partenaires – et notamment les associations – ne sont que rarement associés de façon « officielle » aux projets (c'est-à-dire, par le biais d'un contrat)[37]. Cela peut expliquer en partie la prépondérance des partenaires liés au développement agricole, ainsi que des entreprises et de l'administration. Reste que pour l'administration en charge de l'environnement ou pour les collectivités territoriales, cet argument ne s'applique pas. Seulement une enquête plus approfondie – que je ne pourrais pas faire dans le cadre de ce mémoire – serait à même d'apporter plus de précision sur ce point.

[36] *Idem* : 38.
[37] *Idem* : 39.

4. Les publics actuels de la communication externe du SAD

Après avoir compris qui sont les partenaires de recherche du SAD, voyons maintenant s'ils correspondent bien aux publics actuels du département. Pour cela, je présente ici des analyses réalisées à partir de trois sources d'information. La première est le fichier Diffactuelle, qui comprend l'ensemble des destinataires de *FaSADe,* le bulletin d'information du SAD sur ses recherches. Il s'agit essentiellement d'un fichier de communication externe, même si environ 13% des entrées correspondent à des agents de l'INRA (comme démontré dans la Figure 6).

La deuxième source est le sondage réalisé auprès des lecteurs de *FaSADe* en 2003. L'analyse de certaines réponses nous renseigne sur la pénétration effective de ce support[38].

Finalement, je me suis penchée sur les statistiques de fréquentation du site Internet du département. La synthèse des données relatives aux huit premiers mois de 2007 permet également de tirer des éléments d'analyse sur les publics du SAD.

4.1. Le fichier de contacts Diffactuelle

Créé en 1999, à l'occasion du lancement de *FaSADe*, ce fichier regroupe 1049 contacts avec des informations telles que nom, institution, service et adresse postale. La presque totalité des destinataires recensés est en France, l'étranger ne représentant que 3,7% des envois. La Figure 5 ci-dessous montre les proportions entre d'une part les contacts appartenant au monde de l'enseignement (y compris secondaire) et de la recherche, et d'autre part ceux qui peuvent être des partenaires (ici appelés « professionnels, décideurs et associations »).

Figure 5 : Les destinataires de *FaSADe* par grandes catégories d'institutions

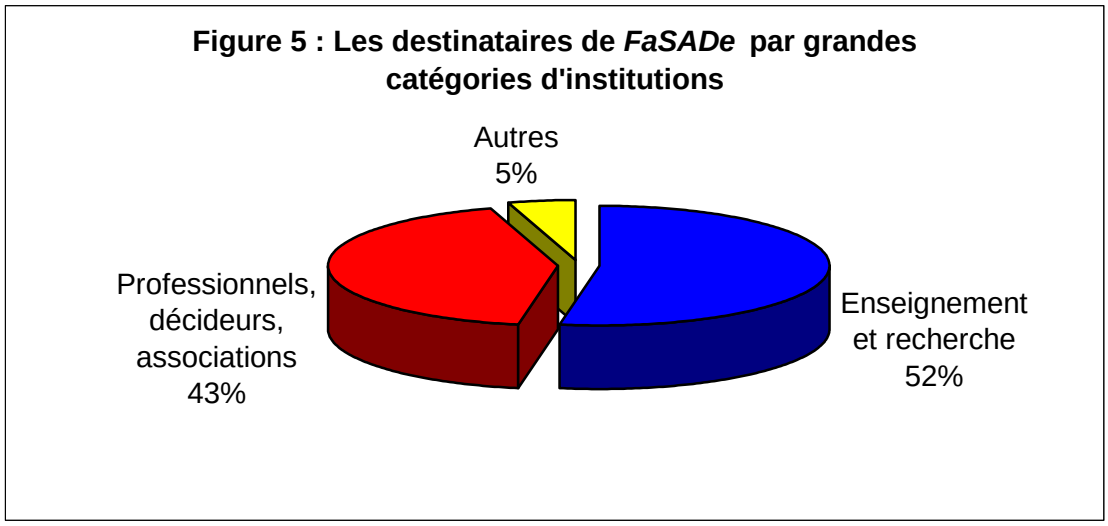

[38] D'autres résultats seront présentés dans le chapitre 5, et l'intégralité des réponses est dans l'annexe 7.

Figure 6 : Répartition des destinataires *FaSADe* par type d'établissement

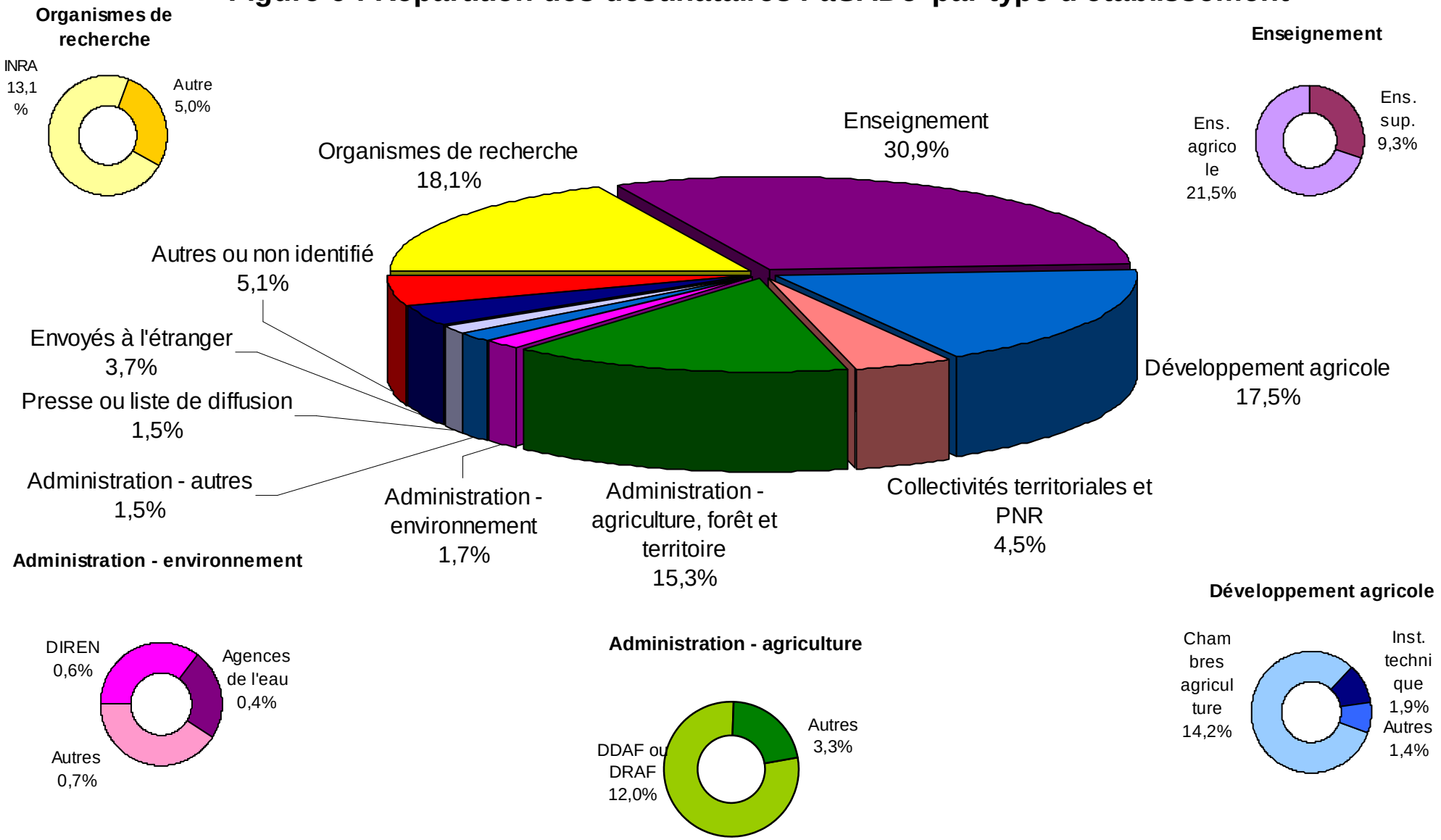

Nous observons que le monde de l'enseignement et de la recherche compte pour plus de la moitié des contacts de communication de l'UPIC. En regardant la Figure 6, nous noterons que cette grande catégorie se décompose en : 30,9% d'établissements d'enseignement (dont 21,5% de lycées et centres de formation agricole), 18,1% de personnes ou équipes dans des organismes de recherche (dont 13,1% à l'INRA) et 3,7% de personnes travaillant dans l'enseignement supérieur et la recherche à l'étranger.

La catégorie Professionnels, décideurs et associations a été sous-divisée avec la même typologie utilisée pour les partenaires socio-économiques dans le chapitre précédent. Ainsi, le développement agricole arrive en tête avec 17,5% des destinataires (dont 14,2% dans les chambres d'agriculture), suivi par l'administration chargée de l'agriculture, de l'environnement et du territoire, qui répond pour 15,3% (dont 12% dans les seules directions régionales ou départementales de l'agriculture et de la forêt – DRAF et DDAF). Les collectivités territoriales et parcs naturels régionaux (4,5%), l'administration chargée de l'environnement (1,7%) ou d'autres sujets (1,5%) et la presse ou listes de diffusion (1,5%) arrivent à la fin du classement.

Si on compare les institutions présentes dans Diffactuelle avec les partenaires recensés dans les projets de recherche analysés dans le chapitre antérieur, on observe que seulement 54 de ces partenaires (ou 32%) figurent dans le fichier de contacts. Ce décalage montre le besoin d'actualisation de Diffactuelle, mission à laquelle j'ai contribué pendant mon stage.

Figure 7 : Pourcentages d'institutions partenaires et d'institutions présentes dans Diffactuelle - comparaison

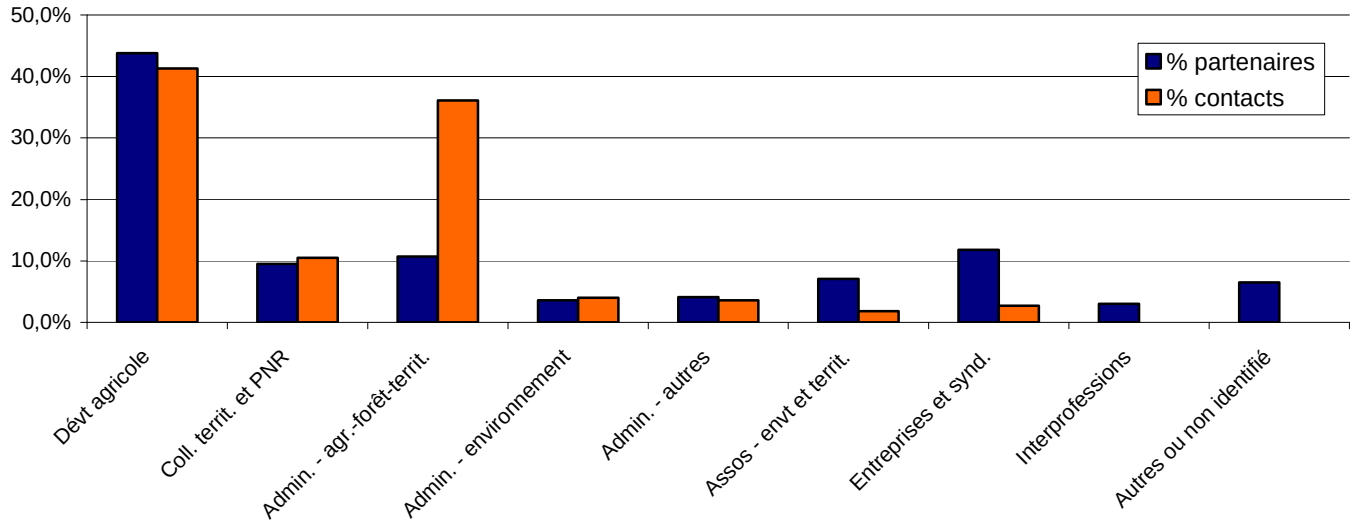

Une analyse plus détaillée (Figure 7) montre que certains types d'institutions sont spécialement sous-représentés dans Diffactuelle. Par exemple, alors que les associations d'environnement ou de territoire correspondent à 7,1% des partenaires recensés, elles ne représentent que 1,8% des contacts du SAD. Dans le cas des interprofessions, le décalage est encore plus important, puisqu'elles sont simplement absentes du fichier de contacts. A l'opposé, l'administration chargée de l'agriculture, de la forêt et des territoires est surreprésentée dans Diffactuelle, avec 36,1% des contacts, alors qu'elle ne correspond qu'à 10,7% des partenaires.

Pour les organismes de développement agricole, les collectivités territoriales et PNR, l'administration chargée de l'environnement et d'autres sujets, il y a symétrie entre leur représentativité parmi les partenaires et dans le fichier de contacts. Ceci ne veut pas dire que l'actualisation du fichier ne doive pas se faire aussi dans ces catégories. En effet, ces chiffres masquent l'absence de groupes importants d'institutions. Par exemple, dans Diffactuelle, la catégorie Collectivités territoriales et PNR comprend presque exclusivement des parcs, alors que les conseils régionaux et généraux et les autres collectivités sont pratiquement absents.

Finalement, on notera la prédominance du monde agricole dans le fichier de destinataires de *FaSADe*, comme on l'a observé dans l'analyse des partenaires. Si on rajoute les partenaires strictement liés à ce domaine (Développement agricole, Administration – agriculture, forêt, territoire) et les établissements d'enseignement secondaire agricole, on arrive à 54,3% des contacts.

4.2. Le sondage FaSADe 2003

Après avoir vu à qui on envoie *FaSADe*, essayons de comprendre qui lit effectivement le support. Pour cela, nous ne disposons que d'une source, le sondage réalisé en 2003 par questionnaire encarté dans l'un des numéros, à remplir et renvoyer par courrier. Les questions qui nous intéressent pour l'instant sont celles relatives à l'institution dans laquelle travaille le répondant et la fréquence de lecture du support.

Le faible taux de réponse (3% des 1300 questionnaires envoyés, soit 42 réponses) oblige à la prudence dans l'interprétation des résultats. On peut cependant, en croisant les informations des figures 8 et 9, dégager des pistes de réflexion. En partant de l'hypothèse que le fait de répondre au sondage dénote un intérêt particulier pour le support (puisque le lecteur donne de son temps sans perspective de contrepartie), on peut conclure que les personnes les plus intéressées par *FaSADe* travaillent dans l'enseignement (secondaire ou supérieur), dans la recherche (à l'INRA ou ailleurs) ou dans le développement agricole (chambres d'agriculture).

En effet, ce sont les seules catégories représentées à peu près à égalité dans les graphiques « Répartition des destinataires de *FaSADe* par type d'établissement » (Figure 6) et « Type d'organisme d'appartenance des répondants » du sondage (Figure 8). Les catégories liées à l'enseignement et la recherche (enseignement secondaire et agricole, enseignement supérieur et recherche et INRA) représentent 58,2% des répondants, ce qui est comparable aux 52% de leur représentation dans Diffactuelle.

L'administration, notamment celle chargée de l'agriculture, est peu présente. Seulement deux DDAF (pesant pour 7% du total, soit deux réponses) se sont manifestées, alors qu'elles comptent, avec les DRAF, pour 12% des destinataires de *FaSADe* (l'ensemble de l'administration chargée de l'agriculture, la forêt et le territoire représente 15,3% des contacts). Les autres institutions ont été regroupées dans une seule catégorie, car la base (42 réponses) était trop petite pour permettre d'aller plus loin – la catégorie Autres regroupe seulement cinq répondants, soit 11,6% du total.

Figure 8 : Types d'organisme d'appartenance des répondants

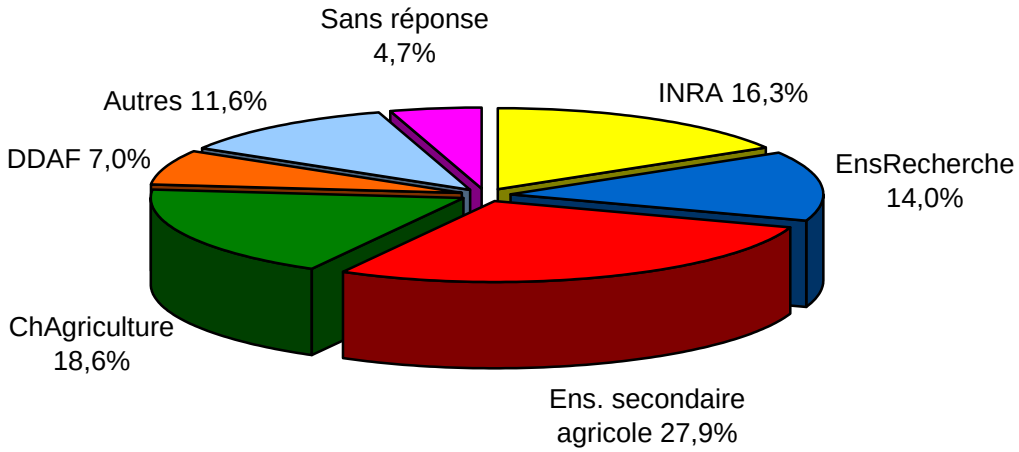

Figure 9 : Fréquence de lecture par type d'organisme

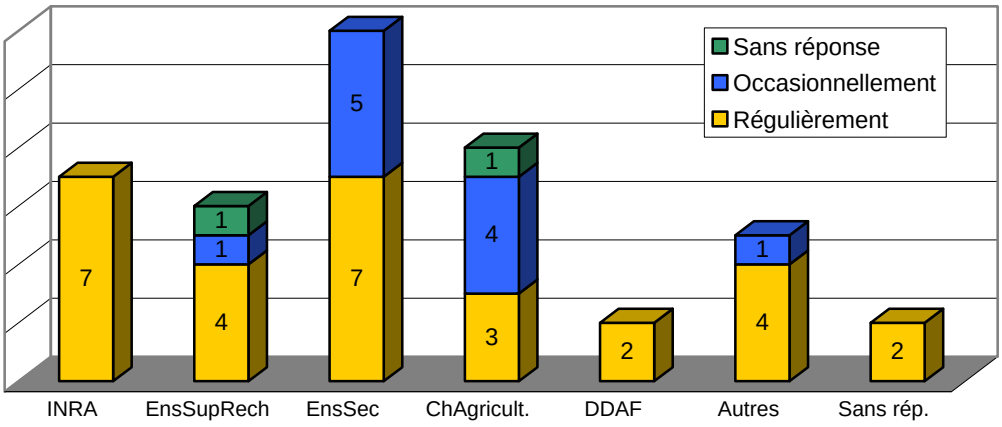

La Figure 9 permet d'approfondir la réflexion en nous renseignant sur la fréquence de lecture des différents types de répondants. Les chiffres sont, cette fois-ci, absolus. Ils nous montrent que les lecteurs les plus assidus sont ceux liés à l'enseignement ou à la recherche.

Il est difficile de conclure quoique ce soit sur un échantillon aussi restreint. Nous pouvons cependant nous interroger sur l'intérêt suscité par *FaSADe* chez nos publics prioritaires, c'est-à-dire les professionnels, décideurs et associations. C'est dans cet univers en effet que nous observons à la fois des catégories d'institutions sous-représentées parmi les répondants (par rapport à leur poids en tant que destinataires) et des lecteurs moins fidèles. Serait-ce que *FaSADe* est moins adapté à ces publics qu'à ceux proches de l'enseignement et de la recherche ?

En ce qui concerne les institutions liées à l'environnement et à la gestion des territoires, leur nombre est déjà trop restreint dans Diffactuelle pour que l'on puisse en observer quoique ce soit dans le sondage. L'addition des catégories Autres et Sans réponse de la Figure 8 (16,3%)

correspond à peu près à celle des catégories Collectivités territoriales et PNR, Administration – environnement, Administration – autres, Presse et listes de diffusion et Autres ou non identifié de la Figure 6 (14,3%). Ceci indique une symétrie dans leur position sur les deux groupes de données.

4.3. Les statistiques de consultation du site Internet

A la différence des destinataires de *FaSADe*, les internautes ont une démarche proactive. Le SAD ne diffuse pas de lettre d'information électronique externe. Nous ne pouvons donc pas savoir à priori qui « reçoit » les informations diffusées sur le site Internet du département.

L'analyse des publics de ce canal de communication mixte (aussi bien interne qu'externe) se fait à partir des statistiques de consultation. Le logiciel analog, installé sur le serveur, capte les informations sur les visiteurs et produit des rapports mensuels. J'ai réalisé une synthèse des rapports des mois de janvier à août 2007 dont les résultats sont présentés ci-dessous.

Le Tableau 7 montre le numéro de requêtes effectuées par mois sur le site sur la période étudiée. Une requête équivaut à une page visitée ou à un fichier téléchargé. Analog ne donne pas le nombre de visiteurs[39].

Tableau 7 : Nombre de requêtes réussies (pages visitées ou fichiers téléchargés) par mois

	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août
Requêtes	20 943	15 921	22 257	20 020	20 889	20 941	18 209	19 106
Moyenne p. jour	671	637	718	657	674	730	587	600

Le nombre reste relativement constant sur la période, avec une baisse de la fréquentation aux mois de juillet et août (observable aussi bien sur le nombre total de requêtes que sur la moyenne journalière). En février, le nombre de requêtes est très faible du fait probablement du nombre de jours plus petit que celui des autres mois, mais la moyenne journalière ne s'éloigne pas énormément de celle de janvier. Mars est, quant à lui, le mois plus actif de la période.

La Figure 10 représente la fréquentation du site par jour de la semaine. Le nombre de visites est relativement constant du lundi au vendredi, avec un léger pic le mardi. Le week-end cependant, l'activité décroît énormément.

En ce qui concerne l'heure de la journée (Figure 11), les pics se situent autour de 11:00 et 15:00. La concentration des visites entre 8:00 et 23:00 (voire entre 9:00 et 18:00) est très claire. La période entre 12:00 et 13:00 marque une diminution nette des visites.

La mise en perspective de ces trois ensembles de données pointe vers une utilisation professionnelle du site. En effet, la fréquentation est la plus importante pendant les heures de bureau et les jours ouvrables. Les périodes de vacances (mois de juillet et août), le week-end et les heures de repas voient, au contraire, une nette décroissance du nombre de requêtes.

[39] Sur la base du numéro de hôtes connectés sur un mois (environ 1600 en janvier, par exemple), j'estime que le site doit avoir près de 2000 visiteurs uniques mensuels, mais ce chiffre est très approximatif et ne saurait servir de base pour une analyse sérieuse.

Figure 10 : Requêtes sur le site Internet par jour de la semaine

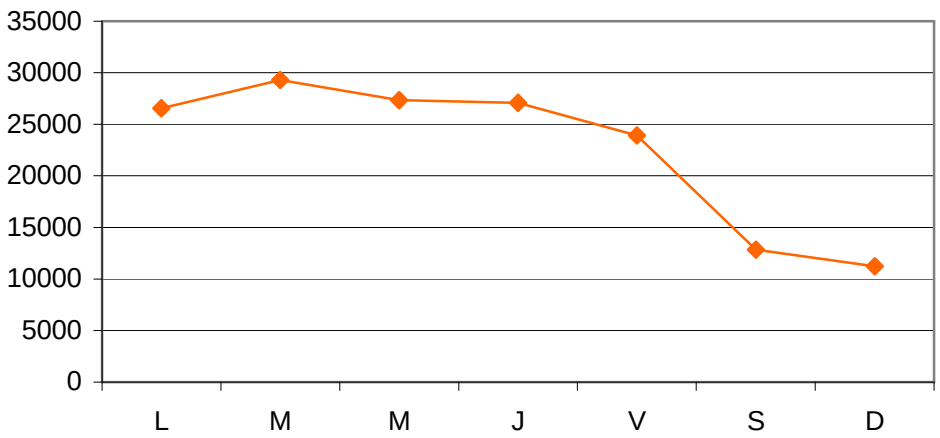

Figure 11 : Requêtes sur le site Internet par heure de la journée

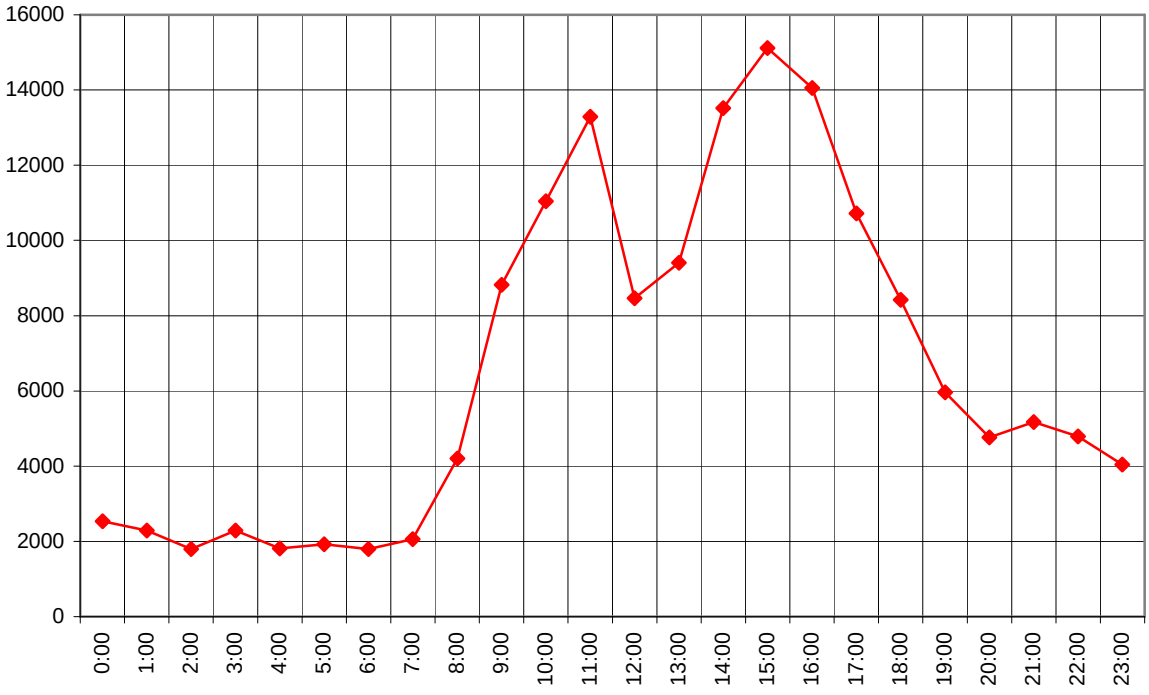

Pour vérifier cette tendance, il serait nécessaire de connaître l'endroit depuis lequel les visiteurs accèdent au site. C'est ce que j'ai essayé de faire en synthétisant les informations relatives aux requêtes par hôte. Analog récupère l'adresse IP des machines qui visitent le site et, dans un certain nombre de cas, il arrive à le « traduire » en lettres (l'adresse IP est numérique). Le rapport mensuel présente les 100 hôtes qui ont envoyé le plus de requêtes, les autres étant regroupés dans une ligne « Non listés ».

Pour réaliser le Tableau 8, j'ai regroupé les lignes dénombrant des serveurs d'un même type d'organisation. Par exemple, cache.avignon.inra.fr et cache.grignon.inra.fr sont deux serveurs de l'INRA, ils ont donc été regroupés dans la ligne « INRA ». Devant le nombre de données à traiter pour aboutir à cette synthèse, j'ai choisi de ne prendre en compte que la moitié de la période étudiée. J'ai ainsi retenu un mois sur deux, c'est-à-dire les mois de janvier, mars, mai et juillet. Cela permet de prendre en compte les fluctuations saisonnières (par exemple, la diminution du nombre de visites pendant l'été) et par conséquent, d'avoir une meilleure représentativité.

Malheureusement, l'imprécision des données fournies par analog est trop importante. En effet, plus de la moitié des requêtes sont effectuées par des hôtes non listés, et une autre part importante (15%) provient d'hôtes non identifiés. Si on y rajoute les moteurs de recherche (qui viennent « crawler » le site, c'est-à-dire vérifier les mises à jour et indexer les pages) et la ligne « Autres », on arrive à plus des trois-quarts des requêtes. Autant dire que les informations qui nous intéressent ne sont disponibles que pour 23% des requêtes.

Tableau 8 : Répartition des requêtes selon la localisation des internautes

Les valeurs supérieures à 10% sont marquées en bleu.

Catégorie d'institution	Janvier		Mars		Mai		Juillet		Total	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
INRA	5149	**24,59%**	2151	9,64%	2390	**11,44%**	1881	**10,32%**	11571	**14,06%**
Autres org. de recherche FR	331	1,58%	122	0,55%	253	1,21%	170	0,93%	876	1,06%
Ens. supérieur FR	682	3,27%	1033	4,63%	447	2,14%	291	1,60%	2453	2,98%
Ens. et recherche étranger	189	0,90%	285	1,28%	219	1,05%	183	1,00%	876	1,06%
Développement agricole					90	0,43%	29	0,16%	119	0,14%
Administration et collectivités	191	0,91%			90	0,43%			281	0,34%
Particuliers abonnés à Wanadoo	472	2,26%	803	3,62%	800	3,83%	517	2,84%	2592	3,15%
Sous-total A	**7014**	**33,51%**	**4394**	**16,10%**	**4289**	**20,53%**	**3071**	**16,85%**	**18768**	**22,80%**
Autres	42	0,20%	589	2,65%	39	0,19%	415	2,27%	1085	1,32%
Moteurs de recherche (crawl)	309	1,48%	676	3,05%	613	2,94%	1134	6,23%	2732	3,32%
Non identifiés	3301	**15,74%**	3498	**19,34%**	2530	**12,11%**	3005	**16,52%**	12334	**14,99%**
Non listés (8238 hôtes)	10277	**49,07%**	13100	**58,86%**	13418	**64,23%**	10584	**58,13%**	47379	**57,57%**
Sous-total B	**13929**	**66,49%**	**17863**	**83,90%**	**16600**	**79,47%**	**15138**	**83,15%**	**63530**	**77,20%**
Total	**20943**	**100,00%**	**22257**	**100,00%**	**20889**	**100,00%**	**18209**	**100,00%**	**82298**	**100,00%**

Dans ce petit quart de l'activité, on distingue 14% de consultations faites à partir d'un ordinateur situé dans un centre INRA. Les autres organismes de recherche français répondent pour 1% de la fréquentation, tandis que l'enseignement supérieur français représente 3%. Les requêtes faites à partir d'une institution de recherche ou d'enseignement supérieur étrangère représentent 1% du total. Les collectivités territoriales avec l'administration (0,34%) et le développement agricole (0,14%) sont à peine visibles. Finalement, les personnes consultant depuis leur domicile par le biais d'un accès Internet fourni par Wanadoo représentent 3,15%. Il n'est pas possible de savoir si ces personnes visitent le site à titre privé ou professionnel.

Eu égard à l'imprécision évoquée plus haut, il serait imprudent de faire des conclusions sur ces chiffres. La seule catégorie pour laquelle nous avons des données fiables est l'INRA, dont les serveurs sont bien identifiés (ce qui est tout à fait normal dans notre cas). Nous savons donc que les consultations effectuées par les agents de l'INRA sont relativement importantes. Quant au reste, nous ne pouvons qu'imaginer que les institutions d'enseignement et de recherche,

françaises comme étrangères, seraient responsables d'une grande partie des consultations (la majorité peut-être, si on y inclut l'INRA).

Passons maintenant à la Figure 12. Ce graphique synthétise, pour la période de huit mois considérée, les principaux sites de provenance de nos internautes. Il s'agit du site que la personne a visité juste avant d'arriver sur une page du SAD. En général, cela veut dire qu'elle a cliqué sur un lien qui renvoie vers notre site. L'immense majorité des visiteurs provient du site de l'INRA (www.inra.fr). Les autres proviennent de Google français ou américain. La tranche « Autres » est, quant à elle, composée d'une grande quantité de sites répondant pour une ou quelques requêtes. On y trouve essentiellement Google (belge, marocain…), d'autres moteurs de recherche et d'autres sites de l'INRA (ceux des centres notamment).

Cela veut dire que pour dix internautes qui arrivent sur le site du SAD, neuf sont envoyés par d'autres sites de l'INRA (pratiquement toujours le site national). Il ne nous est pas interdit de penser qu'il s'agit de personnes spécialement intéressées par les recherches de l'institut, puisqu'elles ne se sont pas contentées de regarder les premières pages du site national. On a donc probablement affaire à des enseignants, étudiants, chercheurs, professionnels, décideurs ou associations liés aux thèmes de l'agriculture, de l'environnement et du territoire.

Figure 12 : Site de provenance des visiteurs du site Internet du SAD

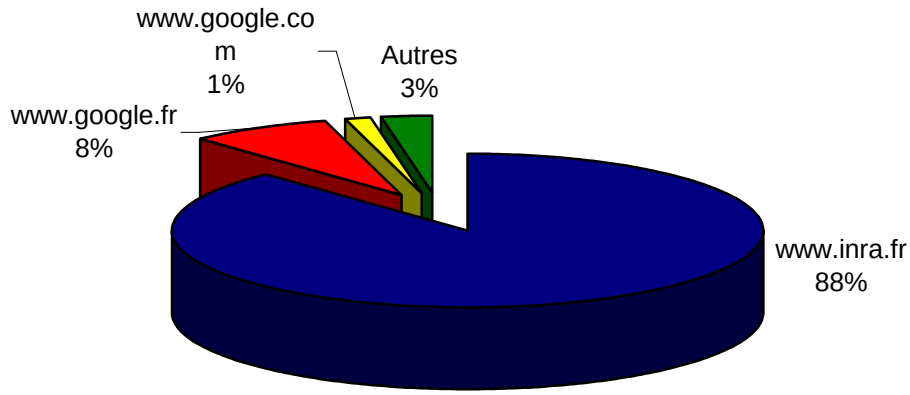

Quant à ceux qui trouvent les pages du SAD par un moteur de recherche, analog renseigne sur les mots-clés utilisés. Cependant, ceux-ci sont tellement divers (et la zone « Autres » tellement importante) qu'il n'est possible d'en tirer aucune information.

4.4. Convergences et décalages entre les trois sources

L'analyse de ces trois sources de renseignements nous montre l'importance des publics liés d'une part à la recherche et à l'enseignement, et d'autre part au monde agricole. Même si, dans le chapitre précédent, nous avons vu que les thèmes de l'environnement et du territoire ont pris de l'importance dans le département, les partenaires socio-économiques les plus récurrents (même pour les recherches sur ces thèmes) relèvent du développement agricole. Il n'est donc pas étonnant que ces institutions-là constituent aussi des publics importants.

Le poids du monde de l'enseignement et de la recherche dans les publics de communication du SAD paraît très important pour un support qui se veut un pont entre les chercheurs du SAD et des professionnels, décideurs et associations. Apparemment, *FaSADe* répond bien à leurs attentes, ce qui n'est peut-être pas vrai pour ceux que l'on considère actuellement comme des publics prioritaires pour la communication du département. J'approfondirai cette réflexion dans le prochain chapitre.

D'une façon générale, la structure (poids des différentes catégories d'institution) du fichier de contacts reflète celle des partenaires de recherche. Cependant, nous avons vu que ce fichier comporte des lacunes qu'il est important de combler. D'une part, seulement le tiers des partenaires recensés est présent dans le fichier. D'autre part, il y a un certain décalage entre les sujets sur lesquels le département travaille et les publics : les institutions liées à l'environnement et à la gestion du territoire mériteraient d'être plus nombreuses parmi les destinataires, même si elles ne représentent qu'une minorité des partenaires contractuels.

Finalement, on note une méconnaissance généralisée des publics, dans le sens où seulement un sondage à visée de communication externe a été réalisé depuis 1999. Ceci est plus marqué pour les publics minoritaires évoqués ci-dessous, puisque justement on communique très peu avec eux. En ce qui concerne les publics du site Internet, nous avons vu à quel point il est difficile de les connaître. Nous reviendrons sur cette question dans les chapitres 5 et 7.

5. Les supports de communication externe du SAD

Les chapitres précédents ont présenté l'analyse des sujets sur lesquels nous pouvons faire du transfert et de l'échange de connaissances et des publics auxquels nous nous adressons actuellement. Dans ce chapitre, nous analyserons les canaux de communication externe existants aujourd'hui au SAD, et notamment ceux pilotés par l'UPIC : *FaSADe* et le site Internet.

5.1. Le support papier FaSADe

5.1.1. Analyse de deux ensembles de données

Ce support imprimé sur quatre pages aborde à chaque numéro une opération de recherche dont les résultats ont été déjà sanctionnés par des publications scientifiques (dont certaines sont citées en fin d'article pour le lecteur qui voudrait approfondir le sujet). Outil de transfert de connaissances, *FaSADe* est écrit par des chercheurs pour des « profanes » potentiellement intéressés par les connaissances produites dans le département. Le langage et la façon d'aborder les sujets restent assez caractéristiques du monde scientifique, même si un effort de vulgarisation est sensible.

FaSADe a été créé en 1999. A l'origine, sa périodicité était trimestrielle, mais la Figure 13 montre que, depuis 2004, le support ne paraît plus qu'une ou deux fois par an. Actuellement, l'équipe de rédaction – chargée de la sollicitation des auteurs, de la gestion des manuscrits, de la relecture et révision, de la mise en page, du suivi de l'impression et de l'envoi – est composée par Françoise Maxime (UPIC, Grignon), Martine Mignote (UPIC, Dijon) et Michel Meuret (Unité Ecodéveloppement, Avignon).

Figure 13 : Numéros de *FaSADe* par an (1999-2007)

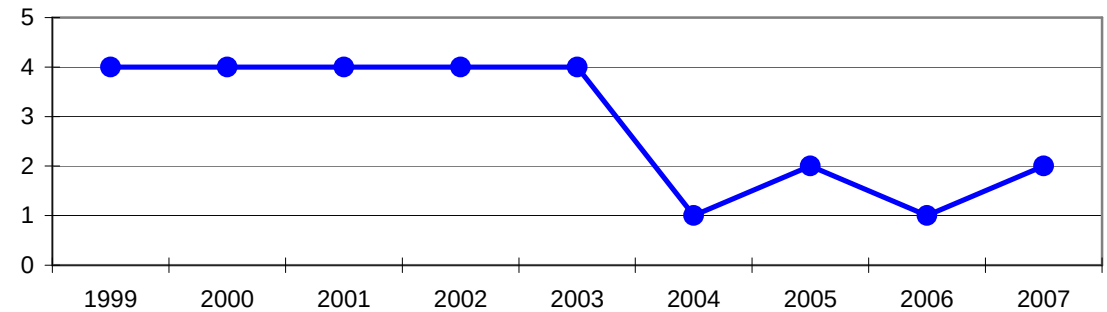

Pour analyser ce support, je me suis servie de deux sources : les résultats du sondage effectué auprès des lecteurs en 2003 (dont il a déjà été question dans le chapitre antérieur) et le croisement de différentes informations récupérées dans les 26 numéros de *FaSADe* édités à ce jour[40]. A titre d'illustration, le numéro 12 est présenté en annexe, accompagné d'une liste des numéros parus jusqu'à maintenant.

[40] Le numéro 26 est sous presse et paraîtra d'ici la fin de l'année.

Figure 14 : Les thématiques abordées dans *FaSADe* (1999-2007)

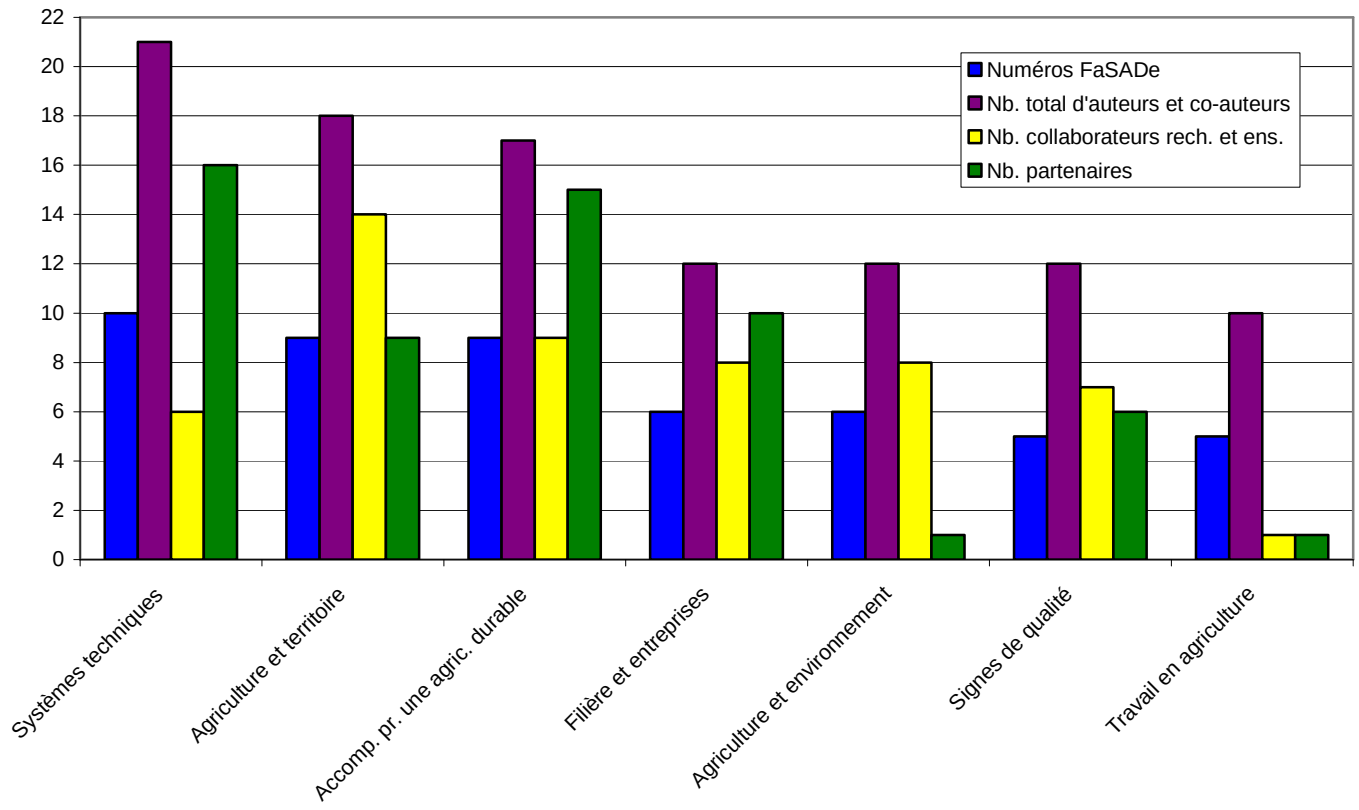

Je me suis tout d'abord penchée sur les thématiques traitées dans le support. Pour cela, j'ai employé la typologie et la méthode déjà utilisées pour les contrats de recherche et présentée dans le chapitre 3 – c'est-à-dire qu'un même numéro peut comporter jusqu'à trois thématiques. La Figure 14 montre un relatif équilibre dans la représentation des différents thèmes au long des numéros de *FaSADe*. Le thème le moins traité est celui du travail en agriculture, le plus abordé étant celui des systèmes techniques. Agriculture et territoire et Accompagnement pour une agriculture durable sont également bien placés. Filières et entreprises, Agriculture et environnement et Signes de qualité sont des thèmes moins mis en avant.

En ce qui concerne le nombre d'auteurs, il tourne autour de deux quelle que soit la thématique, avec des ratios un peu plus bas (1,75 auteur par numéro pour Travail en agriculture) et d'autres un peu plus élevés (2,4 auteurs/numéro pour Signes de qualité). Les nombres de collaborateurs scientifiques (partenaires liés à la recherche et à l'enseignement) et de partenaires socio-économiques, quant à eux, varient considérablement selon les thématiques. Ainsi, dans les numéros traitant des Systèmes techniques, Accompagnement de l'agriculture et Filières et entreprises, nous avons plus de partenaires que de collaborateurs. Dans ceux relatifs à Agriculture et territoire, Agriculture et environnement et Signes de qualités, c'est le contraire qui se produit, tandis que le Travail en agriculture rassemble un nombre égal de collaborateurs et de partenaires (même si le chiffre est modeste).

Il est curieux de noter que certains thèmes pourtant très présents dans l'activité de recherche du SAD, comme Agriculture et environnement, sont minoritaires dans *FaSADe*. De plus, alors

qu'ils rassemblent un grand nombre de partenaires socio-économiques (comme démontré dans le chapitre 3), seulement une institution partenaire est citée dans le support. A l'opposé, le thème de l'accompagnement en agriculture arrive en troisième place dans le classement (avec notamment un nombre important de partenaires cités), même s'il n'occupe que la quatrième place dans les contrats recensés.

Ces décalages pourraient, au moins en partie, être expliqués par un biais introduit par le choix des programmes étudiés dans le chapitre 3. Par ailleurs, les chiffres concernant le nombre de partenaires et de collaborateurs sont à prendre avec une certaine précaution, car la liste placée à la fin de chaque numéro n'est ni forcément exhaustive, ni toujours précise (parfois, nous n'avons que la mention d'un projet de recherche fédérateur), ni même systématiquement présente !

Figure 15 : Numéros de *FaSADe* par thématique par an (1999-2007)

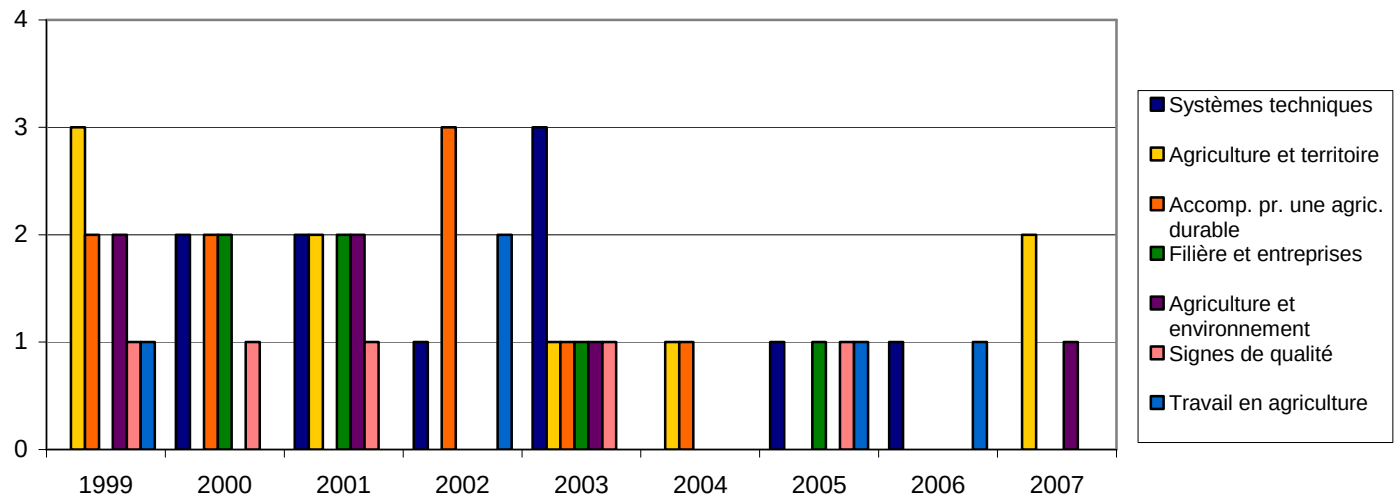

Avec la Figure 15, j'ai essayé de comprendre si les thématiques traitées dans *FaSADe* évoluaient avec les recherches du SAD. Mon hypothèse était que le thème Agriculture et environnement n'aurait émergé dans le support que récemment, ce qui expliquerait sa présence peu importante dans l'ensemble des numéros. Or, cette hypothèse ne trouve pas écho dans la réalité. En effet, des quatre numéros parus la première année, deux portaient sur ce thème. La troisième année, deux autres numéros abordaient la question, ainsi qu'un numéro de 2003. A partir de 2004, on n'en parle plus. En même temps, le thème de l'environnement ne cessait de gagner en notoriété.

A l'exception de cette dernière thématique, on retrouve un bon équilibre dans les thèmes abordés dans *FaSADe*. Ce support rempli donc bien sa fonction de « vitrine » des recherches du SAD, en présentant la diversité des recherches réalisées dans le département.

Nous avons déjà commencé à aborder la question des auteurs, des collaborateurs scientifiques et des partenaires socio-économiques. Penchons-nous plus précisément sur les co-auteurs. Comme il a déjà été démontré, les recherches du SAD se font très souvent en partenariat, et les partenaires socio-économiques constituent le premier public de la communication de transfert

et échange du département. J'ai voulu donc savoir s'ils sont également associés à l'écriture des articles par lesquels se fait une partie de cette communication.

La Figure 16 nous montre qui sont les co-auteurs non *sadiens* des articles de *FaSADe*. Nous voyons que seulement deux numéros ont été co-écrits avec des partenaires, tandis que huit l'ont été avec des scientifiques n'appartenant pas au SAD (dont seulement un avec un étranger, ce qui peut se justifier par les contraintes linguistiques). Reste que la majorité écrasante des numéros – 16 sur 26 – a été réalisée exclusivement par des chercheurs et techniciens du SAD.

Figure 16 : Numéros de FaSADe par type de co-auteur hors SAD (1999-2007)

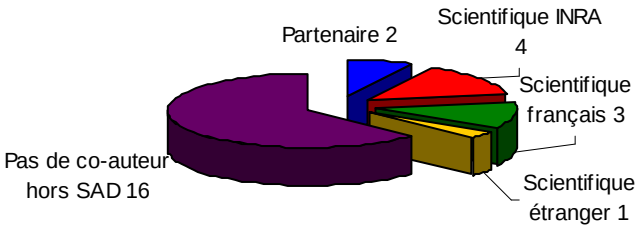

J'ai voulu également savoir si *FaSADe* présente t-il de façon équilibrée les différentes unités du département. La Figure 17 montre que ce n'est pas le cas. En effet, 23 des 26 numéros parus jusqu'à présent ont été écrits par des chercheurs de sept unités. Parmi celles-ci, une seule (SAD-APT, Paris-Grignon) est présente dans presque la moitié des numéros (écrits par 15 auteurs). L'unité SICOMOR/AGIR (Toulouse) est également bien représentée, avec cinq numéros et dix auteurs. L'écart entre ces deux unités de recherche et les autres est net.

Figure 17 : Numéros de *FaSADe* et nombre d'auteurs par unité SAD (1999-2007)

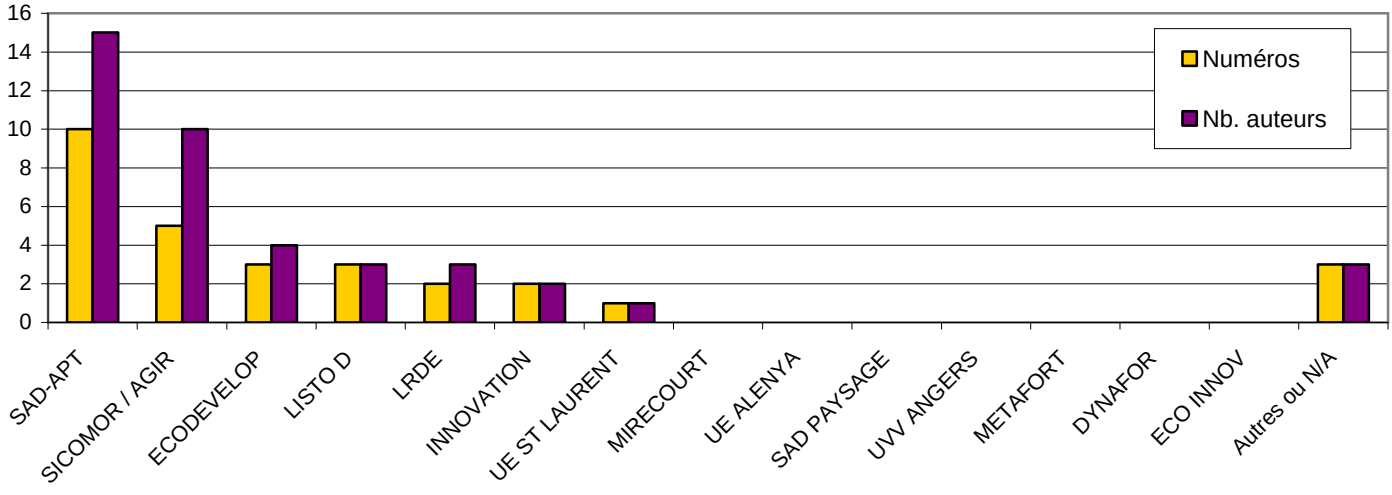

En complément de ces informations apportées par l'analyse des numéros de *FaSADe*, il est possible de tirer également des enseignements des réponses au sondage réalisé en 2003. Les questions portaient plus sur l'utilisation du support que sur son appréciation. Ainsi, on apprend que malgré l'indication, en fin de numéro, des coordonnées des auteurs et d'autres articles

publiés sur le même thème, la plupart des lecteurs se contente du quatre-pages (voir figures 18a et 18b). Seulement 17 personnes (sur 42) lisent d'autres articles des mêmes auteurs, et pas plus de cinq ne les contactent.

Figure 18a : La lecture de FaSADe vous incite-t-elle à contacter les auteurs ?

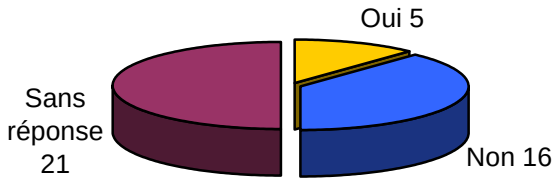

Figure 18b : La lecture de FaSADe vous incite-t-elle à lire d'autres articles des mêmes auteurs ?

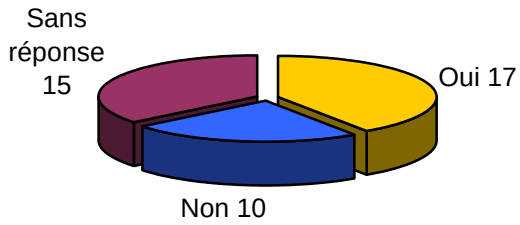

En ce qui concerne la diffusion interne de *FaSADe*, les réponses nous montrent qu'elle est élevée (36 répondants diffusent à au moins une autre personne ou service). Les lecteurs transmettent la publication surtout au service de documentation de leur institution (24 personnes) et à leurs collègues de travail (9 réponses)[41].

Quant à la conservation des numéros, elle est également importante (36 personnes) et concerne deux types d'archivage : dans les services de documentation, où le support peut être utilisé dans le cadre d'une recherche thématique ou d'un dossier, et dans des bureaux (bibliothèque personnelle ou de service). Ceci peut en partie expliquer la préférence prononcée pour le support papier au détriment d'un éventuel format numérique. Il faut cependant rester prudent quant à cette dernière donnée, parce que la culture Internet s'est beaucoup disséminée en quelques années, et il est possible que la préférence soit aujourd'hui différente de celle de 2003.

5.1.2. FaSADe : points forts et faibles

Aux analyses présentées précédemment, j'en ai ajouté une plus centrée sur la forme et plus proche d'une « analyse de communicant ». La synthèse présentée ci-dessous découle de cette réflexion et incorpore également des éléments issus de ce qui a été dit depuis le début du chapitre.

[41] Tous les graphiques sont présentés, avec les résultats complets du sondage, à l'annexe 7.

5.1.2.1. Points forts

- Information fiable puisque produite par les chercheurs et sanctionnée par des publications
- Format compact, ni trop long, ni trop court
- Présence d'illustrations, photos et encadrés (plusieurs niveaux de lecture)
- Aspect visuel qui inspire le sérieux
- Présence de références aux publications en fin d'édition : crédibilité et possibilité d'aller plus loin (même si la plupart des lecteurs ne le font pas)
- Identification claire de l'INRA en couverture
- Titres en général clairs et percutants
- Gratuité : dénote une volonté d'être accessible, de dialoguer ; signe de l'engagement fort du département dans le transfert des connaissances
- A la fin des articles, les collaborateurs et partenaires ayant participé à la recherche sont souvent cités ; leur nombre parfois conséquent montre que le SAD noue des relations importantes avec les acteurs de terrain
- Diversité des thèmes traités qui reflète bien les recherches du département

5.1.2.2. Points faibles

- Absence de couleur : aspect austère, nuit à la lisibilité des graphiques et rend les photos moins expressives
- Aspect général (présentation) trop sobre, donne l'impression d'un support beaucoup trop sérieux
- Certains numéros manquent d'illustration (par ex., les n° 13 et 23) ; sur d'autres, une profusion de graphiques et schémas donne l'impression d'un rapport statistique ou technique (par ex., n° 19 – cette sensation est amplifiée par l'absence de couleur). Un équilibre reste à trouver.
- Numéros thématiques : tendance à n'intéresser que les personnes concernées (par ex., le n° 19 est clairement destiné aux propriétaires et gestionnaires de forêts) ; ne favorise pas forcément la fidélisation du lecteur
- Irrégularité de la parution : nuit à la crédibilité du support ; ne favorise pas la fidélisation du lecteur
- Pas d'identification claire du SAD en couverture ; celui qui ne connaît pas peut penser que « sciences pour l'action et le développement » est la signature de l'INRA ; en tout cas, ce n'est pas évident de comprendre qu'il s'agit d'un département de recherche puisque le mot « département » n'est pas présent sur la couverture.
- Peu d'implication des collaborateurs et notamment des partenaires dans la rédaction des articles (seulement deux numéros ont été co-rédigés avec des partenaires)
- Déséquilibre dans la représentation des différentes unités (certaines apparaissent trop souvent, d'autres peu ou pas du tout)
- Manque de connaissance et, par conséquent, faible prise en compte des attentes de nos publics. Manque d'interactivité, communication en sens unique : on est plus dans une logique de transfert que d'échange

5.2. Le site Internet

Le site Internet du SAD est hébergé par l'INRA et géré par l'UPIC (la *webmaster* est Martine Mignote). Ce site existe depuis plusieurs années, mais il a été refait il y a environ deux ans et continue d'évoluer.

Le site peut être divisé en trois parties de taille différente, comme le montre le Tableau 9 : une institutionnelle, une d'actualité et d'information scientifiques (destinée au monde de la recherche et de l'enseignement supérieur) et une de transfert de connaissances (destinée aux utilisateurs potentiels des résultats de recherche du SAD). Les deux premières parties représentent un volume important d'informations, avec une trentaine de pages institutionnelles et une vingtaine sur les informations scientifiques (plus les pages en PDF des articles parus dans *Etudes et Recherches*). La dernière est pour l'instant plus mince, mais l'équilibre sera bientôt rétabli par la mise en ligne de plusieurs pages sur des opérations et résultats de recherche du département[42].

Dans la partie institutionnelle, sont présentées l'équipe, la structure et les orientations scientifiques du département. Il s'agit d'informations qui changent peu, et il est donc normal que l'actualisation de ces pages ne soit pas fréquente. D'une façon générale, cette partie est assez complète. On pourrait cependant y ajouter une page sur le partenariat dans le département (avec des informations extraites du rapport d'activité), ainsi qu'éventuellement, une rubrique sur l'actualité plus institutionnelle (comme les opérations de recherche importantes, les accords passés avec des équipes de recherche étrangères ou avec des partenaires socio-économiques). La mise en ligne du rapport d'activité pourrait également être envisagée.

La partie d'actualité et d'information scientifiques est actualisée au fur et à mesure des nouveautés. Elle présente d'une part des rencontres, publications et thèses du SAD, d'autre part les évènements organisés par des tiers qui sont proches des thématiques de recherche du département. Cette partie est assez complète et présente des informations utiles.

Dans la partie destinée au transfert de connaissances (et susceptible d'intéresser les utilisateurs potentiels des résultats de recherche du SAD), on trouve tous les numéros de *FaSADe* en format PDF (avec un lien vers l'adresse email de Martine Mignote pour ceux qui souhaiteraient s'y abonner). Y figure également le lien vers le site dédié au programme de recherche Vittel, qui a été très important pour le département dans les années 90. Il serait, à mon avis, plus logique d'en faire une rubrique (ou sous-rubrique) dans le site du SAD, ce qui garantirait une continuité graphique (car le site Vittel a une charte graphique propre) et faciliterait la gestion du contenu.

[42] Une stagiaire, Ando Rabarisolo, a passé quatre mois à l'UPIC en 2007 pour s'occuper de ce chantier. Elle a écrit une dizaine de textes sur des recherches choisies à partir du dernier rapport d'activité du département. De plus, un dossier sur le thème « Travail et emploi en agriculture », élaboré à partir des résultats de recherche du département SAD (par Annick Diolez, UPIC) sera prochainement mis en ligne.

Tableau 9 : La structure « en trois parties » du site Internet du SAD

Nom de la page	Adresse de la page	Actualisation
	Institutionnel	
L'équipe du département	http://www.inra.fr/sad/rub1orga/equipDpt.htm	Selon changement dans l'équipe
Les unités / Qui sommes-nous ?	http://www.inra.fr/sad/rub1orga/dispositif.htm	Pas d'actualisation
La carte des unités / Localisation des unités	http://www.inra.fr/sad/rub1orga/localunites.htm	Pas d'actualisation
Sites des unités	Liens externes	Pas d'actualisation
Les missions	http://www.inra.fr/sad/rub2rech/missions.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Les thématiques de recherche (menu)	http://www.inra.fr/sad/rub2rech/quatreChamps.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Transformation des systèmes d'activité…	http://www.inra.fr/sad/rub2rech/leCt1.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Dispositifs… pour l'environnement	http://www.inra.fr/sad/rub2rech/leCt2.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Dispositifs… pour la qualification des produits	http://www.inra.fr/sad/rub2rech/leCt3.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Dynamique et gouvernance des territoires	http://www.inra.fr/sad/rub2rech/leCt4.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Le SAD en bref	http://www.inra.fr/sad/SadenBref.htm	Selon changement des coordonnées
Annuaire alphabétique, page A-B	http://www.inra.fr/sad/annuaire/pageAB.htm	Selon changement des coordonnées
Annuaire alphabétique, page C	http://www.inra.fr/sad/annuaire/pageC.htm	Selon changement des coordonnées
Annuaire alphabétique, page D-F	http://www.inra.fr/sad/annuaire/pageDF.htm	Selon changement des coordonnées
Annuaire alphabétique, page G-J	http://www.inra.fr/sad/annuaire/pageGJ.htm	Selon changement des coordonnées
Annuaire alphabétique, page K-L	http://www.inra.fr/sad/annuaire/pageKL.htm	Selon changement des coordonnées
Annuaire alphabétique, page M	http://www.inra.fr/sad/annuaire/pageM.htm	Selon changement des coordonnées
Annuaire alphabétique, page N-P	http://www.inra.fr/sad/annuaire/pageNP.htm	Selon changement des coordonnées
Annuaire alphabétique, page Q-S	http://www.inra.fr/sad/annuaire/pageQS.htm	Selon changement des coordonnées
Annuaire alphabétique, page T-Z	http://www.inra.fr/sad/annuaire/pageTZ.htm	Selon changement des coordonnées
Site Intranet	Lien externe	Pas d'actualisation
Site de l'INRA	Lien externe	Pas d'actualisation
Page principale (version en anglais)	http://www.inra.fr/sad/anglais/homepage.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Research resources	http://www.inra.fr/sad/anglais/resources.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Units map / Units localization	http://www.inra.fr/sad/anglais/unitsmap.htm (+ liens vers les sites des unités)	Selon changement des orientations scientifiques
Department team	http://www.inra.fr/sad/anglais/Dpteam.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Research themes	http://www.inra.fr/sad/anglais/fourthemes.htm	Selon changement des orientations scientifiques
The transformation of activity systems…	http://www.inra.fr/sad/anglais/1stTheme.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Arrangements… for the environment	http://www.inra.fr/sad/anglais/2ndTheme.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Arrangements… for product qualification	http://www.inra.fr/sad/anglais/3rdTheme.htm	Selon changement des orientations scientifiques
Local dynamics and territorial governance	http://www.inra.fr/sad/anglais/4thTheme.htm	Selon changement des orientations scientifiques

Actualité et information scientifique

Page principale (Appels à communication et Agenda)	http://www.inra.fr/sad/	Régulière
Les colloques	http://www.inra.fr/sad/colloques.htm	Régulière
Les écoles-chercheurs	http://www.inra.fr/sad/ecoles.htm	Régulière
Séminaires	http://www.inra.fr/sad/seminaires.htm	Selon changements
Les écoles techniques	Lien externe	Régulière
Thèses en cours	http://www.inra.fr/sad/rub2rech/thesEnCours.htm	Selon actualité
Thèses récemment soutenues	http://www.inra.fr/sad/rub2rech/theSoutenu.htm	Selon actualité
Les publications (menu)	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/publicat.htm	Selon actualité
Les ouvrages écrits ou édités par le SAD	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/ouvSAD.htm	Selon actualité
Les récentes publications auxquelles les chercheurs du SAD ont participé	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/SADnonEdit.htm	Selon actualité
Série Etudes et Recherches (introduction)	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/etudETrech.htm	Plus d'actualisation
Le local à l'épreuve de l'économie spatiale	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/EtudEtRech/etudrech33.htm (+ liens vers les articles)	Pas d'actualisation
Systèmes agro-alimentaires localisés	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/EtudEtRech/etudrech32.htm (+ liens vers les articles)	Pas d'actualisation
Gestion des exploitations et des ressources rurales	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/EtudEtRech/etudrech31.htm (+ liens vers les articles)	Pas d'actualisation
La recherche-action	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/EtudEtRech/etudrech30.htm (+ liens vers les articles)	Pas d'actualisation
La forêt paysanne dans l'espace rural	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/EtudEtRech/etudrech29.htm (+ liens vers les articles)	Pas d'actualisation
Qualité et systèmes agraires	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/EtudEtRech/etudrech28.htm (+ liens vers les articles)	Pas d'actualisation
Pratiques d'élevage extensif	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/EtudEtRech/etudrech27.htm (+ liens vers les articles)	Pas d'actualisation
BD SAD	Lien externe	Pas d'actualisation
ProdINRA	Lien externe	Pas d'actualisation

Transfert de connaissances

Une sélection de résultats / Site Vittel (site à part, avec lien dans la page « Une sélection de résultats »	Lien externe	Pas d'actualisation
FaSADe, les résultats de recherche du SAD (introduction)	http://www.inra.fr/sad/rub3resu/faSADe.htm (+ liens vers les numéros)	Selon parution des numéros (entre une et quatre fois par an)
Résultats de recherche (plusieurs pages)	Pas encore en ligne	Actualisation prévue selon disponibilité des contenus

D'une façon générale, le site du SAD présente une structure claire, à quelques exceptions près (par exemple, les liens vers les pages « Le SAD en bref » et « Plan du site » sont très peu visibles et ne figurent que sur la page d'accueil ; par ailleurs, le lien vers le plan est inexistant). L'organisation en trois rubriques – « L'organisation », « Les recherches » et « Les résultats de recherche » – avec des sous-rubriques donne une bonne lisibilité à l'ensemble. Le menu de gauche sur la page principale, avec les liens vers « L'agenda des colloques », « Ecoles-chercheurs », « Séminaires permanents » et « Ecoles techniques du SAD » constitue une quatrième rubrique, plus liée à l'actualité (d'où sa disposition à part des trois autres).

Le graphisme du site est en rupture avec celui du site de l'INRA et des sites Internet des centres (qui eux, doivent obéir à une charte graphique fixée par la MICOM). Les départements se sont vus récemment proposer un site-modèle (développé avec le logiciel eZPublish et disponible en différentes couleurs). L'UPIC envisage d'adopter ce nouveau format, aussi bien pour participer à la cohérence graphique entre les différents sites de l'INRA que pour la facilité de mise à jour offerte par le système (plus simple que sur le site actuel).

Il est possible de faire pour le site Internet certaines des remarques énoncées plus haut au sujet de *FaSADe*. Dans un cas comme dans l'autre, on connaît peu les publics et leurs attentes. Internet est en effet un monde où l'anonymat est souvent la règle. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'outil dont nous disposons pour savoir d'où viennent les visiteurs qui accèdent au site du SAD manque de précision.

Par conséquent, on est confronté sur le site au problème de la communication en sens unique. Il faut cependant noter que les profils des différents publics sont pris en compte, avec les trois parties (institutionnelle, scientifique et de transfert) évoquées précédemment. Cette attention, rendue possible (ou du moins largement facilitée) par la nature même du support, est un pas important vers une meilleure prise en compte des spécificités des publics du département. Dans la troisième partie de ce mémoire, j'évoquerai des pistes pour approfondir cette logique.

5.3. La communication non pilotée par l'UPIC

Avant de conclure ce chapitre, j'aimerais aborder les opérations de communication concernant les recherches du SAD qui ne sont pas pilotées par l'UPIC. Elles sont de deux types : la communication « tous publics » effectuée par la MICOM et le transfert et échange de connaissances réalisé directement par les chercheurs.

Dans le premier cas de figure, les équipes de la MICOM (presse, rédactionnel et Web) ont accès à des informations sur les travaux du SAD par le biais des *Faits marquants*[43], des directeurs scientifiques, des chargés de communication des centres, de l'UPIC, des sources externes (par exemple, une alerte sur les publications scientifiques de l'INRA dans des revues très cotées) et éventuellement des chercheurs eux-mêmes.

[43] Il s'agit d'un document qui synthétise, sur des fiches, les opérations ou des résultats de recherche remarquables de chaque année. Ces fiches sont rédigées par des chercheurs à la demande des directeurs d'unité, puis envoyées aux départements qui les organisent et les envoient à la direction de l'INRA. Celle-ci en fait une sélection destinée aux ministères de tutelle de l'institut. La MICOM reçoit un volume regroupant les faits marquants de tous les départements, et utilise ces informations tout au long de l'année pour réaliser des fiches presse ou des articles pour le site Internet national et *INRA Magazine*.

Dans le second cas, les chercheurs éditent des documents de synthèse ou des guides méthodologiques dans le cadre de leurs projets (dans certains programmes, comme PSDR ou ceux financés par l'Union européenne, de tels produits font partie du contrat). Ceux-ci sont distribués dans leurs réseaux et auprès des parties prenantes des projets. En outre, l'activité de transfert peut faire l'objet de contrats à part entière qui ont pour objet la participation à des rencontres professionnelles, formations ou autres types d'évènement. Il faut également mentionner les articles dans des revues techniques ou dans la presse locale ou spécialisée et les interventions des chercheurs dans des activités de vulgarisation scientifique (visant le grand public) : journées portes ouvertes, Fête de la science, conférences diverses, débats sur Internet etc.

La plupart de ces opérations se fait sans la participation (voire la connaissance) de l'UPIC. Ceci est normal, puisque l'unité ne prétend pas (et n'a pas les moyens) de contrôler tous les flux d'informations du département. Cependant, on constate que le SAD est assez peu présent dans la communication de l'INRA – à titre d'illustration, le département a fait l'objet d'une seule fiche presse en l'année 2006. C'est dommage, puisqu'il a – comme nous l'avons vu – des compétences sur des sujets très actuels, comme l'environnement, l'agriculture durable ou la gestion des territoires ruraux. Son originalité – département pluridisciplinaire, au carrefour des sciences sociales et des sciences du vivant – peut apporter une contribution intéressante à l'image de l'INRA, qui s'affirme un institut proche des acteurs de terrain, des décideurs et de la société. A ce titre, je présente quelques suggestions dans la troisième partie de ce mémoire.

En ce qui concerne les opérations de communication effectuées par les scientifiques, il est regrettable que l'UPIC n'en ait pas une plus grande connaissance. On pourrait en effet imaginer que l'unité conforte ces efforts en relayant cette communication vers un public plus large, allant au-delà des possibilités des chercheurs. Je reviendrai également sur cette question dans la troisième partie.

PARTIE III
PROPOSITIONS

6. Optimiser la collecte et la gestion de l'information à l'UPIC

6.1. Instaurer un dispositif de veille à l'UPIC

Dans le chapitre 3, il a été dit que l'UPIC éprouve des difficultés à être au courant des recherches et des résultats du SAD. Une façon de remédier à ce problème serait de mettre en place, dans l'unité, un dispositif de veille informationnelle. Celui-ci reposerait essentiellement sur les agents de l'unité, qui se chargeraient de la collecte d'information de proximité (dans les quatre unités où elles sont hébergées). Il faudrait profiter des réunions et séminaires organisés localement, des documents de travail produits et surtout des personnes-clés (responsables d'équipe, chercheurs plus anciens…) pour être au courant des opérations de recherche importantes ou innovantes, ainsi que des résultats valorisables dans le cadre de la communication externe.

Ceci reviendrait, dans la pratique, à simplement élargir le champ de la collecte d'informations qui se fait déjà pour alimenter la lettre interne *S@d'infos*. La différence est qu'on ne se cantonnerait plus aux seules informations susceptibles d'intéresser le public interne.

En complément de la collecte réalisée par l'équipe UPIC, il serait envisageable de désigner (sur la base du volontariat, bien entendu) des correspondants dans les autres unités. Ceux-ci seraient attentifs à l'actualité de leur unité et nous avertiraient des informations pouvant nous intéresser. A noter que, pour que cela marche, il faudrait qu'une personne liée à l'UPIC soit en charge de la coordination de ces correspondants. Ce serait également important de contacter directement certains chercheurs (par exemple, les animateurs de CT et des groupes disciplinaires) de temps en temps pour leur demander des nouvelles de leurs équipes. Finalement, il faudrait continuer à profiter, comme le fait déjà la directrice de l'unité, des réunions du département pour se mettre au courant des opérations en cours ou des résultats récemment acquis, ainsi que pour nouer des contacts qui puissent faciliter la recherche d'information.

Une autre possibilité serait de constituer un comité éditorial pour *FaSADe* (ou pour la communication externe d'une façon plus générale) composé des animateurs de CT (voire d'autres chercheurs du département) et de représentants des partenaires socio-économiques. Cette instance nous fournirait des suggestions de sujets et se réunirait deux fois par an pour discuter sur les thèmes des numéros à venir.

6.2. Améliorer les outils d'organisation de l'information

6.2.1. Mieux utiliser la base EasyGORE

L'utilisation de la base de données EasyGORE pour le travail de communication a fait l'objet d'un document présenté dans l'annexe 2. Le but est d'une part de fournir un mode d'emploi de l'application, et d'autre part d'établir des normes pour le remplissage des fiches relatives aux projets et pour la réalisation des recherches.

EasyGORE doit nous permettre d'avoir un premier aperçu des projets traitant d'un thème donné, ainsi que les indications de sources pouvant fournir plus de détails : noms des chercheurs responsables et correspondants, documents relatifs aux projets. On peut également essayer de trouver des publications en lien avec un projet donné en se servant de plusieurs outils mis à disposition par l'INRA et par le SAD : BD SAD (base de données des publications du département), ProdINRA (base de données des publications de l'INRA) etc.

Par ailleurs, l'annexe 3 présente le document rédigé à l'attention René Mezureux, gestionnaire du département et responsable pour EasyGORE, pour suggérer des modifications et des ajouts de fonctionnalités dans l'application.

6.2.2. Créer une base de données pour stocker des documents divers

Comme il a déjà été mentionné, l'UPIC a accès à un certain nombre de documents produits dans le département (rapports, notes, comptes-rendus de réunion etc.). Il serait intéressant de disposer d'une application complémentaire d'EasyGORE nous permettant de stocker tous ces fichiers et de créer des notes pouvant être exploitées pour la communication.

La Direction de l'innovation et des systèmes d'information (DISI) de l'INRA est en train de mettre au point un tel outil, qui sera disponible à toutes les équipes de l'institut prochainement. L'UPIC pourra donc demander à avoir un espace de stockage propre.

6.3. Optimiser le flux de communication entre les chercheurs, l'UPIC et la MICOM

La communication réalisée par la MICOM vise un public très large (partenaires, institutions scientifiques, agriculteurs, grand public…) et se nourrit d'informations provenant des unités, centres, départements, directions, missions et délégations diverses. Au cours de trois rencontres avec la MICOM cette année[44], nous avons constaté qu'il y a un manque d'informations relatives au SAD. Comme il a déjà été mentionné dans le chapitre 5, le département est effectivement assez peu présent dans la communication de l'INRA.

Pourtant, en tant que département pluridisciplinaire et l'un des deux seuls à avoir des compétences en sciences sociales, le SAD a des connaissances à valoriser dans des sujets très porteurs vis-à-vis du grand public, comme la vie à la campagne aujourd'hui (travail, organisation du ménage, conditions de vie des populations rurales…), la place de l'agriculture dans la société et dans les territoires (transformations dans les zones périurbaines, enjeux socio-économiques de l'agriculture, transformations de la Politique agricole commune…), l'environnement (biodiversité dans les zones rurales, politiques publiques visant à concilier efficacité économique et protection des ressources naturelles, biocarburants, changement climatique…) ou les risques et opportunités liés aux biotechnologies (coexistence entre filières OGM et non OGM, sélection de variétés de plantes plus adaptées à une agriculture durable…). Il faudrait donc améliorer le flux d'information entre les chercheurs et la communication nationale, et l'UPIC a un rôle important à jouer dans ce processus.

[44] Michel Zelvelder et Catherine Donnars (équipe de la communication rédactionnelle) le 27 avril 2007, Sylvie Colleu (chef du service presse) le 22 mai 2007, Pierre Establet (directeur de la communication) et Hélène Deval (chargée des études) le 7 septembre 2007. Tous les entretiens se sont deroulés à Paris.

Cela passe, d'abord, par une plus grande participation à l'enrichissement de la Base Zoom, qui sert de source d'information pour différents supports de communication pilotés par la MICOM (fiches presse, *INRA Magazine*, site Internet) et par d'autres instances de l'institut (notamment la DPE – Délégation au partenariat avec les entreprises, qui édite une lettre électronique mensuelle à destination du secteur privé). L'UPIC pourrait proposer des fiches basées sur les articles de *FaSADe*, sur les textes de présentation de résultats écrits pour le site Internet (une fois qu'ils seront finalisés) ou encore sur des informations diverses dont nous avons connaissance (documents de transfert rédigés, résultats de recherche intéressants etc.). Il serait pertinent de rencontrer les responsables de la gestion de la base pour discuter de la façon la plus appropriée d'y contribuer.

Par ailleurs, l'équipe d'*INRA Magazine* a mis en place une liste de discussion pour faire remonter, depuis les unités, les départements et les centres, des sujets de communication pour le support. L'UPIC a déjà envoyé des suggestions d'articles, et il faudra poursuivre cet effort.

Ensuite, étant donné le poids des *Faits marquants* en tant que source de sujets pour le service presse, l'UPIC pourrait éventuellement fournir un appui à leur sélection et à leur écriture dans les différentes unités. En effet, le choix des sujets par les attachés de presse dépend sûrement de la pertinence et la qualité des textes fournis.

Finalement, je suggère la réalisation d'une enquête auprès des chercheurs du SAD pour comprendre comment on pourrait agir auprès d'eux pour améliorer la collecte d'information, que ce soit pour les opérations pilotées par l'UPIC ou pour celles réalisées par la MICOM. Sur ce point, il faut noter qu'un texte a été publié dans le *S@d'infos* n° 18 de juin 2007 informant sur le lancement d'*INRA Magazine* et invitant les chercheurs à envoyer des informations sur leurs opérations et résultats de recherche. Si ce type d'initiative est nécessaire et utile, force est de constater qu'il n'a pas, pour l'instant, donné des résultats spectaculaires.

Cette réflexion pourrait se nourrir de certaines découvertes de l'enquête réalisée par Daniel Boy et al.[45] auprès des scientifiques du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) en 2007. Celle-ci montre par exemple que les deux arguments les plus à même de les convaincre à communiquer davantage sur leurs recherches sont « *La possibilité de développer les contacts pour de nouvelles recherches* » (63%) et « *La possibilité d'obtenir plus de financements pour mes recherches* » (53%). Ces deux évocations renvoient, directement ou indirectement, à l'activité de transfert et échange de connaissances visant des partenaires socio-économiques effectifs ou potentiels.

De façon surprenante, la prise en compte des activités de communication dans l'évaluation (et donc dans la progression dans la carrière) ne convaincrait que 7% des interviewés. Ceci semble bafouer une idée largement répandue parmi les chargés de la communication dans les institutions scientifiques. En effet, j'ai entendu à plusieurs reprises au cours de mon stage que, si les chercheurs ne s'impliquent pas davantage dans les activités de communication, c'est

[45] BOY D. et al., « Le chercheur et la société », in : *Enquête sur la responsabilité sociale du scientifique. Résultats détaillés*. CNRS/IFOP, février de 2007 : 28-99. Disponible sur http://www.cnrs.fr/colloques/sciences-societe/docs/enqueteBoy.pdf (consulté le 23 septembre 2007). Une sélection des résultats de l'enquête portant sur ce chapitre a été présenté par l'auteur au colloque « Sciences et Société en mutation », réalisé au siège du CNRS (Paris) le 12 février 2007. La vidéo de cette intervention est accessible à partir de la page http://w3appli.u-strasbg.fr/canalc2/video.asp?idvideo=5797.

surtout parce qu'elles ne sont pas reconnues comme facteur d'avancement de carrière. Ils préféreraient donc concentrer leurs efforts sur la publication d'articles dans des revues scientifiques internationales.

7. Elargir nos publics et mieux les connaître

7.1. Rappel : les publics du SAD

Les manuels de communication enseignent que définir et hiérarchiser ses publics est un pas essentiel dans la conception d'une stratégie de communication. Nous avons déjà évoqué les différents types de public du SAD dans les chapitres précédents. A titre de rappel et de clarification, ils sont schématisés dans la Figure 19.

Figure 19 : Hiérarchisation des publics du SAD pour des opérations de communication externe (transfert et échange de connaissances)

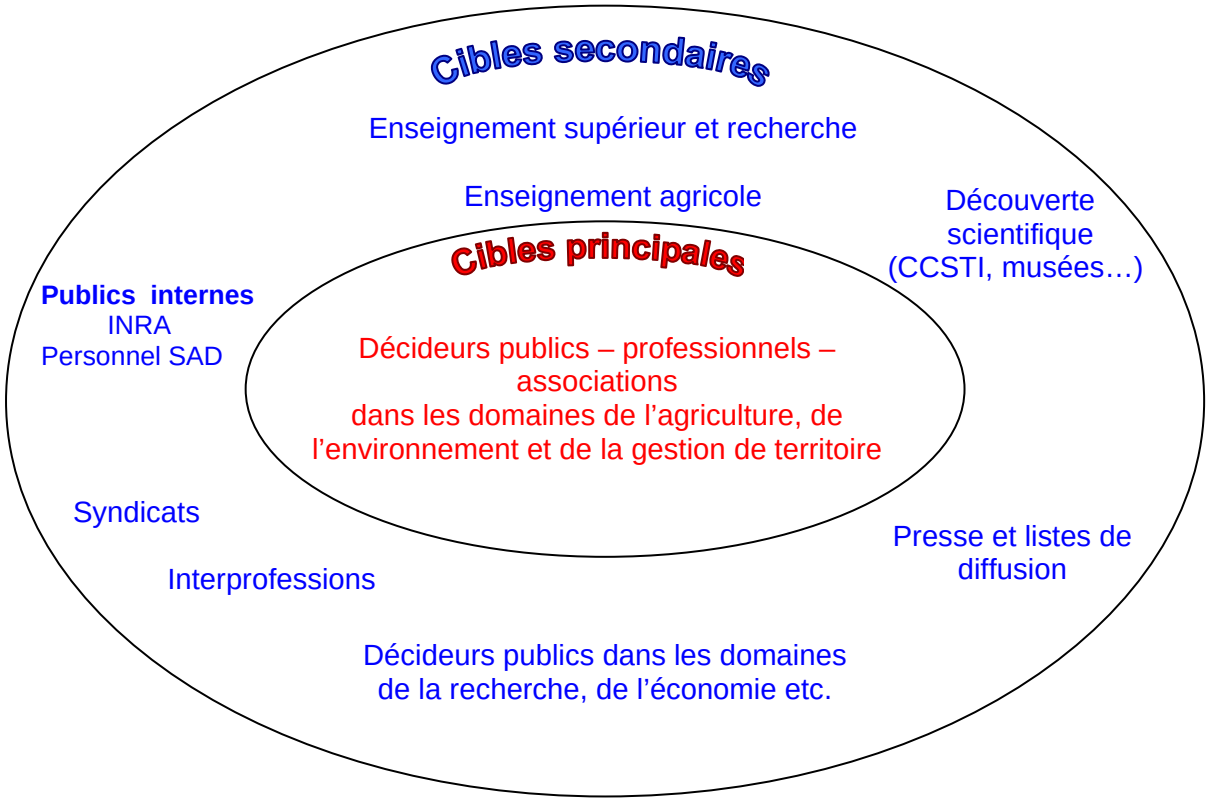
Cibles secondaires
Enseignement supérieur et recherche
Enseignement agricole
Découverte scientifique (CCSTI, musées…)
Cibles principales
Publics internes
INRA
Personnel SAD
Décideurs publics – professionnels – associations
dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de la gestion de territoire
Syndicats
Presse et listes de diffusion
Interprofessions
Décideurs publics dans les domaines de la recherche, de l'économie etc.

7.2. Actualiser notre fichier de contacts

Il a déjà été dit que Diffactuelle, le fichier de contacts utilisé actuellement pour les opérations de communication externe, a été créé en 1999. Aucune vérification et actualisation de l'ensemble des contacts n'a été réalisée depuis. Seulement certains types d'établissement (comme ceux de l'enseignement secondaire agricole) font l'objet d'une mise à jour annuelle. Il faut donc impérativement procéder à une vérification et une mise à jour de tous les autres contacts. Ce chantier sera mis en place l'année prochaine à l'UPIC.

Ensuite, il est nécessaire de combler les lacunes évoquées dans le chapitre 4 en rajoutant des nouveaux contacts dans toutes les catégories, et notamment dans celles qui constituent nos

publics prioritaires : collectivités territoriales, administration (environnement), associations (environnement et territoires). Par ailleurs, tous les partenaires ayant travaillé avec le SAD doivent impérativement figurer dans Diffactuelle (ce qui n'est pas le cas actuellement, puisque seulement un tiers des partenaires recensés font partie de nos contacts).

En outre, nous devons réfléchir à une stratégie de ciblage à l'intérieur des institutions choisies, pour que nos supports de communication touchent effectivement les personnes potentiellement intéressées. En effet, aujourd'hui, nous envoyons *FaSADe* souvent au directeur de l'établissement ou au service de la documentation. Or, nous ne savons pas si ces derniers diffusent le support à toutes les personnes concernées à l'intérieur de leur établissement.

Pour contribuer à cette réflexion et pour mieux connaître nos publics potentiels, je mène en ce moment une enquête exploratoire avec des collectivités territoriales, organismes de l'administration et associations. L'un des sujets abordés est justement le flux de l'information dans l'institution où travaille l'enquêté. Le résultat de ce volet de l'enquête devrait nous permettre de mieux comprendre la logique de la circulation de l'information chez nos destinataires. Je reviendrai sur cette mission à la fin du chapitre.

7.3. Adapter les canaux de diffusion aux publics visés

Parallèlement à l'enquête citée, nous avons commencé à observer les organigrammes de certains organismes de l'administration. Le nombre de personnes et de services que l'on pourrait inclure dans notre fichier est très important. C'est pourquoi nous avons pensé diffuser, en plus de la version papier de *FaSADe*, une version électronique en PDF, qui serait envoyée par courriel.

La version papier serait destinée aux directeurs d'institution (au nom de M. Le Directeur), aux responsables d'unités, pôles ou services comptant plus de cinq personnes (quand nous disposons de cette information) et aux services de documentation. Dans le cas où les service comptent moins de cinq personnes, la version électronique serait distribuée par courriel aux responsables et leurs chargés de mission, ingénieurs etc. dans un message comportant un texte rapide de présentation du numéro, un fichier PDF attaché et un lien pour le téléchargement en cas de problème avec la pièce jointe.

Le choix de cette double diffusion se justifie par les avantages de chacun des canaux et par leur complémentarité. Ainsi, le support papier semble incontournable pour une partie des destinataires de *FaSADe*, d'après l'enquête de 2003. Pour les services de documentation et pour l'archivage personnel, il reste le plus adapté. Par ailleurs, il est plus visible que le courriel et incite davantage à la lecture (ou du moins le survol), puisque le destinataire le tient entre ses mains et peut le lire à des moments creux de la journée (dans une salle d'attente, dans les transports en commun etc.).

Le format électronique, quant à lui, est plus pratique à envoyer et surtout moins cher. Il permet d'atteindre un nombre potentiellement très élevé de personnes et de pénétrer plus facilement les réseaux (notamment dans le monde de l'enseignement et de la recherche, mais aussi dans milieu associatif). L'enquête de 2003 ayant montré que, dans certaines catégories de public, la rediffusion des numéros de *FaSADe* est fréquente, le format électronique tend à faciliter cette démarche.

Il est en outre le seul moyen de toucher des individus au sein des institutions – et donc d'augmenter la pénétration et l'efficacité de notre communication – tout en restant sur un budget raisonnable.

7.4. Créer un nouvel outil de gestion des contacts

En plus de la mise à jour du fichier et de l'ajout de nouveaux contacts, je participe à la création d'une nouvelle base de données, plus complète que Diffactuelle. En effet, pour mieux gérer la diversité de nos publics, il nous faut aujourd'hui disposer de nouvelles informations et de fonctionnalités préprogrammées.

La nouvelle base de données (BD Publics), en cours de création, fonctionnera sous Microsoft Access. Une fois finalisée, elle nous permettra :

- de stocker toutes les informations utiles sur chaque contact
- de retrouver facilement tous les contacts pertinents pour une opération de communication donnée
- de gérer facilement les envois de documents par courrier et par email

La BD Publics permettra d'avoir des informations relatives à l'institution et d'autres spécifiques à chaque personne ou service. Les champs présents dans la base sont les suivants (ceux marqués avec une étoile * sont déjà présents dans Diffactuelle, où ils sont renseignés, selon les cas, pour une partie ou pour la totalité des contacts) :

- Pour chaque institution :
  - Nom (sigle)*,
  - Nom (développé)*,
  - Adresse*,
  - Code Postal*,
  - Ville*,
  - Téléphone (standard),
  - Email (standard),
  - Site Internet,
  - Catégorie (statut),
  - Catégorie (thématique 1),
  - Catégorie (thématique 2),
  - Format d'envoi (email ou papier),
  - Date de création du contact,
  - Dernière mise à jour,
  - Commentaires

- Pour chaque personne ou service :
  - Nom*,
  - Département ou fonction*,
  - Téléphone,
  - Email,
  - Format d'envoi (email ou papier),
  - Date de création du contact,
  - Dernière mise à jour,

- Commentaires

La présence de catégories (Statut et Thématique) est la principale innovation de cette nouvelle base par rapport à Diffactuelle. Ces champs permettront de différencier les institutions selon leur domaine d'intervention. Nous retrouvons ainsi la typologie présentée dans la deuxième partie (chapitres 3 et 4), ainsi que dans la Figure 19 ci-dessus. L'utilisation de deux catégories permet une classification plus fine et davantage de possibilités dans le tri. A noter que le champ « Catégorie (thématique) » apparaît deux fois, parce qu'une même institution peut être concernée par deux thématiques – par exemple, agriculture et territoire ou territoire et environnement.

Les catégories Statut sont :
- INRA
- organisme de recherche (hors INRA)
- enseignement supérieur
- enseignement agricole
- association
- organisme de développement agricole ou institut technique
- entreprise (y compris coopérative)
- syndicat
- interprofession
- administration ou établissement public (hors enseignement, recherche, institut technique)
- collectivité territoriale ou Parc naturel régional
- presse ou liste de diffusion.

Les catégories Thématique sont :
- territoire
- environnement
- information et médiation scientifique
- consommation
- innovation et transfert
- agriculture et agroalimentaire (hors bio)
- agriculture biologique.

Finalement, cette base aura des fonctionnalités permettant une utilisation plus aisée. D'abord, elle disposera de requêtes partiellement prédéfinies par catégorie, avec croisement des catégories Statut et Thématique. L'utilisateur n'aura qu'à choisir les catégories souhaitées dans un menu pour avoir tous les contacts concernés. Ensuite, la BD Publics comportera une interface avec un dispositif de gestion de liste de diffusion électronique. Ainsi, quand on rajoutera, supprimera ou modifiera une adresse email dans la base de données, le changement dans la liste de diffusion sera automatique. Enfin, les états (étiquettes pour le publipostage) seront aussi mis à jour en fonction des modifications dans la base.

7.5. Instaurer une routine d'étude et d'évaluation

Bien connaître ses publics est, à l'évidence, une condition *sine qua non* pour bâtir une stratégie de communication pertinente. Cette connaissance passe par la réalisation d'études de public réguliers, ce qui n'existe pas encore à l'UPIC. Il est aussi essentiel d'évaluer les opérations mises en place. Or, nous avons vu qu'une seule enquête d'évaluation auprès des publics externes a été réalisée par l'unité depuis 1999.

Il faut donc de toute urgence mettre en place la « culture de l'étude de public et de l'évaluation de la communication ». Ceci se traduit, dans la pratique, par la réalisation régulière d'études et sondages. Pour ce faire, nous n'avons pas besoin de gros moyens. Avec le personnel de l'unité, il est possible de réaliser, par exemple, une ou deux études par an, que ce soit pour évaluer les outils de communication existants (site Internet, *FaSADe*, *S@d'infos*) ou pour mieux connaître nos publics.

Cette année, par exemple, l'UPIC a prévu de réaliser deux enquêtes d'évaluation par questionnaire à remplir par le répondant – l'une pour *S@d'infos*, l'autre pour *FaSADe*[46]. Je me suis surtout impliquée dans cette dernière, qui a été conçue en tenant compte des enseignements fournis par le sondage de 2003. Le questionnaire (annexe 8) est beaucoup plus long que le précédent (annexe 6), mais la plupart des questions posées à cette occasion ont été maintenues, pour permettre la comparaison des réponses. J'ai insisté davantage sur l'appréciation du support, point sur lequel l'enquête précédente ne donne pas beaucoup d'informations. Par ailleurs, j'ai souhaité connaître un peu mieux les intérêts et les habitudes des lecteurs.

Le questionnaire sera encarté dans le numéro 26 de *FaSADe*. Les réponses feront l'objet d'une analyse statistique semblable à celle que j'ai effectuée pour l'enquête de 2003, pour que l'on puisse comparer les résultats de l'une et de l'autre.

En ce qui concerne l'évaluation du site Internet, il serait intéressant d'approfondir et de poursuivre l'analyse présentée dans le chapitre 5. Les chiffres relatifs aux pages consultées (que je n'ai pas traités) pourraient donner des indications intéressantes, notamment une fois que les nouvelles pages présentant des résultats de recherche seront en ligne. En outre, si on fait un effort pour augmenter la visibilité du site (en rajoutant des nouveaux contenus – comme il est prévu – et en améliorant le référencement des pages), il sera important d'en évaluer les résultats en comparant les chiffres relatifs au nombre total de requêtes envoyées, la provenance des visiteurs (nombre de requêtes par hôtes, cf. Tableau 8 ; site de provenance, cf. Figure 12) et les pages visitées.

Il conviendra de réfléchir également à une méthode de sondage pour évaluer le site. Le questionnaire en ligne me semble l'option la plus pertinente. Une annonce avec un lien sur la page d'accueil inviterait les visiteurs à répondre au sondage. Pour les y encourager, nous pourrions proposer aux répondants qui laisseraient leur adresse email un tirage au sort dont le prix serait, par exemple, un livre récemment publié par des chercheurs du SAD ou bien un chèque-cadeau à utiliser dans une librairie.

[46] Les deux questionnaires sont prêts et devront être envoyés d'ici la fin de l'année.

7.6. Mieux connaître nos publics : une étude exploratoire

En complément du sondage *FaSADe* à être réalisé prochainement, je mène en ce moment une enquête exploratoire (par entretiens semi-directifs) sur des nouveaux destinataires potentiels dans le domaine de l'environnement.

J'ai fait le choix de me cantonner à un domaine précis parce que le temps dont je dispose pour réaliser cette étude est court. Le choix de l'environnement relève tout autant d'un intérêt personnel que de la pertinence du thème pour le département (comme il a déjà été démontré dans le chapitre 3). L'idée est que cette étude soit complétée par des entretiens avec des institutions liées à l'agriculture et à la gestion des territoires. On disposerait donc, à la fin, de connaissances sur nos cibles principales en termes de communication externe.

Cette étude utilise la méthode de l'entretien semi-directif, qui permet de diriger l'investigation tout en laissant à l'enquêté la liberté de présenter les choses de la façon dont il les ressent. Par ailleurs, contrairement au questionnaire, le guide d'entretien est souple. Selon l'enchaînement des idées dans l'entretien, on peut changer l'ordre des thèmes prévus, voire revenir sur des thèmes déjà abordés pour en approfondir certains aspects.

Le but des différents thèmes et questions est de comprendre :

- les besoins et les attentes des enquêtés en terme d'information, et notamment ce que le SAD pourrait lui apporter ;
- comment atteindre les bons interlocuteurs au sein d'une institution (flux de l'information) ;
- les réseaux existant dans l'univers de nos interlocuteurs (ce qui nous permettra de réfléchir à la façon de maximiser la diffusion de nos informations à l'aide de ces réseaux).

Les institutions choisies sont représentatives des publics externes prioritaires du SAD : deux institutions de l'administration (ingénieurs travaillant dans des établissements publics), deux collectivités territoriales et deux associations. Elles ont en outre été retenues pour leur proximité géographique (la plupart se situe en Île-de-France). On veillera à ce que les prochains entretiens se fassent avec des institutions d'autres régions, pour permettre une plus grande représentativité des situations rencontrées dans tout le pays.

8. Propositions pour les supports et opérations de communication externe du SAD

Les idées présentées dans ce chapitre seront de deux ordres. Dans un premier temps, je fais des propositions générales qui portent sur la communication externe du département (transfert et échange de connaissances) dans sa globalité et sur les canaux de communication externe du SAD (FaSADe et le site Internet). Dans un second temps, je propose deux voies pour le développement de la communication. Finalement, j'offre des pistes de réflexion pour une nouvelle orientation stratégique de l'UPIC dans un dispositif de transfert et d'échange de connaissances du département.

8.1. Propositions générales

8.1.1. Plus d'échange dans le transfert de connaissances

La culture de l'étude de public mènera, en toute logique, à une meilleure prise en compte des attentes des publics du SAD. Cette tendance devra être renforcée par des actions visant à instaurer plus d'échange dans les opérations de communication – qui ne seront alors plus simplement des opérations de transfert, mais aideront à établir et à entretenir un dialogue entre ceux qui produisent des connaissances formalisées et ceux qui, en utilisant ces connaissances, peuvent contribuer à faire avancer les recherches en amenant leurs savoirs et leurs questions.

Une première idée dans ce sens serait d'engager davantage les partenaires dans le choix des sujets traités dans les supports de communication externe du département et de l'angle sous lequel ces sujets seraient abordés. Ceci pourrait prendre la forme d'un comité éditorial qui regrouperait des chercheurs du département (par exemple, des animateurs de CT, des scientifiques intéressés par des opérations de communication externe, etc) et des partenaires, comme il a déjà été évoqué dans le chapitre 6.

Par ailleurs, la co-écriture des numéros de *FaSADe* avec des partenaires ayant participé aux recherches décrites devrait être encouragée. Ceci permettrait également de bénéficier de leur point de vue lors de la restitution des résultats.

Enfin, un projet de séminaire d'information et d'échange sur les recherches du département est en cours d'élaboration dans le département. L'idée est de créer un évènement semestriel ou annuel, thématique, avec la participation de chercheurs du SAD et de scientifiques et partenaires invités. L'organisation de ces séminaires sera assurée par des chercheurs, l'UPIC pouvant apporter un appui en terme de diffusion de l'information et de valorisation.

Le projet prévoit la mise en ligne sur le site du SAD des comptes-rendus des séminaires, voire de vidéos. Cette dernière idée me semble très intéressante, compte tenu du développement actuel de la diffusion de vidéos de conférences scientifiques. Celles-ci ne doivent cependant pas se substituer aux textes, qui sont plus faciles à consulter et à sauvegarder et qui sont dans les habitudes de tous les internautes depuis fort longtemps. Sur ce point, il serait par ailleurs intéressant d'interroger nos publics sur leurs préférences.

En plus de cette mise à disposition *a posteriori*, on pourrait également envisager une transmission en direct des séminaires via Internet, accessible également sur invitation ou sur demande des intéressés. Les « internautes téléspectateurs » auraient la possibilité de poser des questions en direct par email. Cette modalité de participation en visioconférence encouragerait la présence de personnes de différentes régions du pays, qui ne pourraient pas forcément se déplacer.

8.1.2. Quelques idées pour le site Internet du SAD

8.1.2.1. Diffuser l'information en provenance des unités

Les chercheurs et les unités éditent des documents qu'ils diffusent à leurs partenaires de recherche qui pourraient être également transmis à un public plus large en les mettant à disposition sur le site Internet pour téléchargement (en format PDF). Des exemplaires papier de ces documents pourraient aussi être envoyés par courrier sur demande.

Cela pourrait constituer une nouvelle page ou sous-rubrique du site, dans la partie « Résultats de recherche ». On pourrait s'inspirer de la rubrique « Documentation » du site Internet de l'UNESCO[47], qui propose même un moteur de recherche par mots-clés.

En outre, on pourrait créer une rubrique où l'on mettrait des comptes-rendus (voire des vidéos) d'interventions des chercheurs du SAD dans des évènements divers (conférences, séminaires, journées portes ouvertes etc.). Ceci évidemment avec l'accord des chercheurs en question et des institutions ayant organisé les évènements, et en respectant les droits des uns et des autres sur ces contenus.

8.1.2.2. Créer une rubrique sur le partenariat et mettre en ligne le rapport d'activité

Comme il a été suggéré dans le chapitre 5, on pourrait rajouter, dans la partie institutionnelle du site, une rubrique sur le partenariat dans le département. Les informations sont disponibles dans le chapitre IV du rapport d'activité du SAD. Par ailleurs, on pourrait mettre en ligne le rapport d'activité lui-même.

8.1.2.3. Transformer le site Vittel en rubrique

Il a également été dit que l'existence d'un site spécifique pour le programme Vittel n'est pas forcément très logique d'un point de vue de la structure et de la charte graphique. Ainsi, je suggère que le contenu de ce site soit incorporé dans une rubrique de la partie « Résultats de recherche » du site du SAD, avec une mise en page cohérente avec celle du reste du site.

[47] http://unesdoc.unesco.org/ulis/fre/index.shtml

8.1.3. Equilibrer la prise de parole des différentes unités dans la communication externe

J'ai montré dans le chapitre 5 qu'il existe un déséquilibre dans la présence des différentes unités dans FaSADe. Il serait donc intéressant d'être attentif à cet aspect. Plus la communication du département sera diversifiée en termes de thématiques, d'angles et d'unités présentées, plus on donnera une image juste et positive du SAD à ses publics internes et externes.

8.2. Deux voies de développement possibles pour la communication externe du SAD

Le développement de la communication externe du SAD peut prendre plusieurs formes. Je propose deux alternatives, l'une ciblée sur un support papier, l'autre sur le site Internet. Après description des deux concepts, je dresse un tableau comparatif des avantages et des inconvénients de chacun.

8.2.1. Un nouveau support imprimé

8.2.1.1. Caractéristiques générales

Sur 12 ou 16 pages, en quadrichromie, ce support présenterait quatre articles rendant compte de résultats de recherche du SAD, un par CT, dans l'esprit de la formule actuelle de FaSADe. Le nombre de pages par article serait toutefois réduit, allant de deux à quatre pages. Le plus long d'entre eux serait l'article phare du numéro qui ferait la couverture, avec un sommaire également en couverture qui annoncerait les thèmes des autres articles. Comme dans FaSADe, les coordonnées des auteurs et les références de publications seraient présentées en fin d'article.

Ce support comporterait également trois autres rubriques, à savoir :

- **Recherches en cours**

Brèves présentant des projets conduits en partenariat, jugés exemplaires au niveau du département (en raison de leur objet, des modalités de partenariat mises en œuvre, par exemple) : nom du projet, financeur, partenaires impliqués, durée, objet et résultats attendus. Chaque brève aurait un ou deux paragraphes, et le nom du projet jouerait le rôle de titre.

- **Thèses récemment soutenues**

Brèves ou articles courts (selon nombre de thèses par numéro). Informations présentées : intitulé de la thèse, nom du doctorant, directeur de thèse, date de soutenance, résumé, originalité des résultats et avancées scientifiques, applications possibles.

- **Vient de paraître**

Sélection d'ouvrages rédiges ou co-rédigés par les chercheurs du SAD.

Les différents textes pourraient être écrits soit par les chercheurs (avec de préférence la participation d'un partenaire pour les articles), soit par l'équipe de rédaction, à partir d'un canevas fourni par ces derniers. La périodicité serait semestrielle, pour permettre de faire face à la quantité d'articles et de rubriques. Les parutions se feraient idéalement en mars et septembre ou en avril et octobre.

Ce support serait également proposé en format électronique : téléchargement possible sur le site Internet et envoi vers certains destinataires, selon les critères proposés dans le chapitre 7.

8.2.1.2. Organisation du travail

Le Tableau 10 schématise le flux de travail prévu pour un numéro de ce nouveau support. Il devra être affiné en fonction des choix arrêtés (nombre de pages, mise en place ou non d'un comité éditorial comme suggéré dans l'item 8.1., composition de l'équipe de rédaction…).

Pour bien gérer la production de chaque édition, il faudra tenir compte de la différence entre les informations *chaudes* (dont l'intérêt est lié à leur actualité) et les informations *froides* (qui restent intéressantes pendant longtemps, c'est-à-dire à l'échelle de plusieurs numéros). Les rubriques « Thèses récemment soutenues », « Nouveaux contrats » et « Vient de paraître » présentent des informations plutôt *chaudes* qui doivent être collectées jusqu'à peu de temps avant la publication et qui peuvent difficilement attendre le prochain numéro pour sortir. Les articles (résultats de recherche), quant à eux, contiennent des informations froides et peuvent être préparés assez longtemps en avance.

Tableau 10 : Flux de travail prévu pour un numéro du support papier proposé

Tâches	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6
Information froide						
Recensement de résultats communicables	•					
Liste courte d'articles possibles par CT	•					
Réunion du comité éditorial – choix des articles	•					
Contact avec les auteurs, demande de canevas/article	•	•				
Réception des versions 1 des articles		•	•	•		
Relecture et préparation de la version 2		•	•	•		
Envoi de version 2 pour accord des auteurs		•	•	•		
Réception des remarques des auteurs			•	•	•	
Versions finales des articles					•	•
Information chaude						
Collecte des informations (commun à *S@d'infos*)	•	•	•	•	•	•
Réunion de l'équipe de rédaction ou du comité éditorial – sélection des informations à publier	?	?	?	?	?	
Collecte d'informations complémentaires si besoin		•	•	•	•	
Rédaction des textes		•	•	•	•	
Validation si besoin par les personnes concernées		•	•	•	•	
Versions finales des textes des rubriques Thèses, Nouveaux projets et Vient de paraître					•	•
Finalisation du numéro						
Mise en page					•	•
Impression						•
Envoi						•

8.2.1.3. Mise en place

Avant de créer le nouveau support, il faudra faire le point sur l'étude de public en cours pour évaluer la pertinence de la formule proposée et procéder à des ajustements là où ce sera nécessaire. Ensuite, il sera nécessaire de créer une maquette et produire un numéro zéro, testé auprès d'un échantillon de lecteurs. Pour ce test, la méthode préconisée est celle de l'entretien semi-directif, qui permet d'explorer au mieux les impressions de l'enquêté. En fonction des résultats de ce pré-test, certains aspects de la formule seront revus.

Enfin, il sera important d'évaluer le nouveau support quelque temps après sa parution (entre un et deux ans, soit après deux à quatre numéros). Pour cela, on utilisera des questionnaires encartés dans un numéro. L'enquête pourra être complétée par des entretiens semi-directifs auprès des cibles prioritaires du SAD pour récolter plus d'éléments sur l'appréciation du support et pour donner des pistes pour des actions de communication futures.

8.2.2. Une lettre d'information électronique complémentaire de la rubrique « Une sélection de résultats » du site Internet

8.2.2.1. Caractéristiques générales

La deuxième possibilité pour la communication externe du SAD cible le canal Internet. Elle suppose la poursuite du travail initié cette année par Ando Rabarisolo : rédaction de textes présentant des résultats de recherche du département et mise en ligne dans la rubrique « Une sélection de résultats ». Dans l'idéal, on aurait au moins un nouveau texte par trimestre, avec une rotation des thèmes.

Ces textes pourraient être rédigés par l'équipe de l'UPIC, à partir d'un canevas ou d'un texte fourni par les chercheurs. Le choix des sujets pourrait être fait à l'aide d'un comité éditorial, comme il a été proposé dans l'item 8.1.

En complément de ce travail, on peut envisager la diffusion d'une lettre électronique (*newsletter*) mensuelle, bimestrielle ou trimestrielle comprenant les rubriques proposées pour le support papier, à savoir : « Recherches en cours », « Thèses récemment soutenues » et « Vient de paraître », ainsi que « Résultats de recherche récents ». Cette dernière rubrique renverrait aux textes publiés sur le site dans la rubrique « Une sélection de résultats ». Elle présenterait le titre et le chapeau de chaque texte, avec un lien vers la page contenant le texte intégral.

8.2.2.2. Organisation du travail

Le flux de travail dépendra de la périodicité choisie pour la lettre d'information et des modalités de fonctionnement de la formule (équipe, mise en place ou non d'un comité éditorial etc.). Par ailleurs, étant donné le temps nécessaire à l'écriture de chaque article pour le site, il faudra gérer plusieurs articles en même temps.

Le Tableau 11 présente un rétroplanning type pour un article pour le site. Il se base sur un délai de réalisation de trois mois, qui correspond, avec un peu de marge, à ce qu'a observé Ando Rabarisolo pour les textes qu'elle a écrits.

Tableau 11 : Flux de travail prévu pour un texte de la rubrique « Une sélection de résultats »

Tâches	Mois 1	Mois 2	Mois 3
Recensement de résultats communicables (travail de veille permanent)	•	•	•
Choix d'un sujet	•		
Contact avec les chercheurs, demande d'informations	•		
Rédaction de la 1ère version du texte	•		
Envoi du texte aux chercheurs pour révision	•		
Réception des remarques des chercheurs		•	•
Rédaction de la 2nde version du texte		•	•
Mise en page			•
Mise en ligne			•

Le Tableau 12 présente un rétroplanning type pour la lettre électronique. Il se base sur l'hypothèse d'un envoi bimestriel. Il n'est pas organisé en mois comme le précédent, mais en semaines.

Tableau 12 : Flux de travail prévu pour un numéro de la lettre électronique

Tâches	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
Collecte des informations (commune avec *S@d'infos*)	•	•	•	•	•	•		
Collecte d'informations complémentaires si besoin	•	•	•	•	•	•		
Rédaction des textes	•	•	•	•	•	•	•	
Validation si besoin par les personnes concernées					•	•	•	
Versions finales des textes							•	
Mise en page								•
Envoi								•

8.2.2.3. Mise en place

Elle serait identique à celle proposée pour le support papier (item 8.2.1.3.). La seule différence résiderait dans l'évaluation, qui se ferait entre trois mois et un an après la mise en place du nouveau système.

8.2.3. Comparaison des avantages et inconvénients des deux options proposées

Pour aider dans la réflexion sur les deux formules proposées, le Tableau 13 récapitule les avantages et les inconvénients de chacune.

Tableau 13 : Comparaison des deux propositions pour la communication externe du SAD

Option	Avantages	Inconvénients
Support imprimé (avec version électronique)	▪ Périodicité semestrielle → plus de temps pour préparer chaque numéro ▪ Textes écrits par les chercheurs ou sur une base fournie par eux → en théorie, moins de travail pour l'UPIC ▪ Présence physique chez les destinataires → plus facile à remarquer, probabilité de lecture plus grande ▪ Bivalence : papier + électronique	▪ Demande plus de temps à faire (parce que doit être imprimé et envoyé par courrier) ▪ Coût plus élevé ▪ Périodicité plus faible → moins de visibilité (les destinataires peuvent oublier que le support existe entre 2 nos)
Site + lettre électronique	▪ Pas besoin d'imprimer (gain de temps) et envoi plus rapide ▪ Coût plus faible ▪ Associé à la modernité ▪ Amène des visiteurs sur le site ▪ Possibilité de naviguer sur le site pour découvrir les recherches du SAD ▪ Périodicité plus grande → plus de visibilité	▪ Internet impose une périodicité plus grande → moins de temps pour préparer chaque numéro (ceci est compensé par une moindre quantité d'informations par numéro) ▪ Plus de travail pour l'UPIC car les textes sont écrits par nous ▪ Risque de dispersion du message (boîtes email surchargées, destinataires qui ne lisent pas toujours tous les messages qu'ils reçoivent)

8.3. Réflexion sur une nouvelle orientation stratégique pour l'UPIC

L'amélioration des flux de communication entre les chercheurs, l'UPIC et la MICOM préconisée dans le chapitre 6 aurait comme conséquences d'intégrer davantage la communication du SAD à celle de l'INRA à l'échelle nationale et d'augmenter la présence du département dans la communication de l'institut. Ceci permettrait à l'UPIC de cibler ses efforts dans les activités de transfert et échange de connaissances.

En ce sens, il serait intéressant de renforcer les compétences de l'unité dans ce domaine et d'investir le champ du courtage de connaissances (terme défini dans le chapitre 2). En effet, ce concept est très en phase avec l'identité de l'UPIC, unité qui concilie des compétences en sciences et en communication, située à l'interface entre ceux qui produisent la connaissance scientifique et ceux qui, en l'utilisant, interrogent le monde de la recherche et contribuent à créer de nouveaux objets d'étude.

La façon dont cela se déclinerait en actions au niveau de l'UPIC reste à définir. Le projet de séminaire dont il a été question au début de ce chapitre est déjà un pas dans cette direction. Il est intéressant de constater que l'idée a été portée par des chercheurs qui sont très conscients de l'importance d'échanger avec les partenaires socio-économiques sur leurs sujets de recherche et sur la façon dont ils travaillent.

Conclusion

Communiquer sur la science demande de rapprocher deux mondes qui peuvent sembler fort éloignés : celui de la science, avec ses méthodes et sa quête d'objectivité, et celui de la communication, qui fait la part importante à la subjectivité et à la créativité. Cette dichotomie n'est toutefois qu'apparente, puisque la science ne peut plus, aujourd'hui, se concevoir comme un monde clos sur lui-même et imperméable à l'influence du reste de la société. Dans la recherche finalisée, cette influence doit même être recherchée, pour que les connaissances produites aient un sens pour celui qui est censé les utiliser. Tel est, en tout cas, le point de vue du département SAD et de l'INRA.

Le transfert et l'échange de connaissances questionnent la communication sur l'une de ses bases : le dialogue. Avec l'arrivée des notions de développement durable et de responsabilité sociale dans les entreprises, celles-ci ont du changer le cap de leur communication pour s'ouvrir au dialogue avec leurs parties prenantes. Aujourd'hui, les professionnels ont compris que le public ne peut plus être considéré comme un simple récepteur d'information. Il a non seulement des choses à dire, mais aussi – avec les technologies de l'information et de la communication – les moyens de le faire.

Tel est le paradigme dans lequel s'inscrit ce mémoire. A une époque où diffuser l'information est de plus en plus facile et de moins en moins coûteux, le travail du communicant doit dépasser le simple *faire savoir*. Sa valeur ajoutée se mesure désormais dans sa capacité à donner du sens à l'information et à créer des ponts entre des mondes différents pour faire émerger des nouvelles idées. C'est pourquoi j'ai insisté sur la nécessité, pour le SAD, de mieux connaître ses publics et de les impliquer davantage dans les opérations de communication du département.

De part sa tradition de recherche en partenariat, son attachement à l'interdisciplinarité, ses compétences dans des thématiques très actuelles et son esprit pionnier, le SAD possède tous les pré-requis pour développer une communication de transfert et échange de connaissances efficace et profitable aussi bien pour les chercheurs que pour leurs partenaires et les parties prenantes des recherches du département. Les propositions présentées, dont certaines se mettent déjà en place, ont pour but de contribuer à aller dans ce sens. Ce n'est qu'un premier exercice, dont une apprentie[48], étudiante au Master Politiques de communication, prendra la suite à partir d'octobre 2007.

[48] Emilie Serre, accueillie en alternance à l'UPIC pendant l'année universitaire 2007-2008.

Bibliographie

A. Ouvrages et rapports publics

COMITE D'ETHIQUE DU CNRS (2007), *Avis. Réflexion éthique sur la diffusion des résultats de la recherche*, http://www.cnrs.fr/fr/presentation/ethique/comets/index.htm, consulté le 21 août 2007.

FAYARD, P. (1988), *La communication scientifique publique. De la vulgarisation à la médiatisation*. Lyon, Chronique Sociale.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTE (2003), *La théorie et la pratique du courtage de connaissances dans le système de santé canadien*. Ottawa, FCRSS.

HAMELIN E. (2003), *Développement et diffusion de la culture scientifique et technique. Un enjeu national. Rapport établi à la demande du Premier ministre auprès du ministre de l'Education nationale, du Ministre de la Culture et de la Communication , de la Ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles technologies.* Paris, Assemblée nationale.

LIBAERT Thierry (2003), *Le plan de communication*. 2ème édition, Paris, Editions Dunod.

SCOTTISH EXECUTIVE SOCIAL RESEARCH (2006), *Using evidence in the policy cycle: report on the work of the Social Research Leadership Group Knowledge Transfer Working Group*, disponible sur le site www.scotland.gov.uk/socialresearch, consulté le 21 août 2007.

WESTPHALEN M.-H. (2004), *Communicator. Le guide de la communication d'entreprise*. 4ème édition, Paris, Editions Dunod.

B. Articles et communications lors de colloques scientifiques

BOY D. et al., « Le chercheur et la société », in : *Enquête sur la responsabilité sociale du scientifique. Résultats détaillés.* CNRS/IFOP, février de 2007 : 28-99. Disponible sur http://www.cnrs.fr/colloques/sciences-societe/docs/enqueteBoy.pdf, consulté le 23 septembre 2007.

CALLON M. (2004), « Plaidoyer en faveur du réchauffement des relations entre science et société. De l'importance des groupes concernés ». In : *L'actualité chimique*, 280-281, novembre—décembre 2004 : 17-21.

CASTELLANET C. et al. « Session plénière finale », *Colloque GECOREV – Gestion concertée des ressources naturelles et de l'environnement, du local au mondial : Pour un dialogue entre chercheurs, société civile et décideurs*, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 26-28 juin 2006.

EASTES, R.-E. (2004), « Contribuer au partage de la culture scientifique… ». In : *L'actualité chimique*, 280-281, novembre—décembre 2004 : 29-35.

EASTES R.-E. et PELLAUD F. (2004), « Passée la porte du laboratoire… ». In : *L'actualité chimique*, 280-281, novembre—décembre 2004 : 11.

C. Pages Web

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTE, *Glossaire*, http://www.chsrf.ca/ecus/glossary_f.php, consulté le 21 août 2007.

SCOTTISH EXECUTIVE SOCIAL RESEARCH, www.scotland.gov.uk/socialresearch, consulté le 21 août 2007.

D. Documents internes INRA

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INRA, 2006, *Avis du Conseil scientifique du 5-6 décembre 2006. Evaluation du département Sciences pour l'action et le développement* : 1.

LEVY Bertrand-Roger, « Lévy Bertrand-Roger, Paris, le 8 février 1996 ». In : *Archorales-INRA* (Propos recueillis par D. Poupardin), http://www.inra.fr/archorales/t2levy.pdf, consulté le 12 août 2007.

SCIENCES POUR L'ACTION ET LE DEVELOPPEMENT, 2006, *Evaluation du département SAD 25-26-27 octobre 2006. Rapport d'activité 2001-2005* : 2.

E. Entretiens réalisés (en ordre chronologique)

LHOSTE Evelyne, chargée de communication au centre INRA de Jouy-en-Josas, le 24 avril 2007 à Jouy-en-Josas.

ZELVELDER Michel (responsable) et DONNARS Catherine, équipe de la communication rédactionnelle de l'INRA, le 27 avril 2007 à Paris.

MEYNARD Jean-Marc, chef du département Sciences pour l'action et le développement de l'INRA, le 16 mai 2007 à Grignon.

COLLEU Sylvie, chef du service presse de l'INRA, le 22 mai 2007 à Paris.

RECHAUCHERE Olivier, chargé de communication au centre INRA de Versailles—Grignon, le 3 juillet 2007 à Versailles.

ESTABLET Pierre, directeur de la communication de l'INRA, et DEVAL Hélène, chargée des études à la Mission communication de l'INRA, le 7 septembre 2007 à Paris.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de projets par degré d'implication du SAD 24
Tableau 2 : Nombre de projets par programme 24
Tableau 3 : Nombre de projets par mot-clé 25
Tableau 4 : Les principales thématiques de recherche du SAD 26
Tableau 5 : Chiffres globaux sur les partenaires 28
Tableau 6 : Moyenne part./proj. par programme 28
Tableau 7 : Nombre de requêtes réussies (pages visitées ou fichiers téléchargés) par mois 37
Tableau 8 : Répartition des requêtes selon la localisation des internautes 39
Tableau 9 : La structure « en trois parties » du site Internet du SAD 49
Tableau 10 : Flux de travail prévu pour un numéro du support papier proposé 67
Tableau 11 : Flux de travail prévu pour un texte de la rubrique « Une sélection de résultats » 69
Tableau 12 : Flux de travail prévu pour un numéro de la lettre électronique 69
Tableau 13 : Comparaison des deux propositions pour la communication externe du SAD 70

Liste des figures

Figure 1 : Partenaires par catégorie ..... Erreur ! Signet non défini.
Figure 2 : Distribution des partenaires par catégorie thématique de recherche **29**
Figure 3 : Origine de l'activité contractuelle (organismes financeurs, 2002-2005, chiffres absolus) **30**
Figure 4 : Partenaires socio-économiques non financeurs (2005) **30**
Figure 5 : Les destinataires de *FaSADe* par grandes catégories d'institutions **32**
Figure 6 : Répartition des destinataires de *FaSADe* par type d'établissement **33**
Figure 7 : Pourcentages d'institutions partenaires et d'institutions présentes dans Diffactuelle – comparaison **34**
Figure 8 : Types d'organisme d'appartenance des répondants **36**
Figure 9 : Fréquence de lecture par type d'organisme **36**
Figure 10 : Requêtes sur le site Internet par jour de la semaine **38**
Figure 11 : Requêtes sur le site Internet par heure de la journée **38**
Figure 12 : Site de provenance des visiteurs du site Internet du SAD **40**
Figure 13 : Numéros de *FaSADe* par an **42**
Figure 14 : Les thématiques abordées dans *FaSADe* (1999-2007) **43**
Figure 15 : Numéros de *FaSADe* par thématique par an **44**
Figure 16 : Numéros de *FaSADe* par type de co-auteur hors SAD (1999-2007) **45**
Figure 17 : Numéros de *FaSADe* et nombre d'auteurs par unité (1999-2007) **45**
Figure 18a : La lecture de *FaSADe* vous incite-t-elle à contacter les auteurs ? **46**
Figure 18b : La lecture de *FaSADe* vous incite-t-elle à lire d'autres articles des mêmes auteurs ? **46**
Figure 19 : Hiérarchisation des publics du SAD pour des opérations de communication externe (transfert et échange de connaissances) **58**

ANNEXES

Sommaire

Annexe 1. Liste des unités du département Sciences pour l'action et le développement iii
Annexe 2. Utilisation de la base de donnees EasyGORE par l'UPIC vi
Annexe 3. Suggestions d'amélioration pour EasyGORE..... xxv
Annexe 4. Numéro 12 de *FaSADe*..... xxviii
Annexe 5. Liste des numéros de *FaSADe* parus à ce jour xxix
Annexe 6. Questionnaire de l'enquête *FaSADe* de 2003 (encarté dans le numéro 17)..... xxxi
Annexe 7. Résultats de l'enquête *FaSADe* 2003 (présentation PowerPoint)..... xxxii
Annexe 8. Questionnaire de l'enquête *FaSADe* de 2007 (encarté dans le numéro 26)..... xxxiii

Annexe 1

Liste des unités du département Sciences pour l'action et le développement

Source : INRA CompAct

A. Unités de recherche (UR) et unités mixtes de recherche (UMR)

UR Écodéveloppement (Centre d'Avignon)
INRA Domaine Saint-Paul - Site Agroparc 84914 AVIGNON CEDEX 9
Directeur : Christine de Sainte Marie

UR LRDE – Laboratoire d'études sur le développement de l'élevage (Centre de Corse)
INRA – Quartier Grossetti BP 8 20250 CORTE
Directeur : Rémy Bouche

UR SAD Paysage (Centre de Rennes)
INRA – 65 rue de Saint-Brieuc 35042 RENNES CEDEX
Directeur : Claudine Thenail

UMR AGIR – Agrosystèmes et développement territorial (Centre de Toulouse)
INRA et INPT/ENSAT
INRA – Chemin de Borde-Rouge - Auzeville BP 52627 31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
Directeur : Michel Duru

UMR DYNAFOR – Dyamiques forestières dans l'espace rural (Centre de Toulouse)
INRA et INPT/ENSAT
INRA – Chemin de Borde-Rouge - Auzeville BP 52627 31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
Directeur : Gérard Balent

UMR LISTO D – Innovations socio-techniques et organisationnelles en agriculture (Centre de Dijon)
ENESAD – boulevard Dr Petitjean BP 87999 21079 DIJON CEDEX
Directeur : Bruno Lemery

UMR Innovation – Innovation et développement dans l'agriculture et l'agro-alimentaire (Centre de Montpellier)
INRA, CIRAD et Montpellier SupAgro
INRA – 2 place Viala 34060 MONTPELLIER CEDEX 1
Directeur : Hubert Devautour

UMR Métafort – Mutations des activités, des espaces et des formes d'organisation dans les territoires ruraux (Centre de Clermont-Ferrand – Theix – Lyon)
INRA, AgroParisTech (ENGREF), CEMAGREF et ENITAC

INRA Centre de Clermont-Theix - 63122 Saint-Genès Champanelle
Directeur : Etienne Josien

UMR SAD-APT Sciences pour l'action et le développement : activités, produits, territoires (Centre de Versailles – Grignon)
INRA et AgroParisTech (INA P-G)
AgroParisTech - Centre de Paris Claude Bernard – 16 rue Claude Bernard 75231 PARIS CEDEX 05
INRA Grignon – BP 01 78850 Thiverval-Grignon
Directeur : François Léger

B. Unités expérimentales (UE)

UR et UE Station de Mirecourt (Centre de Nancy)
INRA Domaine du Joly BP 29 88501 MIRECOURT CEDEX
Directeur : Catherine Mignolet

UE Alénya – Domaine expérimental horticole du Mas Blanc (Centre d' Avignon)
INRA Domaine du Mas Blanc 66200 ALENYA
Directeur : Benoît Jeannequin

Domaine expérimental de Saint-Laurent-de-la-Prée (Centre de Poitou-Charentes)
INRA Domaine du Bois Maché 17450 SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE
Directeur : Marie-Odile Nozieres

UVV – Unité Vigne et vin (Centre d'Angers)
INRA – 42 rue Georges Morel BP 60057 49071 BEAUCOUZÉ CEDEX
Directeur : Gérard Barbeau

C. Unité d'appui à la recherche

Eco-Innov – Impacts écologiques des innovations en production végétale (Centre de Versailles –Grignon)
Unité commune aux départements Santé des plantes et environnement (SPE), Environnement et agronomie (EA), Génétique et amélioration des plantes (GAP), Sciences pour l'action et le développement (SAD) et Sciences sociales, agriculture et alimentation, espace et environnement (SAE2).
INRA Grignon – BP 01 78850 Thiverval-Grignon
Directeur : Antoine Messean

D. Unité de service

UPIC – Unité Publications, information, communication (Centre de Versailles – Grignon)
INRA Grignon – BP 01 78850 Thiverval-Grignon
Directeur : Françoise Maxime

E. Unité de recherche sous contrat

LER – Laboratoire d'études rurales (Centre de Clermont-Ferrand – Theix - Lyon)
Université Lyon II - Institut des Sciences de l'Homme – 14-16 avenue Berthelot 69363 LYON CEDEX 07
Directeur : Jean-Luc Mayaud

Annexe 2

DEPARTEMENT SCIENCES POUR L'ACTION ET LE DEVELOPPEMENT

UPIC

UNITE PUBLICATIONS- INFORMATION- COMMUNICATION

UTILISATION DE LA BASE DE DONNEES EASYGORE PAR L'UPIC

MODE D'EMPLOI

NOTE EXPLICATIVE

CONSIGNES POUR LES MOTS-CLES

Introduction

La base de données EasyGORE et l'application qui lui est associée permettent d'organiser et de stocker des informations sur des projets et des contrats de recherche du SAD. Pour une utilisation optimale de cet outil, il convient d'adopter certaines normes pour le remplissage des champs et pour l'exploitation des informations. Ce document présente à la fois un mode d'emploi pour les différentes fonctionnalités d'EasyGORE et une liste de consignes pour la normalisation des informations.

Avertissement

Les informations contenues dans EasyGORE servent à la **gestion administrative et financière** des contrats du département. C'est pourquoi il faut respecter certaines règles relatives à la **sécurité des données**, et notamment :

- Ne pas communiquer les données relatives aux contrats à d'autres personnes (y compris des agents du SAD) sans autorisation préalable
- Etre très attentif pendant l'utilisation de l'application, afin de ne pas effacer involontairement des contrats ou des données. EasyGORE n'a pas de « Control + Z » ni de bouton « Annuler ». Si vous faites « Supprimer », même par accident, les données seront perdues ! Pensez donc à utiliser plutôt « Control + X » (Couper), vous pourrez ensuite faire « Control + V » pour recoller l'information au même endroit en cas de besoin.

Responsable de la base

En cas de problème technique ou de doute en relation à l'utilisation d'EasyGORE, contactez René Mezureux, gestionnaire du département SAD et responsable de la base.
Tél. : [redacted]
Courriel : [redacted]

Aucune modification majeure dans les données ne doit être faite sans son accord.

Manuel d'installation et d'utilisation d'EasyGORE version v0.1.8.3

Note :
Ce manuel a été rédigé par l'équipe responsable d'EasyGORE.
Avant d'installer EasyGORE, prévenir René Mezureux par courriel ou téléphone (coordonnées page précédente). En cas de problème pendant l'installation, solliciter son aide ou celle de l'informaticien de l'unité (Florent Blaise pour Paris et Grignon – tél. [redacted]*, courriel* [redacted]*).*

1. Installation de Easygore

Pour installer EasyGore version Windows, il suffit d'exécuter le fichier disponible à sur le serveur Easygore (http://193.50.19.57/install.htm) ou directement sur le lien suivant : Ici télécharger Easygore.

Puis exécutez le fichier téléchargé.

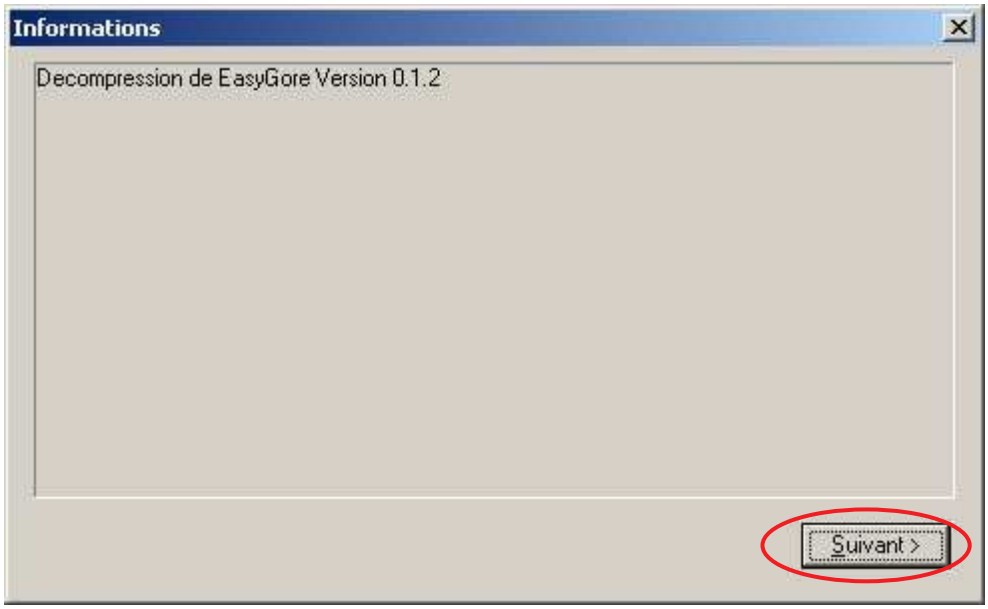

- Suivant…

- Extraire

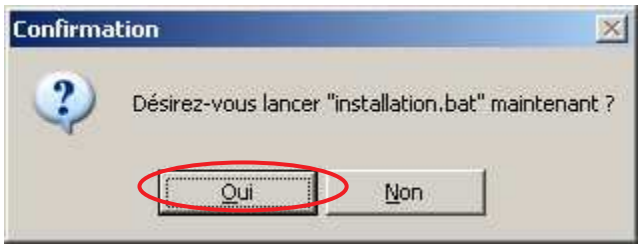

- Oui

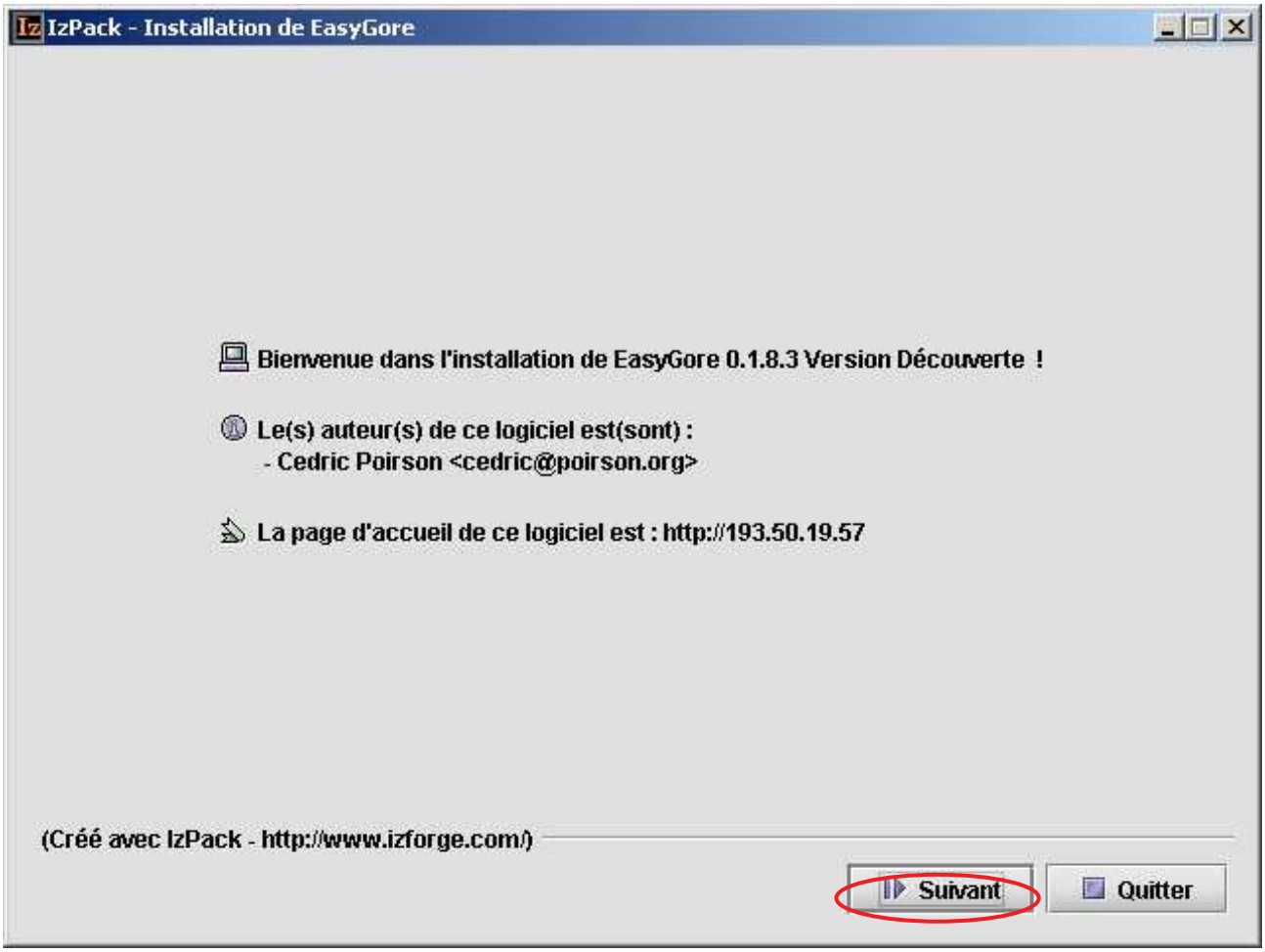
IzPack - Installation de EasyGore
Bienvenue dans l'installation de EasyGore 0.1.8.3 Version Découverte !
Le(s) auteur(s) de ce logiciel est(sont) :
- Cedric Poirson <cedric@poirson.org>
La page d'accueil de ce logiciel est : http://193.50.19.57
(Créé avec IzPack - http://www.izforge.com/)
Suivant
Quitter

- Si la machine virtuelle JAVA est correctement installée, on doit arriver sur ce panneau. Si rien ne s'affiche, la machine virtuelle java n'est peut-être pas installée, ou alors elle est mal configurée.

- Cliquez sur « suivant ».

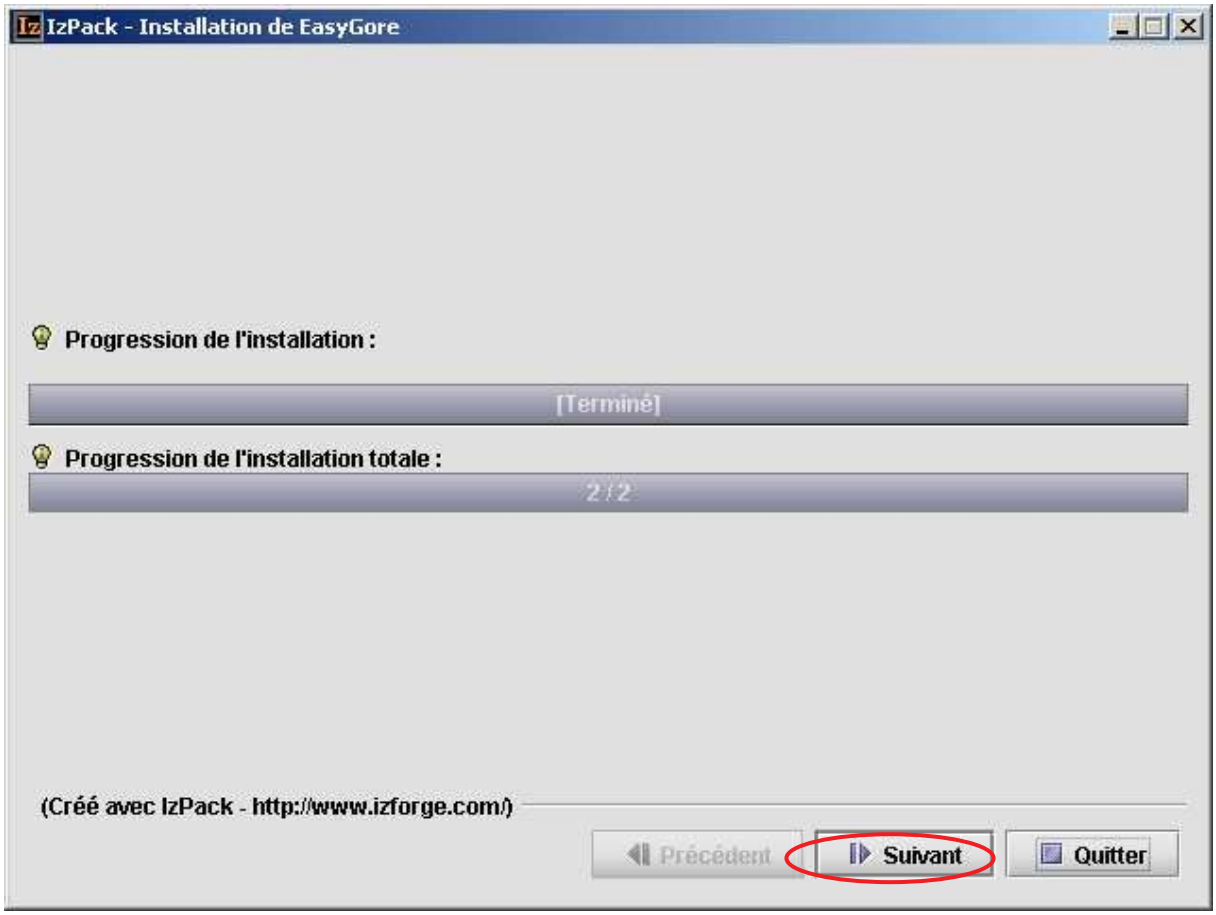

- Les fichiers se copient dans le répertoire c:\easygore
- Cliquer ensuite sur « Suivant »

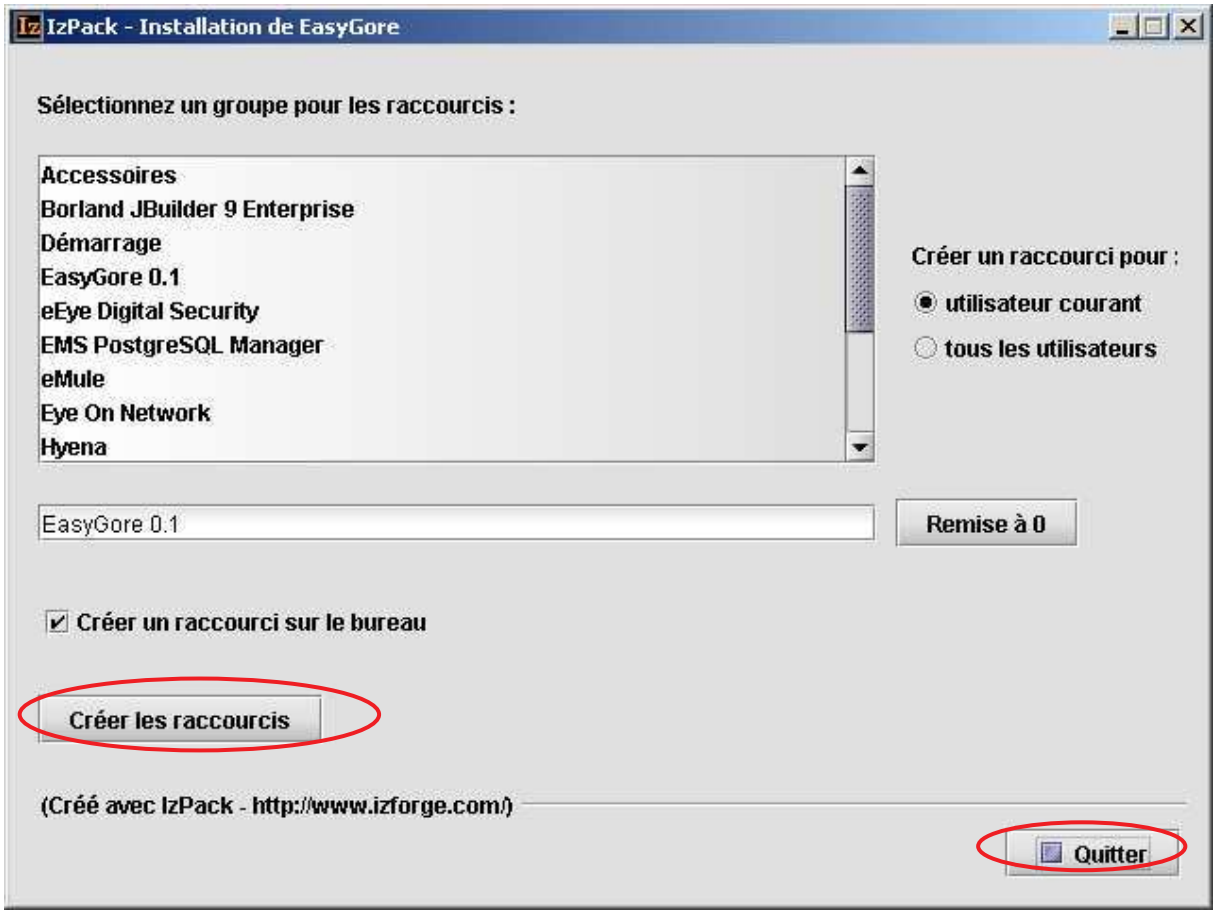

- Cliquez sur « Créer les raccourcis » (note seule la version Windows dispose de la création des raccourcis)
  Pour les systèmes linux et mac lire le fichier easygore-linux-mac.txt pour exécuter Easygore.
- Ensuite cliquez sur « Quitter ».

2. Utilisation de Easygore

a) Lancement :

Pour lancer EasyGore cliquer sur le raccourci du bureau, soit via le menu Démarrer.

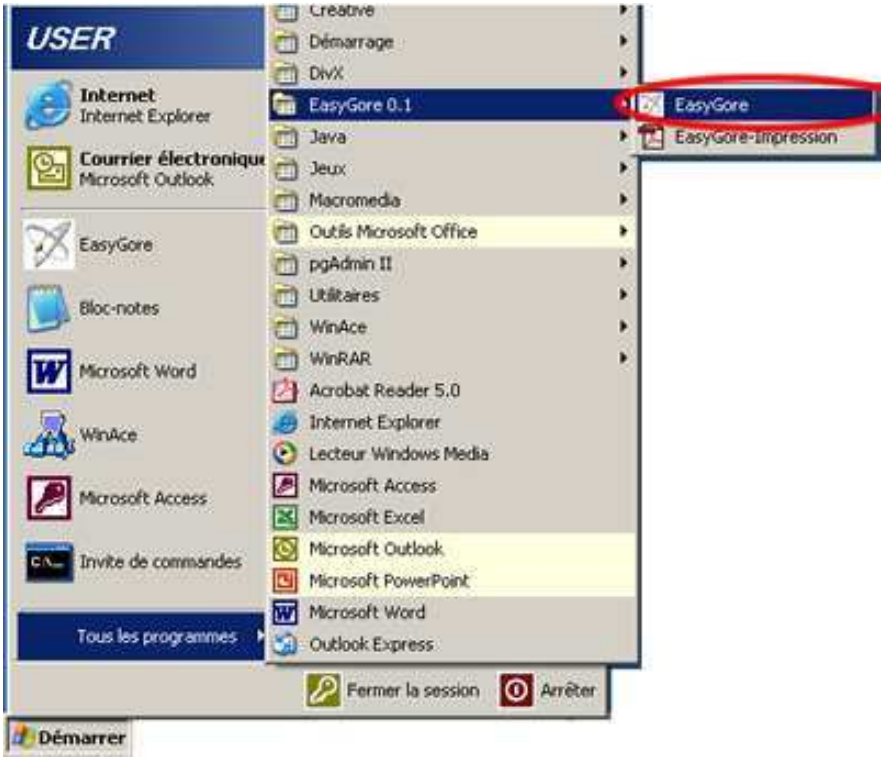

b) Connexion :

Sur l'écran de connexion saisissez le couple login/mot de passe.

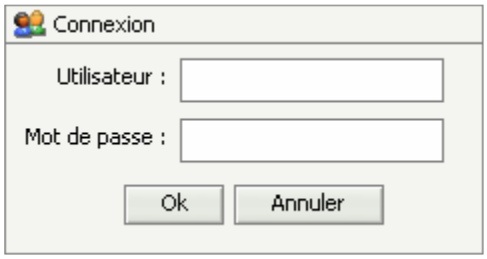

- Ok

c) Ecran principal de Easygore :

::Easygore:: grudé - contrats/projets en cours : 12
Fichier Outil Aide
projet
en cours
fin de contrat
terminé
abandonné
code INRA | n° avenant | état | intitule | date effet | date échéance
T0000001 | 0 | signé
T0000002 | 0 | abandonné | titre² | 2002-09-27 | 2002-09-21
T0000003 | 0 | terminé
T0000005 | 3 | signé | Exemple 1
T0000006 | 12 | signé | Exemple 2 | 2002-09-13 | 2002-09-11
T0000007 | 0 | projet
T0000008 | 0 | projet
T0000010 | 0 | projet
A00005 | 0 | abandonné | Exemple 5 | 2002-09-28
T0000012 | 0 | terminé | Exemple 12
T0000013 | 0 | signé | Example 13
T0000014 | 0 | projet | Example 14
T0000015 | 0 | terminé

L'écran principal du logiciel permet de visualiser ses projet ou contrats en cours. Un code des couleurs permet de visualiser facilement l'état des différents projets.

d) Création d'un projet/contrat :

- Menu fichier -> créer contrat

Si le numéro INRA du document est connu Le taper dans le champs « code INRA », sinon cliquez sur Obtenir code projet dans le cas ou ce numéro n'est pas connu ou pour la création d'un projet. Les projets ont un code en TXXXXX.
(Obs. : Voir normes pour les contrats créés par l'UPIC dans la prochaine partie).

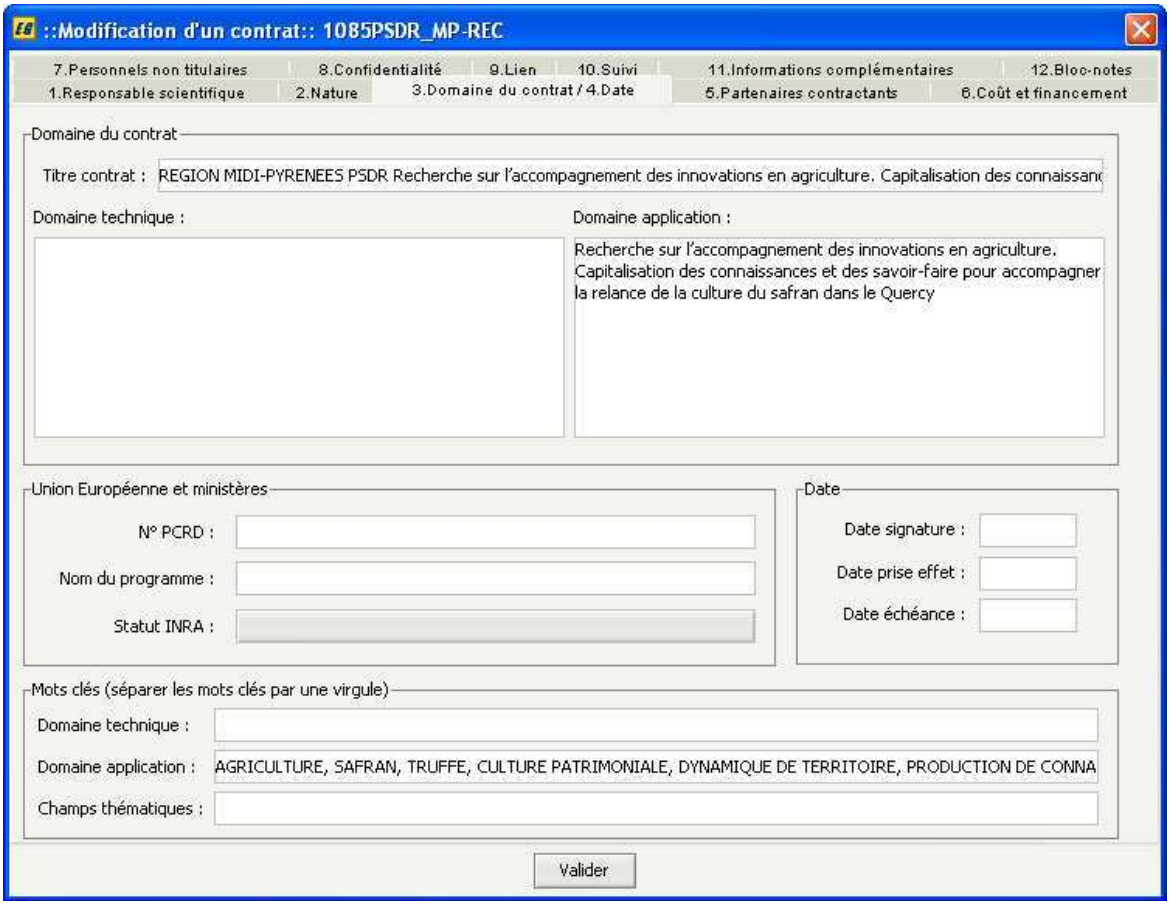
::Modification d'un contrat:: 1085PSDR_MP-REC
7.Personnels non titulaires
8.Confidentialité
9.Lien
10.Suivi
11.Informations complémentaires
12.Bloc-notes
1.Responsable scientifique
2.Nature
3.Domaine du contrat / 4.Date
5.Partenaires contractants
6.Coût et financement
Domaine du contrat
Titre contrat :
REGION MIDI-PYRENEES PSDR Recherche sur l'accompagnement des innovations en agriculture. Capitalisation des connaissanc
Domaine technique :
Domaine application :
Recherche sur l'accompagnement des innovations en agriculture. Capitalisation des connaissances et des savoir-faire pour accompagner la relance de la culture du safran dans le Quercy
Union Européenne et ministères
N° PCRD :
Nom du programme :
Statut INRA :
Date
Date signature :
Date prise effet :
Date échéance :
Mots clés (séparer les mots clés par une virgule)
Domaine technique :
Domaine application :
AGRICULTURE, SAFRAN, TRUFFE, CULTURE PATRIMONIALE, DYNAMIQUE DE TERRITOIRE, PRODUCTION DE CONNA
Champs thématiques :
Valider

- Ensuite on arrive sur la fenêtre d'édition du contrat, ou chaque onglet correspond à un partie du contrat type suivant le modèle des fiches signalétiques.
- Quand la saisie est fini, cliquez sur valider. (Note : le projet est créé dès que l'on est sur la fenêtre de saisie).

e) Modification

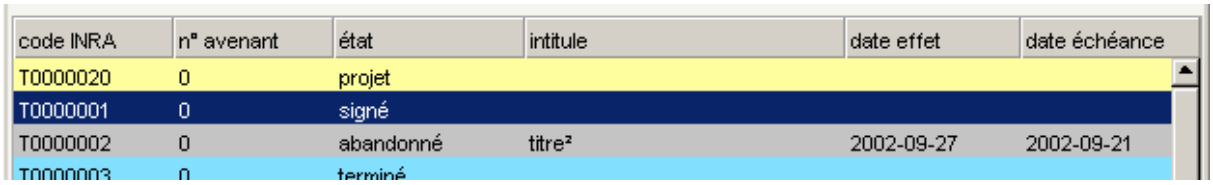

code INRA	n° avenant	état	intitule	date effet	date échéance
T0000020	0	projet			
T0000001	0	signé			
T0000002	0	abandonné	titre²	2002-09-27	2002-09-21
T0000003	0	terminé			

- Il suffit de double-cliquer sur le contrat à modifier, soit de sélectionner simplement le contrat et Menu Fichier -> Modifier contrat.

f) Effacer un projet :

- Sélectionner le contrat par un simple click puis menu fichier->Effacer

g) Changer l'état d'un contrat :

- Sélectionner le contrat par un simple click puis menu Outil->Modifier l'état d'un projet.

h) Convertir un projet en contrat :

- Sélectionner le contrat par un simple click puis menu Outil->Convertir un projet.

Note sur l'utilisation d'EasyGORE dans le travail de communication

Cette partie complète les informations présentées dans le Manuel d'installation et d'utilisation et donne des consignes pour la normalisation de la saisie des données et de leur exploitation.

1. La saisie des données

1.1. Création d'un nouveau contrat

Mode d'emploi : voir Manuel ci-dessus.

Normalisation : Dans les contrats créés par l'UPIC, le code doit commencer par 1085 (numéro *codique* de l'UPIC), suivi du sigle du programme de recherche, puis un tiret (-) et enfin l'acronyme du projet (ou à défaut, les trois premières lettres du titre).

Exemples

Projet PRODIGG (programme ADD) : 1085ADD-PRODDIG

Projet « Changements organisationnels, adoption des TIC et localisation des firmes. Le cas des firmes agro-alimentaires et rurales en Midi-Pyrénées» (programme PSDR Midi-Pyrénées) : 1085PSDR_MP-CHA

Obs. : Le code contrat peut être modifié par le gestionnaire du département et son équipe.

1.2. Responsable scientifique (onglet 1)

Cet onglet ne concerne que le personnel SAD (pour les collaborateurs et partenaires, voir onglet 11). Quand un utilisateur crée un contrat, c'est son nom qui apparaît par défaut dans cette zone.

Mode d'emploi :

- Pour enlever le nom du créateur du contrat, cliquer sur le nom, puis sur Supprimer
- Pour ajouter un nom, cliquer sur Ajouter, puis sélectionner le nom dans la liste ; répéter l'opération pour chaque nouveau nom
- Pour désigner quelqu'un comme responsable/coordinateur, cliquer sur son nom dans la liste de noms choisis et ensuite cliquer sur Coordinateur
- Si le nom n'est pas dans la liste : voir item 1.12.

Normalisation :

- Pour les contrats avec beaucoup de chercheurs et impliquant plusieurs unités, ne pas inclure tous les chercheurs du SAD concernés, mais seulement ceux qui sont présentés soit comme coordinateurs (si ce rôle est assuré par quelqu'un du département), soit comme correspondants pour leurs unités ou équipes (ces informations figurent dans les documents relatifs aux contrats, notamment les réponses aux appels à projets)

- Pour les contrats avec peu de chercheurs (jusqu'à 3 ou 4 environ), on peut éventuellement les inclure tous

1.3. Nature (onglet 2)

Mode d'emploi : cocher les cases correspondantes

Normalisation : la plupart du temps, nous avons affaire à des contrats de recherche ; en général, le financement provient d'une seule institution (organisme public, collectivité et Union européenne sont les options les plus courantes).

1.4. Titre du contrat (onglet 3/4)

Normalisation : Commencer toujours par le nom ou l'acronyme de l'organisme financeur, puis un espace (pas de tiret, virgule etc.), ensuite l'acronyme et le nom du projet.
Pour les contrats financés par les régions, mettre « Région N » (et non « Conseil régional N »). Si le contrat a déjà été créé avec le terme « Conseil régional », laisser tel quel.
Si la ligne est trop longue, recopier le nom du projet dans le champ « Domaine d'application » pour faciliter la lecture.

Exemples

ANR PRODDIG Promotion du développement durable par les indications géographiques

REGION MIDI-PYRENEES PSDR Changements organisationnels, adoption des TIC et localisation des firmes. Le cas des firmes agro-alimentaires et rurales en Midi-Pyrénées

1.5. Domaine technique (onglet 3/4)

Pas besoin de le remplir (en général, on n'a pas cette information).

1.6. Dates (onglet 3/4)

Ne pas remplir (on n'a pas cette information).

1.7. Mots-clés (onglet 3/4)

Voir dans ce document la partie spécifique aux mots-clés.

1.8. Partenaires contractants, Coût et financement, Personnels non titulaires, Confidentialité et Lien (onglets 5 à 9)

Ces onglets ne nous concernent pas.

1.9. Résultats obtenus (onglet 10)

Si cette information est visible et condensée sur un ou quelques paragraphes dans le document dont on dispose, copier-la dans ce champ. Autrement, laisser vide.

1.10. Informations complémentaires (onglet 11)

Toutes les informations de cet onglet nous intéressent.

Normalisation :

- Contenu du projet : si on dispose d'un résumé court (10 lignes), on le met ici ; autrement, on marque « Voir 12 ».
- Objectif du programme et problématique : si on dispose de cette information concentrée sur un ou quelques paragraphes, on la met ici ; autrement, on marque « Voir 12 ».
- Liste des participants : Inclure tous les participants scientifiques du contrat plus l'unité, le département, le nom de l'institution (organisme de recherche ou université) et le pays (uniquement pour l'étranger).
- Type de produits attendus : écrire si la recherche débouche sur une analyse comparative, un modèle, des nouvelles connaissances théoriques, un guide méthodologique etc.
- Relations avec des partenaires opérationnels : Inclure tous les partenaires non-scientifiques

1.11. Bloc-notes (onglet 12)

Normalisation :

- Si cet onglet contient des informations d'ordre administratif ou financier, surtout ne pas les effacer !
- Ecrire le nom du programme et la période (années)
- Puis, mettre le résumé long du projet (si on l'a, précédé de la mention « Résumé »)
- A la fin, mentionner les documents dont on dispose sur ce projet (« Document disponible : réponse à l'appel à projets » + nom du fichier).
- Pour l'instant, c'est également dans cet onglet que l'on notera les informations relatives aux opérations de communication traitant du projet, par exemple : publication dans *FaSADe*, rédaction d'une fiche pour le site Internet, envoi de suggestion pour *INRA Magazine* ou pour une fiche de presse (ne pas oublier de noter si le sujet a été retenu et si oui, la date de parution de l'article/fiche) etc.

1.12. Ajouter ou supprimer des utilisateurs

Il s'agit là d'actualiser la liste que l'on utilise dans l'onglet 1 (Responsable scientifique) et qui sert également pour la gestion des utilisateurs d'EasyGORE.

Mode d'emploi :

- Dans le menu horizontal en haut de la fenêtre, cliquez sur Outil, puis sue Gestion utilisateur.
- Pour ajouter un utilisateur : cliquer sur « Ajouter un utilisateur », puis entrer les informations demandées (voir ci-dessous) et cliquer sur « Créer ».

- Pour modifier les informations relatives à un utilisateur : double-cliquer sur le nom, puis modifier les informations et cliquer sur « Modifier ».
- Pour supprimer un utilisateur : double-cliquer sur le nom, puis cliquer sur « Supprimer ».

Normalisation pour la création d'un nouvel utilisateur :

- Utilisateur : en minuscule, initiales du prénom puis nom – *exemple : fmaxime*
- Observation : si le prénom est composé, mettre les deux initiales sans tiret – *exemple : pour Jean-Marc Barbier, mettre jmbarbier*
- Mot de passe : en minuscule, initiales du prénom puis du nom – *exemples : fm, jmb*
- Nom : initiale en majuscule – *exemple : Maxime*
- Prénom : initiale en majuscule – *exemple : Françoise*
- Droit : en général, ce sera un chercheur, plus rarement un directeur d'unité. Dans le doute, choisissez « Chercheur ».
- N° codique : code numérique de l'unité – voir tableau ci-dessous

CODIQUES UNITES SAD		
Code	**Nom de l'unité**	**Ville (Centre INRA)**
0044	SICOMOR (n'existe plus)	Toulouse
0045	LRDE	Corte (Corse)
0055	UR MIRECOURT	Mirecourt (Nancy)
0057	UE ST LAURENT	St.-Laurent-de-la-Pré (Poitou-Charentes)
0411	UE ALENYA	Alénya (Avignon)
0718	UMR LISTO D	Dijon
0767	UR ECODEVELOPPEMENT	Avignon
0951	UMR INNOVATION	Montpellier
0980	SAD PAYSAGE	Rennes
1048	UMR SADAPT	Paris/Grignon (Versailles-Grignon)
1085	UPIC	Grignon (Versailles-Grignon)
1117	UE UVV Vigne et Vin	Angers
1218	UAR DEPARTEMENT SAD	Grignon (Versailles-Grignon)
1248	UMR AGIR	Toulouse
1273	UMR METAFORT	Theix (Clermont-Ferrand)
1201	UMR DYNAFOR	Toulouse
1240	UA ECO INNOV	Grignon (Versailles-Grignon)

2. Utilisation d'EasyGORE pour le travail de communication

2.1. Trier les contrats dans la fenêtre principale

Mode d'emploi : Dans la barre des titres (Code INRA, Intitulé etc.), cliquez directement sur la colonne à partir de laquelle vous voulez organiser les contrats. Par exemple, si vous cliquez sur « Intitulé », les contrats seront triés par ordre alphabétique selon l'intitulé.

2.2. Consulter et modifier un contrat

Mode d'emploi : double-cliquez sur la ligne du contrat que vous voulez consulter. Si vous avez des informations à ajouter, supprimer ou modifier, vous pouvez les faire directement sur les champs des différents onglets. Pour fermer la fiche relative au contrat, cliquez sur valider ou sur l'icône de fermeture de fenêtre placé en haut à droite (carré rouge avec un X blanc). Il n'est pas possible de consulter plusieurs contrats en même temps.

2.3. Rechercher des contrats à l'aide des mots-clés

Ce type de recherche est celui que nous utiliserons le plus souvent.

Mode d'emploi :

- Dans le menu horizontal en haut de la fenêtre, cliquez sur Requêtes, puis sur « Recherche des contrats par mots clés ». Une boîte de dialogue apparaît, avec un champ de texte. Y saisir le mot recherché, sans accent (pour éviter des problèmes, utiliser de préférence les MAJUSCULES).
- *Remarque : Le moteur de recherche ne réalise pas de recherche booléenne (ET, OU etc.). Par conséquent, si vous cherchez des documents contenant le terme « gestion de l'environnement » et que vous tapez « gestion ET environnement » ou « gestion environnement », vous n'aurez pas de réponse. Il faut donc taper soit « gestion de l'environnement », soit « gestion », soit « environnement ».*
- Le résultat s'affiche sur une feuille Excel comportant : le numéro du contrat, son intitulé, les mots-clés techniques, les mots-clés du domaine d'application et le(s) champ(s) thématique(s). Vous pouvez sauvegarder ce fichier et le modifier à volonté (ceci n'aura aucun effet sur les données stockées dans EasyGORE).
- **Dans Excel :** Pour restreindre votre recherche dans les résultats ainsi obtenus, utilisez l'outil « Filtre » d'Excel. Pour cela, sélectionnez la ligne de titre (la troisième ligne de la feuille) et allez dans Données (dans le menu horizontal en haut de la fenêtre), puis dans Filtrer → Filtre automatique. Un petit carré gris avec un triangle noir s'affiche à côté de chaque champ de la ligne sélectionnée. Cliquez, par exemple, sur le carré à côté du titre « Domaine technique », puis sélectionnez « Personnalisé ». Dans la boîte de dialogue qui s'ouvre, sélectionnez « contient » (à la fin de la liste), puis tapez le mot désiré. Les lignes ne contenant pas ce mot sont masquées. Pour visualiser à nouveau toutes les lignes, cliquez sur le même carré gris, puis sur « Tous ».

2.4. Approfondir la collecte d'informations à l'aide d'autres outils

Comme il a déjà été dit, le but d'EasyGORE est de fournir un aperçu des contrats. Les informations que l'on y trouve ne sont que le point de départ de la recherche de contenu pour les opérations de communication. Pour poursuivre la recherche sur un contrat donné, il faut utiliser d'autres sources.

2.4.1. Les documents relatifs aux contrats

Réponse à un appel à projets, rapport intermédiaire ou final, note, document de restitution des résultats, numéro de *FaSADe* etc. Quand nous avons ce type de document à l'UPIC, cela est mentionné dans l'onglet 12 (Bloc-notes). Il est possible que, dans l'avenir, on puisse accéder à ces documents directement depuis EasyGORE.

2.4.2. Les responsables scientifiques ou correspondants (onglet 1)

Leurs coordonnées sont parfois indiquées dans l'onglet 11. Elles sont aussi disponibles (la plupart du temps) dans la version Intranet de CompAct (http://www.inra.fr/compact/nav/interne/accueil_compact) et/ou dans l'annuaire du SAD (http://www.inra.fr/sad/annuaire/pageAB.htm). Si rien de cela marche, essayez Google. Si vous connaissez l'unité où travaille la personne, contactez-la (coordonnées dans CompAct). Si vous ne le savez pas, demandez à Françoise Maxime (directrice de l'UPIC) ou à Josette Baysse (assistante du département – [redacted] ou [redacted]).

2.4.3. Les publications rendant compte des résultats des projets

Ce n'est pas forcément évident de trouver la correspondance entre un contrat et une publication, mais on peut toujours essayer.

- Pour retrouver les références bibliographiques, cherchez dans la BD SAD (http://www.inra.fr/internet/Produits/WEBTEXTO/sad/bdsad.html) ou dans ProdINRA (http://www.inra.fr/prodinra/pinra/search.xsp).
- Pour ensuite avoir accès à l'article, il faut passer par Revelec (http://www.inra.fr/internet/Projets/ist/plateformes/index.htm).
- Certaines revues sont disponibles dans le service de documentation du bâtiment EGER à Grignon (rez-de-chaussée, à la fin du couloir, après la cafétéria).
- Une sélection de publications en texte intégral parues entre 2001 et 2005 est disponible dans le CD qui accompagne le rapport d'activité du SAD (l'UPIC en a une copie).
- Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans la Base Zoom, administrée par la MICOM (http://www.inra.fr/Intranet/Produits/zoom/INRA).

Consignes pour l'établissement des mots-clés dans EasyGORE

Ce document établit des références pour l'harmonisation de la saisie d'informations dans les champs « Mots-clés » et « Champs thématiques » du logiciel (onglet 3/4). Ces consignes sont très importantes, compte tenu du fonctionnement de la requête par mots-clés prédéfinie dans le logiciel (voir ci-dessous).

Des modifications dans les champs et les requêtes ont été suggérées à René Mezureux (responsable du développement du logiciel ; voir le document *Suggestions d'amélioration pour EasyGORE*). Ces consignes sont donc à revoir à l'occasion du développement d'une nouvelle version du logiciel.

A. Fonctionnement général des mots-clés et des requêtes dans EasyGORE

Les champs de mots-clés se trouvent dans l'onglet 3 (Domaine du contrat), en bas de la fenêtre. Ils peuvent être relatifs au domaine technique ou au domaine d'application. Cette distinction n'a pas de conséquence sur les requêtes puisque celles-ci prennent en compte ces deux champs à la fois (plus le champ « Champs thématiques »).

La requête préprogrammée est sensible à l'accentuation (c'est-à-dire qu'elle considère par exemple « élevage » et « elevage » comme étant deux mots différents). En revanche, elle cherche automatiquement des morceaux de mots (recherche tronquée). Par exemple, quand on tape « méthodo », elle nous renvoie tous les contrats avec les mots « méthodologie » ou « méthodologique » ; quand on tape « environnement », elle renvoie aussi les contrats contenant les mots-clés « environnemental » ou « environnementaux ».

B. Consignes pour le remplissage des champs de mots-clés

1. Pour éviter des problèmes avec les accents, utiliser toujours les **MAJUSCULES** (dans la saisie des mots-clés comme pour les requêtes).

2. N'utiliser que le champ « Domaine d'application ». Dans l'avenir, les deux champs de mots-clés seront probablement fusionnés.

3. Pour établir les mots-clés, on se base sur les documents dont on dispose : propositions, résumés, rapports etc. Quand ces documents contiennent déjà des mots-clés donnés par les auteurs, on peut s'en inspirer.

4. Comme la requête d'EasyGORE ne prend pas en compte le champ « Intitulé », il faut inclure des mots du titre parmi les mots-clés.

5. Dans l'idéal, chaque projet doit avoir au maximum une dizaine de mots-clés. L'objectif n'est pas l'exhaustivité, mais la pertinence des termes par rapport à des objectifs de communication.

6. Pour choisir les mots-clés, il faut toujours s'interroger sur les termes que l'on mettrait pour faire une requête.

7. Penser à inclure le synonyme le plus courant d'un mot et à faire des redondances – par exemple, quand on met « COMMERCIALISATION », mettre aussi « VENTE » ; idem pour « TRANSFORMATION » et « CHANGEMENT » ; « VIN » et « VITICULTURE » ; « COOPERATIVE » et « ENTREPRISE » etc. Mais sans pour autant aller trop loin pour ne pas allonger la liste de mots-clés.

8. Eviter si possible le pluriel et les mots dérivés – par exemple, « METHODOLOGIE » plutôt que « METHODOLOGIQUE », « LOCAL » plutôt que « LOCAUX ».

9. Inclure le terrain dans les mots-clés (localité, région, pays) quand cette information est pertinente (c'est-à-dire, la plupart du temps).

10. Inclure les politiques publiques concernées s'il y en a.

11. Désigner des mots-clés génériques, accompagnés d'autres plus spécifiques. Il faut choisir au moins l'un des mots-clés génériques de la colonne de gauche ci-dessous (la liste pouvant être incrémentée ultérieurement) :

Mots-clés génériques (au moins l'un d'entre eux doit figurer dans chaque contrat)	**Mots-clés spécifiques** (à titre indicatif, bien d'autres sont possibles)
AGRICULTURE	VIN, CEREALE, (AGRICULTURE) BIOLOGIQUE, PESTICIDE, OGM
ELEVAGE	BOVIN, OVIN, PORCIN, VOLAILLE, VIANDE, LAIT
QUALITE	AOC, LABEL, IGP, GOUVERNANCE, AGRICULTURE BIOLOGIQUE
ENVIRONNEMENT	BIODIVERSITE, EAU, FORET, PAYSAGE, EMBROUSSAILLEMENT, PRAIRIE
TERRITOIRE	GESTION (DU TERRITOIRE), PAYSAGE, ACTEURS LOCAUX, SCOT, MULTIFONCTIONNALITE, DEVELOPPEMENT LOCAL
FILIERE	GOUVERNANCE, PRODUCTION, COMMERCIALISATION, VENTE

C. Champs thématiques

Quand l'information est disponible (ou que l'on peut « deviner » dans quel CT rentre le contrat – pour ceci, demander de l'aide à Françoise Maxime), renseigner ce champ **selon les exemples suivants** :

- Pour un contrat entrant dans le CT 3, mettre « CT3 » (sans espace)
- Pour un contrat entrant dans les CT 1 et 3, mettre « CT1, CT3 » ou « CT3, CT1 » (peut importe l'ordre, mais toujours sans espace entre CT et le chiffre)

D. Référents pour le remplissage des mots-clés

Véronique Garandel (UPIC, Toulouse) est la personne de référence pour le personnel UPIC (permanents et stagiaires) en la matière. Demandez lui de l'aide et tenez la informée de toute modification (suppression ou rajout de mots-clés dans des contrats déjà existants, et surtout création de mots-clés pour des nouveaux contrats). Elle s'assurera de la cohérence des mots-clés au fil du temps (ce qui garantira que le système restera performant malgré les changements dans l'équipe). Ses coordonnées : [redacted], [redacted]
Françoise Maxime (directrice de l'UPIC, Grignon) est également en charge de superviser le remplissage et l'utilisation d'EasyGORE à l'UPIC. Elle peut aussi être consultée pour toute question relative aux mots-clés.

Rédigé par Ana Poletto
UPIC, septembre 2007

Annexe 3

Suggestions d'amélioration pour EasyGORE

Dans le cadre d'une réflexion globale sur la communication externe du SAD, l'UPIC a besoin d'une base de données permettant de collecter et organiser des informations sur les principaux projets et résultats de recherche du département. Celle-ci devrait nous fournir des renseignements sur des points comme : l'intitulé et le contenu du projet, les résultats produits ou attendus, les partenaires et les responsables au sein du SAD.

Après réflexion, nous avons conclu que la base EasyGORE, créée dans un but de gestion des contrats du département, pourrait répondre à nos besoins.

Nous présentons ci-dessous des suggestions de modification ou d'ajout de fonctions dans le logiciel selon cinq thèmes : l'accès à la base, les champs, les requêtes, complémentarité avec d'autres sources d'information et confort d'utilisation. Ces suggestions sont à discuter entre des personnes de l'UPIC (Françoise Maxime et Ana Poletto) et le responsable du projet EasyGORE (René Mezureux) pour évaluer leur pertinence et leur faisabilité.

L'accès à la base

1. Il est important que les agents de l'UPIC aient accès à EasyGORE. Afin de conserver une certaine confidentialité, nous suggérons la création d'une catégorie d'utilisateurs :
   - qui *pourrait* consulter l'intégralité des projets (et éventuellement inclure des données), mais qui *ne pourrait pas* supprimer des informations ;
   - qui *n'aurait pas accès* aux données financières présentées dans les onglets 5 et 6.

2. Nous remarquons que l'accès à EasyGORE n'est possible que depuis un poste localisé à l'INRA. On pourrait envisager d'y avoir accès, à l'aide du login et du mot de passe, depuis n'importe où.

Les champs

3. Dans les onglets 3 et 4 : est-ce que les deux champs « domaine d'application » et « domaine technique » peuvent être réduits à un seul champ « mots-clés » ? Voir avec René la signification de ces deux catégories.

4. Dans cette même zone, on pourrait inclure une boîte de dialogue avec des instructions pour le remplissage des mots-clés (celles-ci seraient à décider ensemble). Par exemple, mettre tout en majuscules pour éviter les problèmes de sensibilité à l'accent du moteur de recherche.

5. Dans le champ « Champ thématique », il serait intéressant de remplacer la zone de texte par des options avec des cases à cocher comme dans l'illustration ci-dessous. Ceci éviterait que des façons différentes de renseigner le champ (2, CT2 ou CT 2) génèrent des résultats différents pour les requêtes.

En ce qui concerne les onglets 10 et 11, les champs pourraient être organisés différemment pour simplifier la saisie des informations :

6. D'abord, l'onglet « Informations complémentaires » pourrait venir avant « Suivi ».

7. Les champs « Contenu du programme » et « Objectifs du programme et problématique » pourraient devenir un seul champ nommé « Résumé et problématique » (ce qui correspond davantage à l'organisation des textes des projets que nous avons consultés récemment). Il faudrait aussi prévoir davantage de place pour ce champ.

Proposition de nouvel onglet

8. Nous aimerions rajouter un nouvel onglet à la base, qui s'appellerait par exemple « Communication » ou « Transfert de connaissances ». Dans cet onglet, nous pourrions inclure des informations concernant les opérations de communication réalisées sur le projet – article dans *FaSADe*, fiche d'information dans le site Internet du SAD, fiche presse, article dans *INRA Magazine* etc. Il nous servirait aussi de « bloc-notes » pour des informations diverses liées au travail de communication de l'UPIC. Les champs de cet onglet restent à définir.

Les requêtes

9. Les requêtes prédéfinies ne nous permettent pas d'exploiter au mieux les informations de la base pour des besoins de communication. Il serait nécessaire, pour nous, que le logiciel puisse faire des recherches booléennes et que celles-ci prennent en compte davantage de champs (par exemple, les noms des chercheurs, l'intitulé du projet, la description, le résumé…). A cet effet, il serait intéressant de pouvoir choisir (en cochant des cases, par exemple) les champs que l'on veut prendre en compte à chaque requête.

10. Il serait intéressant de disposer d'un index qui apparaîtrait dans la fenêtre de recherche ou dans une fenêtre annexe. Cet index présenterait l'ensemble des mots-clés existant dans la base et serait enrichi à chaque fois qu'un nouveau terme serait saisi dans le champ de mots-clés d'un projet.

Complémentarité avec d'autres sources d'information

11. Il serait souhaitable pour nous de pouvoir « greffer » des documents Word ou PDF aux contrats et les héberger dans le serveur où est située la base de données (*back office*) EasyGORE. Cela nous permettrait de compléter les informations contenues dans le logiciel (qui ferait office de « fiche synthétique ») par des documents plus longs (projets rédigés, fiches de présentation de résultats, rapports etc.).

Confort d'utilisation

12. Le défilement dans la fenêtre et dans les champs n'est possible qu'à partir de la barre de défilement. Il serait intéressant de pouvoir utiliser également la molette de la souris.

13. Sur la fenêtre principale du logiciel, il y a la possibilité de trier les projets par nom, date etc. Depuis cette fenêtre, on peut ouvrir une fenêtre contrat. Mais, quand on ferme cette dernière, la liste de la fenêtre principale ne reste pas dans l'ordre que l'on avait établi précédemment et l'on est obligé de refaire le tri à chaque fois. Il serait bien de pouvoir conserver l'ordre que l'on a choisi pendant toute la durée de la session.

Rédigé par Ana Poletto
UPIC, septembre 2007

Annexe 4

Numéro 12 de *FaSADe*

Ce numéro a été choisi parce qu'il traite de trois des thématiques les plus significatives pour le SAD, d'après l'analyse présentée dans la Partie II : systèmes techniques, agriculture et territoire et agriculture et environnement.

Référence bibliographique

MAGDA D. et al., 2001, « Répondre à une politique de conservation de la biodiversité. Le pâturage des brebis pour la maîtrise des landes à genêts ». *FaSADe* n° 12, septembre-décembre de 2001. Versailles : Département Systèmes Agraires et Développement.

n°12 - septembre/décembre 2001
trimestriel

FaçSADe

Institut National de la Recherche Agronomique

Répondre à une politique de conservation de la biodiversité
Le pâturage des brebis pour la maîtrise des landes à genêts

La "Directive Habitats" de l'Union Européenne a instauré en 1992 le réseau de sites Natura 2000 avec pour objectif de "contribuer à assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage sur le territoire européen". Fondée sur les connaissances en écologie, elle prétend intervenir sur 5 % ou plus du territoire français situés entre cultures et forêts de production, sur les pelouses, landes et fourrés, marais et bords de rivières, espaces délaissés par la pensée agronomique. Cette procédure incite l'ensemble des usagers des territoires concernés, au premier rang desquels les éleveurs, à maintenir ou modifier en conséquence leurs pratiques. Mais ces derniers manquent cruellement de références...

Danièle Magda, Michel Meuret, Laurent Hazard et Cyril Agreil

Les associations naturalistes, relais locaux des services de l'État, sont les principaux instigateurs de la mise en œuvre locale de Natura 2000. Mais elles sont peu familiarisées avec le monde agricole. Faute de références, notamment lorsque la biodiversité est menacée par l'embroussaillement, elles se contentent souvent, à titre de précaution, de recommander le "pâturage extensif" des troupeaux. Dans les "Cahiers d'Habitat", fixant les règles de gestion des sites, les recommandations sont parfois disparates, selon les expériences préalables des rédacteurs [encadré dernière page].

Interpellés pour favoriser sur leurs parcelles des "mosaïques végétales" propices aux habitats, les éleveurs sont pris très au dépourvu. Leur habitude consiste en effet à lutter contre ce qu'ils qualifient de "saloperies" (ronces, fougères, genêts…) et, plus généralement, contre tout ce qui n'est pas de l'herbe. Ils manient donc avec force et conviction des broyeurs, brûleurs et épandeurs de phytocides, afin de "tenir propre". Ils restent très réticents devant la nécessité de répondre à Natura 2000, estimant qu'ils ne sont pas armés pour passer de la reproduction annuelle de ressources bien connues en prairies à la gestion pluriannuelle de milieux complexes aux ressources plus incertaines.

En privilégiant le point de vue des brebis, qui apprécient la diversité d'un milieu, nous proposons des scénarii de maîtrise du genêt, une espèce végétale dont la forte capacité de colonisation conduit à une perte de biodiversité.

Le point de vue scientifique traditionnel...

La réticence des éleveurs est fondée, car les sciences agronomiques ont produit des normes de valorisation des pâturages sur la base de modèles conçus pour l'alimentation très maîtrisée du bétail à l'auge ou sur prairies semées et plutôt homogènes.

Ainsi, du point de vue de l'alimentation animale, estimer la valeur d'un pâturage nécessite avant tout d'évaluer l'offre fourragère disponible. Les méthodes classiques caractérisent la biomasse disponible par la hauteur et la densité d'herbe, ou par les phytovolumes et la densité des feuillages d'arbres et d'arbustes comestibles. Cette biomasse est ensuite traduite en disponibilité fourragère, en attribuant à chaque plante pâturée, selon son état phénologique, une valeur nutritive ou un "indice spécifique". La valeur alimentaire du pâturage est calculée par la somme des valeurs intrinsèques de chaque aliment.

Appliquer ce raisonnement à un espace pastoral nettement plus hétérogène, telle une lande à genêts, conduit à devoir résumer cet espace en différentes unités homogènes : les espèces végétales ou les "faciès de végétation"

INRA - Systèmes Agraires et Développement (SAD)

lorsque les végétaux sont très imbriqués. Or, dans un parc à faire pâturer, constitué d'une "mosaïque" végétale chère à Natura 2000, il n'est pas rare de devoir recenser plusieurs dizaines de faciès. Il est surtout fréquent de constater que les animaux y consomment chaque jour plus de 50 espèces de plantes, ce qu'aucun modèle de nutrition animale n'est en mesure d'intégrer raisonnablement.

Cette façon de faire manque de pertinence, car elle ignore l'une des caractéristiques majeures du processus de pâturage sur ce type de milieu : la sélection par l'animal de ses aliments. Cette sélection se fait, non seulement entre les espèces ou les faciès, mais également au sein même des espèces, selon les organes présents (rameaux, feuilles, fruits…). Elle s'opère aussi de manière différente selon la saison, mais aussi et surtout selon le moment du repas et la gamme des disponibilités du jour. Cela remet en cause l'attribution d'une valeur intrinsèque à chaque plante.

La brebis sélectionneur génétique ?

En biologie de la conservation, les processus démographiques et leur étude au niveau des espèces végétales ont été longtemps privilégiés par rapport à l'approche génétique. Néanmoins, la variabilité génétique est prise en compte dans la gestion des espèces menacées, afin de limiter leur consanguinité. Depuis les années '90, protéger une espèce implique de maintenir sa diversité génétique pour préserver son potentiel adaptatif. En effet, la variabilité génétique, en donnant prise à la sélection naturelle, permet à une espèce de s'adapter à son environnement. Le devenir d'une espèce est donc intimement lié au maintien de ses ressources génétiques. Désormais, la question qui se pose est : comment la variabilité génétique est-elle façonnée par les pratiques pastorales ? Par exemple, le contrôle par de fortes pressions de pâturage d'une espèce à capacité de dominance comme le genêt pourrait agir comme facteur de sélection. La population de genêts évoluerait alors au profit d'individus qui présentent une capacité de défense accrue, soit par la production de composés toxiques, soit par un évitement phénologique. Une telle évolution atténuerait au cours des années l'impact du pâturage sur le cycle démographique de la population. Ainsi, la prévision de l'évolution numérique d'une population de genêt pâturée sur plusieurs dizaines d'années nécessite donc de coupler les approches démographiques et génétiques.

Du point de vue de l'agronomie, c'est également la prairie qui a focalisé la production de connaissances. Elle a généralement été simplifiée à, tout au plus, deux ou trois espèces herbacées avec des travaux sur la dynamique de croissance des espèce en réponse au pâturage et à l'apport des éléments nutritifs. Les connaissances en écologie sur les dynamiques d'espèces ne permettent pas d'évaluer les ressources pastorales des communautés végétales complexes (prairies permanentes plurispécifiques, pelouses, landes et sous-bois). Les modèles actuels sont peu prédictifs, en particulier sur le long terme, quant aux effets du pâturage sur les dynamiques végétales. Ils ne permettent pas alors de raisonner des plans de gestion. Dans ce cas, il devient nécessaire de préciser l'objet de la modélisation en termes d'assemblages d'espèces ou de présence d'espèces jugées remarquables (orchidées…), en allant au-delà du simple objectif de maintien d'un maximum de diversité floristique.

Sur pelouses et landes, les communautés végétales sont constituées de nombreuses espèces dont le développement n'est régulé que par le pâturage. Elles deviennent ainsi soumises à des phénomènes de dominance par un petit nombre d'espèces, voir une seule (comme dans le cas des genêts). Ce phénomène est le principal responsable des changements rapides et importants de composition botanique et de structure spatiale des communautés. Il conduit souvent au processus qualifié "d'érosion de la biodiversité".

Mieux maîtriser par le pâturage la dominance de ces espèces permet de maintenir une situation de compétition plus favorable à l'installation et à la reproduction des autres espèces. Cela exige la mise au point de modèles démographiques tenant compte avant tout de la motivation alimentaire des animaux. La sélection par l'animal entraîne en effet des différences d'intensités de prélèvement entre les plantes d'une même espèce. Cela génère des réponses phénotypiques et morphologiques plus ou moins marquées entre les individus, pouvant induire une variabilité de comportement démographique et une évolution génétique de la population [encadré ci-contre]. Or, dans les modèles classiques, la représentation du fonctionnement d'une population végétale n'est généralement basée que sur une structuration en classes d'âge et en stade de développement. C'est bien insuffisant dans le cas d'une population pâturée, où il est nécessaire d'intégrer une structuration en groupes d'individus déterminée par leurs comportements démographiques en réponse au pâturage.

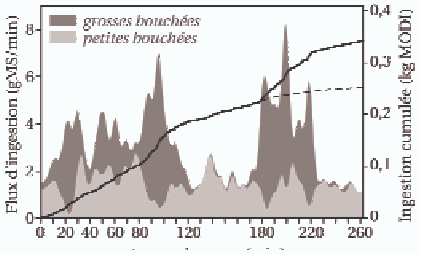

Variation au cours d'un repas chez la brebis de la contribution des petites et grosses bouchées (seuil de 0,15 g de matière sèche) au flux d'ingestion. La courbe d'ingestion cumulée (en trait épais) illustre l'importance des accélérations du flux d'ingestion. Par exemple, l'accélération du flux entre les minutes 180 et 220, permise entre autres par le genêt (dans ce cas : Genista cinerea DC.) conduit à un bilan de 350 g de matière organique digestible ingérée (MODI) alors qu'il n'aurait été que de 250 g si la brebis avait maintenu jusqu'au terme du repas la sélection de petites bouchées (en pointillés).

Figure 1 : Un repas de brebis

Le comportement d'ingestion des brebis…

Pour comprendre comment l'animal utilise un pâturage composite, nous observons dans des élevages le comportement alimentaire de brebis conduites en troupeaux et habituées à pâturer de tels milieux. Les troupeaux observés sont conduits en parcs, pour des durées de 10 à 20 jours. Les brebis y consomment chaque jour en abondance une grande diversité de plantes et leur ingestion quotidienne reste stable malgré la diminution des ressources du fait du pâturage. Leurs choix ne sont pas dictés par une hiérarchie absolue de valeurs nutritionnelles, allant, comme on pouvait le croire, de la meilleure à la plus mauvaise plante. En réalité, elles associent au cours de leurs repas des plantes de nature très différentes. Elles alternent régulièrement des prises alimentaires de grande masse puis de petite masse, afin de maintenir stable leur quantité ingérée par unité de temps : le "flux d'ingestion" [figure 1]. Cette règle comportementale nous permet de regrouper le très grand nombre d'organes consommés en deux catégories d'aliments, même s'ils proviennent d'espèces botaniques différentes . Chacune de ces deux catégories joue un rôle dans la motivation de la brebis à se constituer son repas. Les graminées à feuilles larges ou les arbustes comme le genêt ("le grossier", disent les bergers) offrent à la brebis la possibilité de prélever de grosses masses à chaque bouchée, et sert d'accélérateur du flux d'ingestion. Cette première catégorie d'aliments permet à la brebis de consacrer du temps à la consommation de la

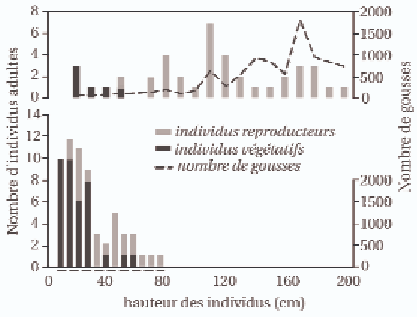

Différence de taille et de capacité reproductrice de deux sous-populations de genêts adultes (Cytisus scoparius L.) soumis dans la même parcelle à deux intensités extrêmes de pâturage : "Morphes nonpâturés" (en haut, aucune tige abroutie) et "Morphes pâturés" (en bas, toutes les tiges sont abrouties). Les individus sont regroupés en classe de hauteur du volume occupé par les tiges, l'une des variables indicatrices de leur morphologie. Pour chaque classe, le nombre total de gousses produit par individu est indiqué (en pointillés). Il est égal à zéro dans le cas des morphes pâturés

Figure 2 : Les genêts pâturés se diversifient

seconde, composée des petites graminées et des dicotylédones herbacées ("le fin"). Celle ci ne permet de faire que des petites bouchées et de brouter à flux réduit.

Le comportement démographique des genêts....

Pour analyser les conséquences du pâturage sur une population de genêts, nous observons l'évolution de sa démographie sur des parcelles pâturées par des brebis depuis plusieurs années. Nous confirmons qu'un pâturage répété chaque année accroît la diversité morphologique des individus de genêt [figure 2] avec, en particulier, l'apparition au sein de la population d'individus au port "en boule" (augmentation du rapport diamètre / hauteur du volume occupé par les tiges). Cette forme particulière de développement, "morphe pâturé", est associée à une forte intensité de broutement. Elle s'accompagne de décalages saisonniers du développement des organes, mais surtout d'une réduction de l'effort reproducteur du genêt (production de fleurs et de fruits) au profit d'une augmentation du développement végétatif (production de tiges et de feuilles). Le comportement démographique des morphes pâturés pourrait également s'accompagner d'une réduction de leur durée de vie.

La prévision de l'évolution de la densité d'une population de genêts soumise au pâturage va donc dépendre de sa structuration en "souspopulations démographiques". Conserver une certaine proportion d'individus de type morphes pâturés peut être un critère opérationnel permettant de limiter la dominance des genêts et leur densité sur la lande.

Des scénarii de maîtrise du genêt par le pâturage...

Se soucier de conserver à la fois la biodiversité et les ressources pastorales nécessite de produire des connaissances à l'interface, relativement peu explorée, entre les troupeaux et les populations végétales. Les niveaux d'interactions sont multiples et s'organisent à des échelles d'espace et de temps distincts : depuis la prise alimentaire sur des organes de plantes présents quelques jours dans l'année jusqu'au territoire pâturé durant plusieurs années avec sa grande diversité de communautés végétales. L'identification des niveaux d'organisation pertinents constitue le résultat d'une recherche de nature forcément interdisciplinaire.

Notre entrée par le "point de vue" de l'animal nous permet d'articuler des objets de recherche disciplinaires généralement traités isolément : la motivation de l'animal à composer ses repas et la dynamique pluriannuelle d'une population végétale. Cette articulation ne s'opère pas, comme on pourrait le croire, à un niveau d'organisation intermédiaire, mais à un niveau plus fin encore, celui des prises alimentaires sur les organes végétaux. La consommation des tiges de genêts, par exemple, n'a rien à voir avec celle des fleurs, ni dans la motivation alimentaire des brebis, ni dans le développement de la population végétale [figure 3].

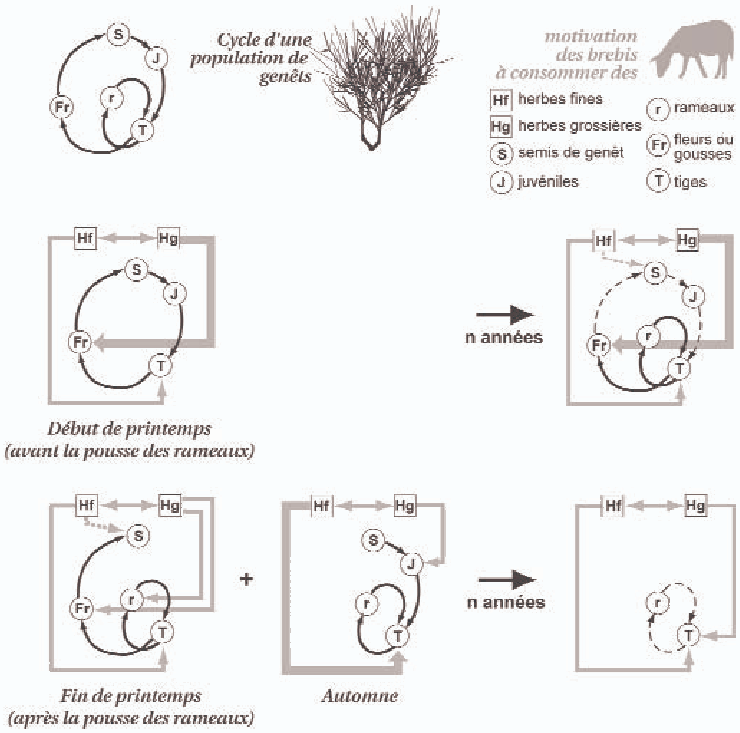

Sur une lande non pâturée (en haut), une population de genêts suit une dynamique démographique (traits noirs) basée, d'une part, sur la survie des adultes dont les tiges (T) produisent de nouveaux rameaux (r), qui deviennent à leur tour de nouvelles tiges (T) et, d'autre part, sur le recrutement de nouveaux individus issus de la production par les tiges de fleurs et de fruits (Fr) qui donnent ensuite des semis (S), puis des juvéniles (J) qui, à leur tour, produisent des tiges (T).

Scénario 1 : un pâturage en début de printemps ne permet pas de faire consommer les rameaux de genêts produits dans l'année. Ceux-ci produisent l'année suivante un grand nombre de tiges porteuses de fleurs. La consommation d'un tapis d'herbe de début de printemps, composé principalement d'herbes grossières, motive la brebis (traits gris) à brouter principalement les fleurs, ce qui limite la reproduction sexuée des genêts, sans pour autant la supprimer. À plus long terme, la survie de la population de genêts ne sera assurée que par le maintien du recrutement de quelques juvéniles.

Scénario 2 : un pâturage en fin de printemps, où le tapis d'herbe est composé à la fois d'herbes fines et grossières, incite les brebis à consommer à la fois les rameaux, les tiges, les fruits, ainsi que les semis qu'elle confond à cette époque avec l'herbe. A l'automne, les repousses d'herbes fines motivent les brebis à consommer principalement les tiges de genêts. Au fil des années, la population de genêts s'oriente vers un développement des adultes exclusivement végétatif. L'évolution démographique sera alors conditionnée par la durée de vie des adultes, ceux-ci ne produisant plus ni fleurs ni fruits.

Figure 3 : Deux scénarii de maîtrise d'une population de genêts (traits noirs) **selon la motivation alimentaire des brebis** (traits gris)

Nous pouvons en effet prévoir que les tiges de genêt seront très appréciées par les brebis si les autres végétaux disponibles ne peuvent jouer leur rôle d'accélérateur du flux d'ingestion. C'est le cas des tapis d'herbes déjà bien consommés. Lorsqu'il s'agit de tiges produites dans l'année, cela limitera la reproduction sexuée des genêts car ils produisent plus difficilement des bourgeons floraux sur des tiges plus âgées. De même, la consommation d'herbes grossières incitera la brebis à consommer davantage les fleurs et les gousses. Elle aura ainsi un impact direct sur la fécondité des genêts.

Une biodiversité pour tous !

Les points de vue apparemment contradictoires des gestionnaires de sites Natura 2000 et des éleveurs peuvent se rejoindre, lorsque l'on prend en compte celui des brebis.

Pour les premiers, soucieux de conserver la biodiversité, l'enjeu est d'éviter une banalisation du paysage par envahissement excessif d'une espèce dominante. Pour les seconds, soucieux d'offrir à leurs troupeaux de quoi bien s'alimenter, l'enjeu peut en réalité être le même. En effet, préserver la qualité pastorale d'un milieu consiste à permettre aux animaux de retrouver leurs aliments complémentaires, le grossier et le fin, et cela jusqu'au dernier jour de présence sur le lieu de pâturage.
Les broussailles, chéries par les uns et décriées par les autres, sont donc à cultiver à double fin : en tant que composantes d'habitats écologiques pour des espèces menacées, mais également en tant que composante fourragère jouant un rôle indispensable vis-à-vis de la motivation alimentaire des troupeaux.

Deux modes de gestion préconisés pour des landes à genêt purgatif (Cytisus purgans) selon deux régions françaises

Massif Central

Potentialités du milieu
(...) il n'y a pas de valorisation pastorale directe de ces milieux. (...) ils résultent de l'abandon pastoral du fait de la faible valeur fourragère des strates herbacées qui étaient traditionnellement pâturées.

Modes de gestion recommandés
Afin de lutter contre une trop forte colonisation du genêt et contre la reforestation, exercer régulièrement un pâturage à forte charge (0,1 à 0,2 UGB/ha) sur une courte durée sur les zones herbacées. Sinon, effectuer un pâturage extensif, bovin ou bovin/ovin, de mi-saison à la fin de la période de végétation, de juillet à septembre. (...) après débroussaillage mécanisé, une gestion rationnelle du pâturage est nécessaire : pâturage ovin tournant sur un grand secteur (100 ha) où les moutons sont parqués la nuit sur des surfaces réduites sur lesquelles ils broutent les espèces qui composent la lande, le piétinement accentuant les effets du pâturage (...).

Contact :
Parc National des Cévennes, Conservatoire botanique du Massif Central

Pyrénées

Potentialités du milieu
(...) [le genêt] peut être associé à des herbacées broutées par les animaux. (...) La lande à genêt purgatif est utilisée en été et en automne, à raison, respectivement, de 20-40 et 10-20 journées brebis/hectare.

Modes de gestion recommandés
Maintenir différents stades de maturité pour garder une diversité des peuplements et une mosaïque de faciès (...) en évitant à terme un appauvrissement de la biodiversité générale par colonisation du genêt. (...) L'ouverture par le feu ne suffit pas si elle n'est pas suivie d'une pression pastorale adaptée. Celle-ci sera modérée la première année (...), les repousses de genêt seront consommées en juin et juillet. Les années suivantes, on cherche progressivement à atteindre un niveau de prélèvement important, où l'ensemble de la strate herbacée est bien raclée, les espèces les moins appétentes étant consommées irrégulièrement. (...) à mi-estive, ce milieu perd de son attraction. Il faut alors recourir au gardiennage serré ou en parc en fin de journée ou de nuit.

Contact :
Réserve naturelle de Nohèdes, SIME

extraits du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne - Version EUR15-1999

À gauche, c'est une culture technique d'élevage bovin en parcs, qui reste calée sur la saisonnalité de l'herbe, et préconise le recours aux ovins dés qu'il s'agit de forcer à consommer "Les espèces qui composent la lande". À droite, c'est une culture toute autre, celle des bergers d'estive, ayant observé les variations de comportement de leurs animaux et dont le raisonnement est fondé sur un ajustement pluriannuel et progressif de l'impact sur le milieu

Pour en savoir plus

Dumont, B., Meuret, M., Boissy, A. et Petit, M. 2001. Le pâturage vu par l'animal : mécanismes comportementaux en élevage. Fourrages 166, pp.213-238.

Magda D. et Gonnet, J.F. 2001. Consequence of agricultural extensification on landscape: an example of vegetation dominance with Chaerophyllum aureum in the meadows of a Pyrenean valley. Landscape Ecology 16, p.6.

Les auteurs forment le groupe Inter-Unités SAD Actilandes

Danièle Magda, écologue, est Chargée de recherche au sein de l'Unité Sicomor, équipe mixte SAD-Agronomie Orphée (Outils de références pour la gestion des systèmes herbagers), Centre INRA de Toulouse

Michel Meuret, zootechnicien et écologue, est Chargé de recherche à l'Unité Écodéveloppement, Centre INRA d'Avignon. Il est co-responsable du projet inter-unités du SAD "Repas" (Ressources environnementales et pastorales).

Laurent Hazard, généticien, Chargé de Recherche au DGAP, est détaché actuellement auprès de l'équipe Orphée.

Cyril Agreil, est doctorant au sein de l'Unité Écodéveloppement, Centre INRA d'Avignon.

Résultats des recherches du Département SAD - INRA

FaçSADe n°12 - septembre/décembre 2001

Edité par le **Département Systèmes Agraires et Développement**

INRA - Route de St Cyr - 78026 Versailles cedex
tél : 03.80.77.25.92 - fax : 03.80.77.25.74 - e.mail : mignote@enesad.inra.fr

Directeur de la publication : Bernard Hubert
Rédaction : Martine Mignote, Camille Raichon
http://www.inra.fr/sad/publications/fasade.html

Impression ICO - 17/19 rue des Corroyeurs, 21000 Dijon
Commission paritaire n° 0304B05278 - Dépôt légal : 1er trim. 2002

Reproduction partielle autorisée avec mention d'origine

Annexe 5

Liste des numéros de *FaSADe* parus à ce jour

1. (1999) *Caractériser et évaluer l'organisation du travail en élevage. La méthode "Bilan Travail".* Benoît Dedieu (SAD/URH), Gérard Servière (Institut de l'élevage, Clermont-Ferrand)

2. (1999) *Prévenir les risques de ruissellement et d'érosion. Techniques culturales et modélisation spatiale.* Philippe Martin, Véronique Souchère (SADAPT)

3. (1999) *Aider les agriculteurs à modifier leurs pratiques. Eléments pour une ingénierie du changement.* Mohamed Gafsi (LISTO-D/ENFA de Toulouse)

4. (1999) *Conjuguer élaborations techniques et enjeux socio-économiques. Construction de l'AOC "Brocciu Corse".* Patricia Guerrini et Jean-Antoine Prost (LRDE)

5. (2000) *Reconsidérer les formes d'appui aux agriculteurs. Pour une agronomie de l'exploitation agricole.* Jean-Marc Barbier (ENSAM), Jean-Claude Mouret (UMR Innovation)

6. (2000) *Gérer la diversité des animaux dans le troupeau bovin allaitant. Pratiques d'allotement des éleveurs.* Stéphane Ingrand (SAD/URH)

7. (2000) *Coordonner l'action collective au sein d'une filière de qualité. Contrat, prix et confiance organisationnelle.* André Torre, Eduado Chia (SADAPT et LISTO-D)

8. (2000) *Evaluer la qualité des céréales de la parcelle au bassin d'approvisionnement. Itinéraires techniques et maîtrise du taux de protéines.* Mariane Le Bail (SADAPT)

9. (2001) *Associer objectifs environnementaux et pratiques agricoles. Les mesures agri-environnementales à l'épreuve du terrain.* Patrick Steyaert (DSLP)

10. (2001) *Qualifier les produits "OGM" et "non OGM". Garantie, fiabilité et coût de la séparation.* Egizio Valceschini (SADAPT)

11. (2001) *Intégrer la pression des marchés et les exigences de qualité. Stratégies et interdépendances dans la coopération agricole.* Maryline Filippi, Pierre Triboulet (UR Sicomor)

12. (2001) *Répondre à une politique de conservation de la biodiversité. Le pâturage des brebis pour la maîtrise des landes à genêts.* Danièle Magda, Michel Meuret, Laurent Hazard, Cyril Agreil (UR Sicomor et UR Ecodéveloppement)

13. (2002) *Interpréter la combinaison d'activités des ménages agricoles. Stratégies sociales et organisation du travail.* Sandrine Blanchemanche (SADAPT)

14. (2002) *Repenser la place de l'herbe dans l'alimentation des bovins laitiers. Principes et outils pour de nouveaux systèmes de pâturage.* Michel Duru, François Coléno (UR Sicomor), Roger Martin-Clouaire (BIA, Toulouse)

15. (2002) *Concevoir une démarche pour le développement des compétences de conseil. Analyse du travail et évaluation du dispositif d'accompagnement.* Françoise Maxime, Marianne Cerf (SADAPT), Patrick Mayen (ENESAD)

16. (2002) *Mobiliser les savoirs de l'éleveur et du technicien par le jeu. La Ferme Virtuelle, vers de nouveaux outils pour le conseil.* Rémi Bouche (LRDE)

17. (2003) *Comprendre la complexité des sytèmes d'élevage bovin. Les vaches, miroir d'une société.* Bertrand Vissac

18. (2003) *Déterminer la valeur d'usage des prairies permanentes. Une lecture simplifiée des communautés végétales.* Pablo Cruz, Michel Duru, Jean Pierre Théau (UMR ARCHE/SICOMOR)

19. (2003) *Garantir l'efficacité des opérations de prévention des incendies de forêt. Un réseau pour une maîtrise à moyen terme.* Michel Etienne (Ecodéveloppement, Avignon), Eric Rigolot (Recherches sur la Forêt Méditerranéenne, Avignon)

20. (2003) *Mettre en place un système assurance qualité dans les exploitations agricoles. La démarche Qualiterre®.* Armelle Mazé (SADAPT, Paris), Marie Béatrice Galand (AgroTransfert Picardie), Mariane Cerf, François Papy (SADAPT, Paris)

21. (2004) *Représenter la diversité des pratiques pour reformuler un problème. Une méthode typologique support de partenariat.* Nathalie Girard (UR Sicomor)

22. (2005) *Signaler et garantir la qualité du produit. La gouvernance des transactions dans les filières agroalimentaires.* Emmanuel Raynaud, Loïc Sauvée, Egizio Valceschini (SADAPT, Paris)

23. (2005) *Concevoir des alternatives à l'organisation industrielle du travail en élevage. Un camion pour le transport et l'abattage des animaux.* Jocelyne Porcher (SADAPT/CNAM), Eric Daru

24. (2006) *L'organisation spatiale des chantiers dans les exploitations de grande culture. Les nouveaux enjeux de la logistique.* Pierre Morlon (LISTO-D), Christophe Soulard (UMR Innovation), Gérard Trouche (ENESAD)

25. (2007) *Pour une gestion durable de l'espace urbain d'Antanannarivo (Madagascar). Fonctions et perspectives de l'agriculture de proximité.* Christine Aubry (SADAPT), Josélyne Ramamonjisoa (Unviversité Antananarivo)

26. (2007) – *xxxxx.* Christian Deverre (Ecodéveloppement, Avignon), Agnès Fortier et Pierre Alphandery (INRA SAE2 MONA, Ivry). Numéro sous presse.

Annexe 6

Questionnaire de l'enquête *FaSADe* de 2003

(encarté dans le numéro 17)

Madame, Monsieur,

Depuis maintenant trois ans vous recevez **FaSADe,** quatre pages d'informations sur les recherches menées par le Département Système Agraire et Développement de l'I.N.R.A.

A l'occasion de la sortie du 17ème numéro, que vous trouverez ci-joint, nous avons souhaité vous associer à notre démarche en vous sollicitant par le biais d'un court questionnaire d'enquête. Vos réponses nous permettront :

- d'une part de connaître le devenir du quatre pages au sein de votre organisme pour mieux cibler, si nécessaire, nos futurs envois en les destinant à certains de vos services voire à certains membres du personnel,
- et d'autre part de mesurer l'intérêt que vous portez ou non, aux sujets traités.

Toute remarque ou suggestion de votre part serait la bienvenue, vous pouvez les faire figurer au dos de ce questionnaire.

Merci de retourner ce questionnaire à :

Martine Mignote - INRA - UPIC/SAD - BP 87999 - 21079 Dijon cedex

(rayer les mentions inutiles)

Nom et adresse de votre organisme :

Dans votre organisme, diffusez-vous FaSADe ? **si OUI auprès de qui ?**

Services spécifiques

Services de Documentation

Membre du Personnel (Nom, adresse)

Étudiants

Selon quelle fréquence lisez-vous FASADe ?

Régulièrement Occasionnellement Jamais

La lecture de FaSADe vous incite-t-elle à :

Contacter des auteurs ?

Lire d'autres articles des mêmes auteurs

Après lecture, conservez-vous FaSADe ? **OUI** **NON**

Souhaitez-vous toujours recevoir FaSADe régulièrement ?

si OUI : Format papier Format électronique ***(e-mail)***

Connaissez-vous d'autres organismes/personnes susceptibles d'être intéressé(e)s ? *(Nom, adresse)*

Nous vous informons que les numéros de FaSADe sont également disponibles sur
http:/www.inra.fr/sad/publications/fasade.html

Annexe 7

Résultats de l'enquête *FaSADe* 2003
(présentation PowerPoint)

Département Sciences pour l'Action et le Développement
UPIC
Unité Publications- Information- Communication

Résultats de l'enquête *FaSADe* 2003

Traitement et analyse effectués par Ana Poletto sur la base des questionnaires élaborés et archivés par Martine Mignote

UPIC-SAD, mai 2007

Méthode et réponses

- Questionnaire à remplir et à renvoyer par voie postale, encarté dans l'édition 17 (janvier – mars 2003)
- 2 questions ouvertes et 6 questions à choix multiples
- 42 questionnaires reçus = 3% du lectorat potentiel (env. 1400 exemplaires envoyés)
  - Taux de réponse peu élevé
  - Classiquement, seulement ceux qui sont soit très satisfaits, soit très insatisfaits répondent aux sondages de ce type

Répondants par type d'organisme

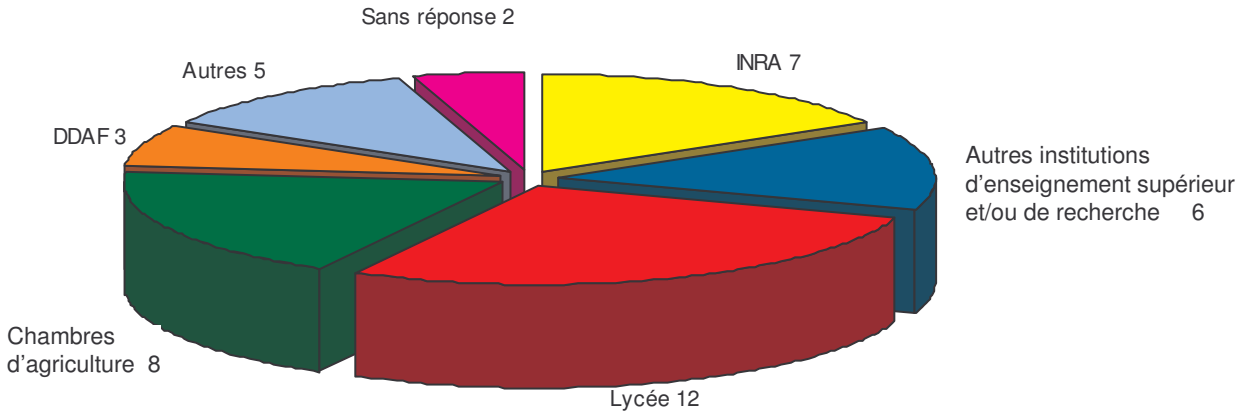

La liste des organismes les plus représentés correspond à peu près aux principales catégories de destinataires de *FaSADe*. La catégorie DDAF est sous-représentée, tandis que les lycées (enseignement agricole) sont légèrement surreprésentés. Les offices interprofessionnels et les établissements publics (ONF, INAO, agences de l'eau etc.), bien que relativement nombreux dans notre base de données de destinataires, sont pratiquement absents de l'échantillon.

Dans votre organisme, diffusez-vous *FaSADe* ? Auprès de qui ?

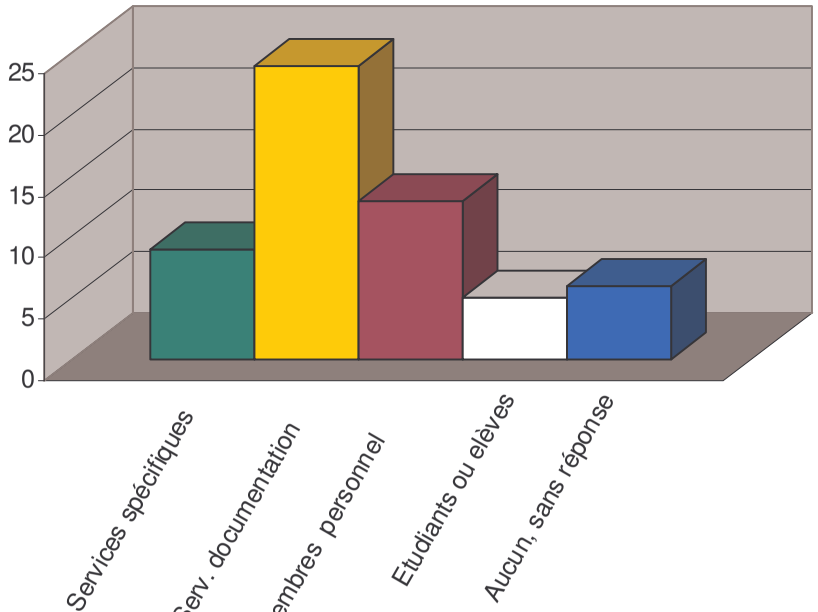

Diffusion interne de *FaSADe* par catégorie d'organisme

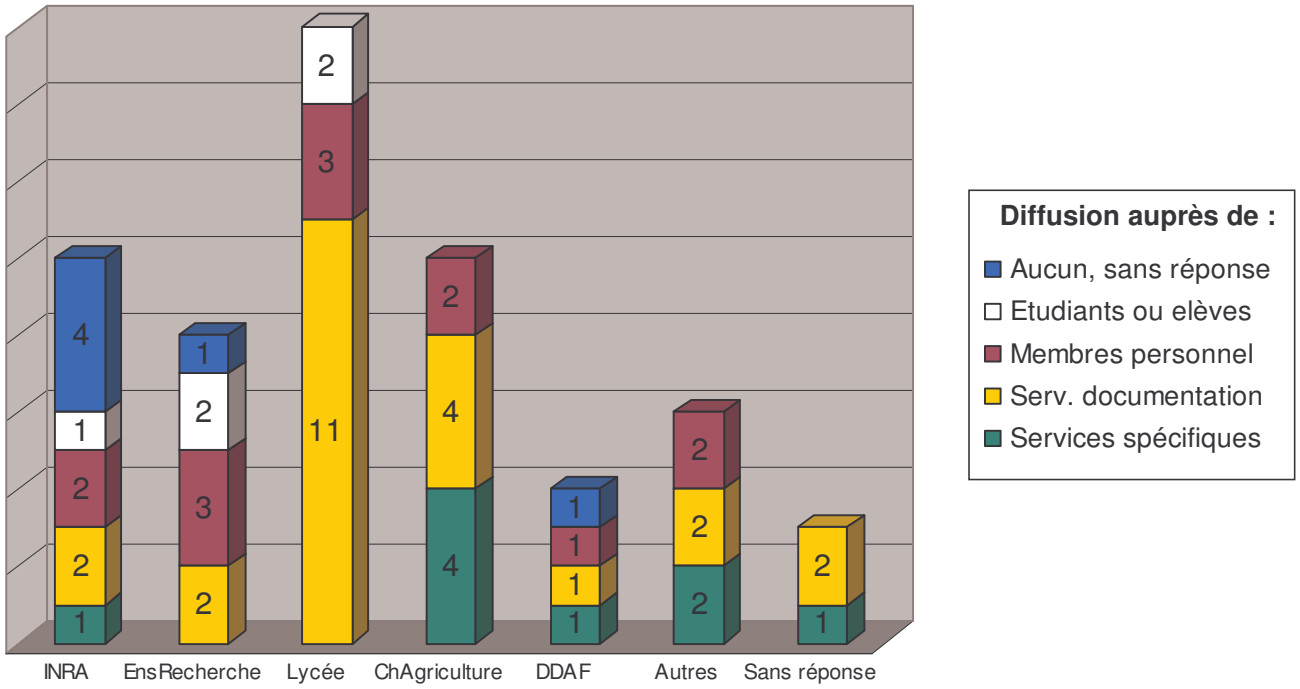

Diffusion en interne

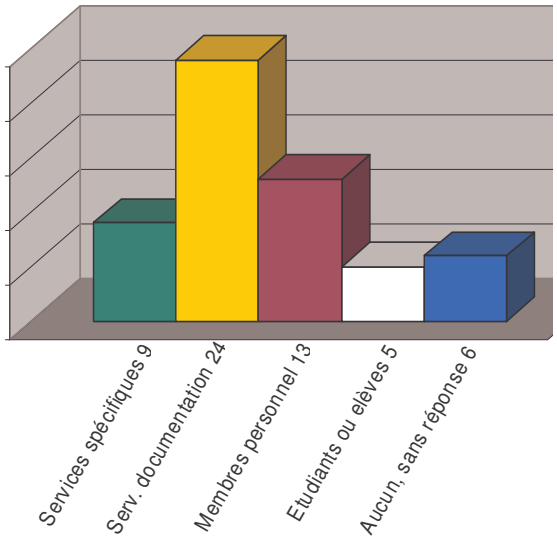

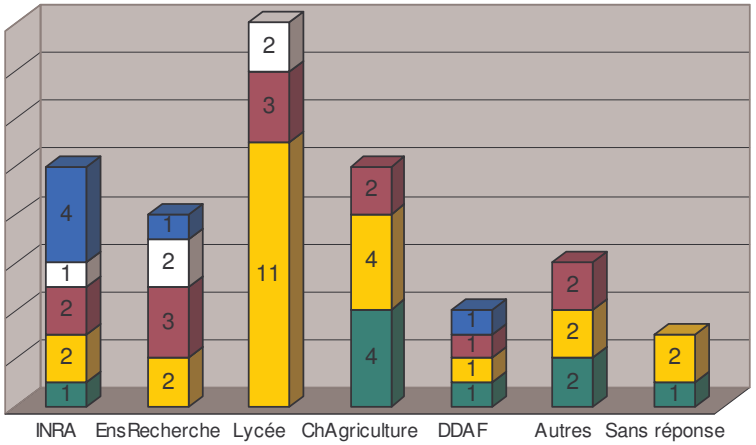

Une bonne circulation en interne (36 personnes diffusent *FaSADe* à au moins une autre personne ou service). Les services de documentation sont les destinataires internes les plus fréquents. Les organismes où *FaSADe* circule le plus sont le lycées agricoles, l'INRA, les autres institutions d'enseignement et/ou de recherche et les Chambres d'Agriculture.

Selon quelle fréquence lisez-vous *FaSADe* ?

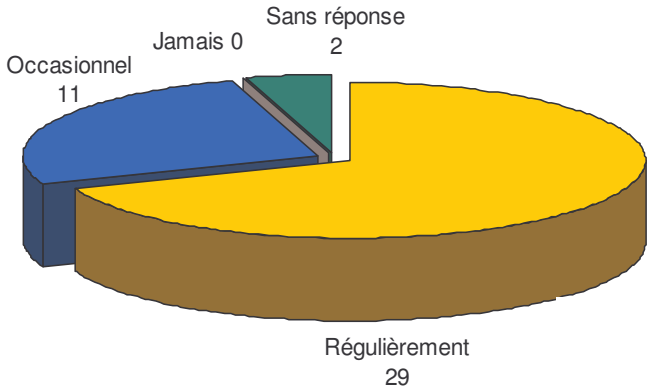

Sans surprise, les personnes qui ont répondu au questionnaire sont surtout celles qui lisent *FaSADe* régulièrment.

Les répondants de l'INRA sont unanimes à déclarer qu'ils lisent *FaSADe* régulièrement.

Seulement dans les Chambres d'agriculture la quantité de lecteurs occasionnels est plus grande que celle de lecteurs réguliers.

Fréquence de lecture par type d'organisme

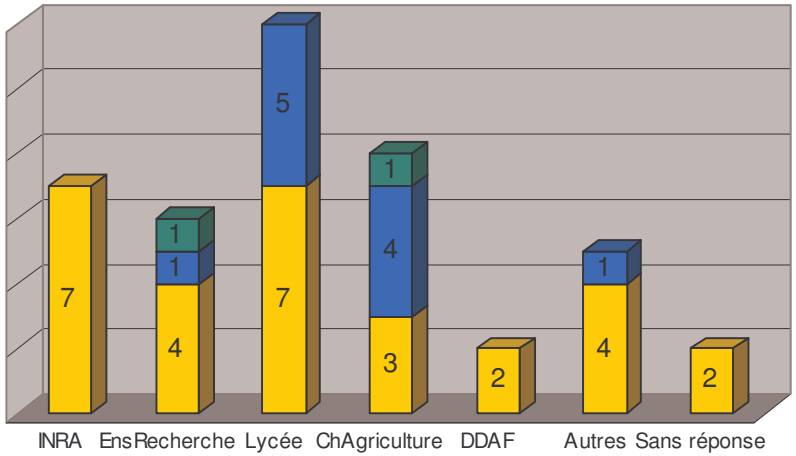

La lecture de *FaSADe* vous incite-t-elle à…

... contacter les auteurs ?

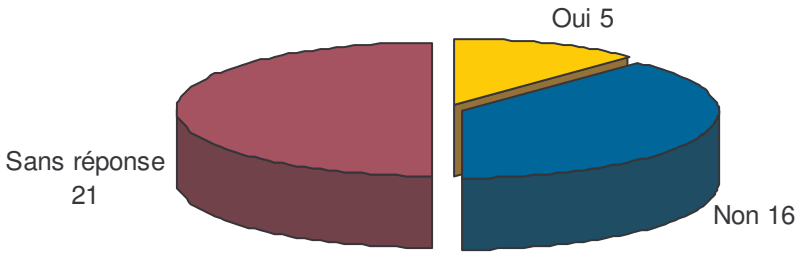

On observe une grande proportion de « sans réponse » dans ces deux questions. Ce manque de réponse peut en bonne partie être interprété comme l'équivalent d'un « non ».

... lire d'autres articles des mêmes auteurs ?

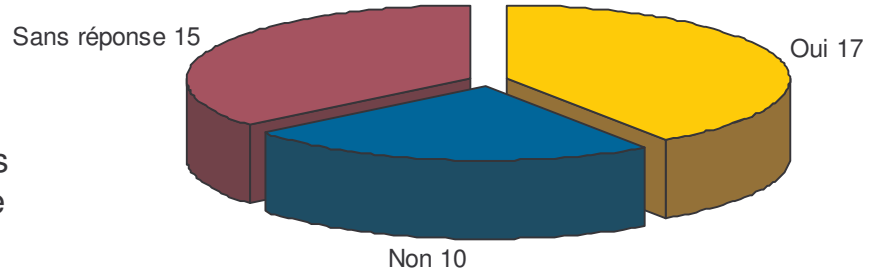

Même si un nombre considérable de personnes déclare être incité à chercher d'autres articles, la plupart des répondants se contente de lire *FaSADe*.

Après lecture, conservez-vous *FaSADe* ?

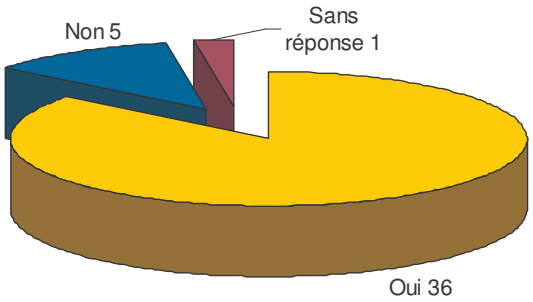

Un taux de conservation élevé, probablement en rapport avec : 1) la large diffusion auprès des services de documentation et 2) le type de contenu diffusé (qui ne perd pratiquement pas de son intérêt avec le temps).

Dans les lycées, *FaSADe* est envoyé directement aux services de documentation, d'où probablement le taux de conservation de 100%.

Conservation par type d'organisme

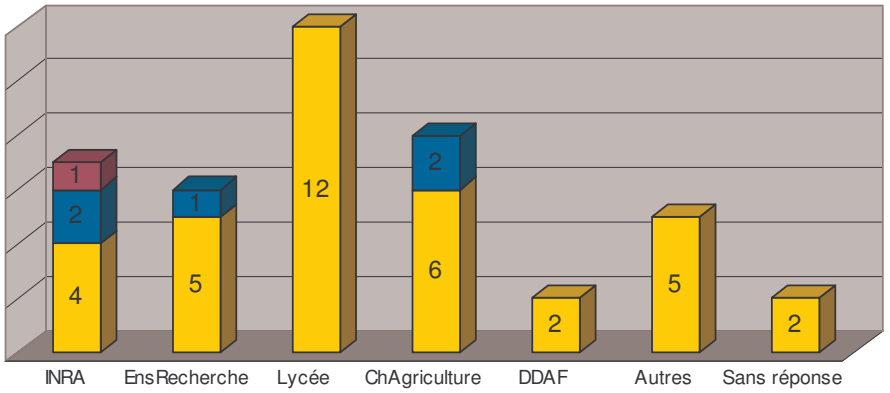

Format préféré pour la réception

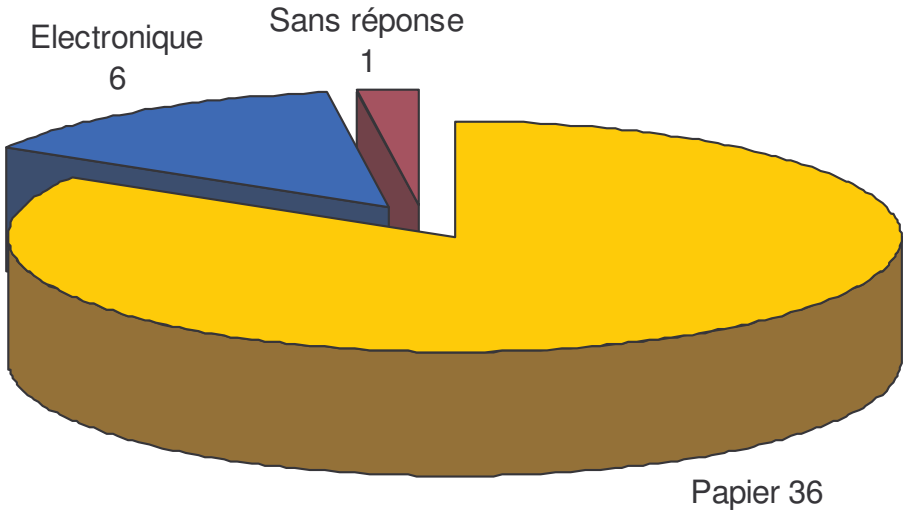

La préférence pour le papier est probablement liée au taux de conservation élevé et à la diffusion auprès des services de documentation (celle-ci pouvant être le fait d'un envoi de *FaSADe* à ce service ou d'une transmission, pour archivage, par la personne qui le reçoit).

Synthèse (I)

- Le fait de répondre au sondage peut être interprété comme le signe d'un intérêt particulier pour le support
  - En ce sens, noter l'importance du lectorat *recherche et enseignement* (secondaire ou supérieur)
  - Les « techniciens » (Chambres d'agriculture, DDAF/DRAF, établissements publics, offices interprofessionnels) répondent peu ; plusieurs répondants de cette catégorie ne lisent pas *FaSADe* régulièrement (ex. CA) → support peu adapté à ce public ?

Synthèse (II)

- Une diffusion interne importante (notamment envers les services de documentation et les membres du personnel)
- Un taux de conservation élevé :
  - dans les services de documentation, où *FaSADe* peut être utilisé dans le cadre d'une recherche thématique ou d'un dossier
  - dans des bureaux individuels
- Une préférence pour le format papier
  - Plus propice à l'archivage
  - Tendance qui a peut-être changé depuis 2003
  - Dépend probablement du type de lecteur

Pistes pour l'enquête 2007 (I)

- Réfléchir à une façon d'augmenter le taux de réponse pour arriver à 8% (la moyenne française est de 8% à 13%)
- Choisir les catégories de public clés et mener éventuellement des enquêtes qualitatives complémentaires

Pistes pour l'enquête 2007 (II)

- Augmenter le nombre de questions pour avoir une vision plus globale du lectorat
  - Quelles autres sources d'information utilisez-vous dans votre vie professionnelle ? (presse spécialisée, listes de diffusion/newsletter, publications scientifiques, publications techniques etc.)
  - Plus de questions sur l'appréciation de *FaSADe* : langage, format, nombre de pages, thèmes traités etc.

Annexe 8

Questionnaire de l'enquête *FaSADe* de 2007

(encarté dans le numéro 26)

FaSADe est publié depuis 1999 par le département Sciences pour l'Action et le Développement (SAD) de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). C'est une publication destinée à rendre compte à un large public des thèmes et résultats des recherches conduites au sein du SAD. Aujourd'hui, nous souhaitons connaître votre opinion sur ce support, afin de faire évoluer sa forme et son contenu et répondre au mieux à vos attentes.

Nous vous serions reconnaissants de prendre quelques minutes pour répondre à ces questions et de nous retourner vos réponses à l'adresse suivante :

Françoise Maxime
UPIC/SAD – BP 01 78850 Thiverval-Grignon

Une enveloppe est jointe à cet effet.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration !

L'équipe FaSADe

Enquête de satisfaction FaSADe 2007

1. ***Selon quelle fréquence lisez-vous FaSADe ?*** (Cochez une seule case)

a. ( ) Régulièrement b. ( ) Occasionnellement c. ( ) Jamais

2. ***Quand vous lisez FaSADe, comment le faites-vous ?*** (Cochez une seule case)

a. ( ) Lecture approfondie b. ( ) Lecture rapide c. ( ) Survol

3. ***Auprès de qui rediffusez-vous FaSADe ?*** (Cochez une seule case)

a. ( ) Service de documentation
b. ( ) Autres services (précisez) _____
c. ( ) Etudiants
d. ( ) A l'extérieur
e. ( ) Je ne rediffuse pas *FaSADe*

4. **Indiquez votre degré d'accord ou de désaccord avec les affirmations suivantes concernant *FaSADe*** (Cochez une case par ligne) :

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Neutre	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
a. C'est une publication utile pour moi					
b. C'est une publication réservée à un public initié					
c. C'est une publication de transfert de connaissances entre la recherche et le monde professionnel					
d. C'est une publication agréable à lire					
e. C'est un document d'information scientifique comme un autre					

5. ***En ce qui concerne les différents numéros de FaSADe, dans quelle situation êtes-vous ?*** (Cochez une seule case)

a. ( ) Je ne lis que les numéros de *FaSADe* en lien avec mon activité professionnelle
b. ( ) Je lis des numéros qui ne sont pas forcément en lien direct avec mon activité professionnelle
c. ( ) Je lis tous les numéros de *FaSADe*
d. ( ) Je survole *FaSADe*, mais je ne le lis pas forcément

6. ***Quel est votre degré d'intérêt pour les thèmes listés ci-dessous ?*** (Cochez une case par ligne) :

	Très intéressé(e)	Moyennement intérressé(e)	Pas intéressé(e)
a. Production et gestion agricoles			
b. Travail et emploi dans les zones rurales			
c. Filières agroalimentaires, labels et signes de qualité			
d. Agriculture et environnement, agriculture et paysage			
e. Gouvernance des territoires ruraux			

7. ***Que pensez-vous de la longueur des articles*** *(4 pages)* ***?*** (Cochez une seule case)

a. ( ) Trop long b. ( ) Ni trop long, ni trop court c. ( ) Trop court

8. ***Que pensez-vous du langage des articles et du vocabulaire utilisé ?*** (Cochez une seule case)

a. ( ) Trop scientifique pour moi
b. ( ) Me convient
c. ( ) Trop simplifié pour moi

9. ***Quant au support de diffusion de FaSADe, que préférez-vous ?*** (Cochez une seule case)

a. ( ) Je préfère recevoir la version papier
b. ( ) Je souhaite recevoir *FaSADe* plutôt par courrier électronique, voici mon adresse email : _____

10. ***Après lecture, conservez-vous FaSADe ?*** (Cochez une seule case)

a. ( ) Oui, tous les numéros b. ( ) Oui, certains numéros c. ( ) Non

Tournez la page **--- >>**

11. ***Au vu des réponses données aux questions précédentes, quelle note globale entre 1 et 5 donneriez-vous à FaSADe ?***

Note : _____

12. **Si vous avez des suggestions ou des remarques particulières, vous pouvez les exprimer ci-dessous :**

Pour finaliser, quelques informations sur vous :

13. ***Dans quel type d'établissement travaillez-vous ?*** (Cochez une seule case)

a. ( ) A l'INRA
b. ( ) Dans un autre organisme de recherche ou dans l'enseignement supérieur
c. ( ) Dans un lycée ou centre de formation
d. ( ) Dans une chambre d'agriculture, un institut technique, une organisation profesionnelle dans le secteur agricole ou agro-alimentaire
e. ( ) Dans un organisme économique : coopérative, firme agro-alimentaire
f. ( ) Dans l'administration, dans un service déconcentré de l'Etat ou dans un établissement public (hors enseignement et recherche)
g. ( ) Dans une collectivité territoriale
h. ( ) Autre (précisez) _____

14. ***Quel type de poste occupez-vous ?*** (Cochez une seule case)

a. ( ) Enseignant ou chercheur
b. ( ) Ingénieur ou cadre
c. ( ) Technicien ou employé
d. ( ) Bibliothécaire ou documentaliste
e. ( ) Autre (précisez) _____

15. ***Quelles sources d'information utilisez-vous dans votre vie professionnelle ?*** (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

a. ( ) Presse généraliste
b. ( ) Presse spécialisée
c. ( ) Sites internet spécialisés
d. ( ) Lettres d'information électroniques
e. ( ) Listes ou forums de discussion
f. ( ) Lettres, bulletins ou documents d'information sur papier
g. ( ) Rapports techniques ou administratifs
h. ( ) Publications scientifiques
i. ( ) Livres
j. ( ) Télévision

Vous pouvez télécharger gratuitement tous les numéros de FaSADe en format PDF sur notre site

http://www.inra.fr/sad/

Les numéros parus

n°25 - Pour une gestion durable de l'espace urbain d'Antananarivo (Madagascar). Fonctions et perspectives de l'agriculture de proximité
Christine Aubry (SADAPT), Josélyne Ramamonjisoa (Unviversité Antananarivo)

n°24 - L'organisation spatiale des chantiers dans les exploitations de grande culture. Les nouveaux enjeux de la logistique
Pierre Morlon (LISTO-D), Christophe Soulard (UMR Innovation), Gérard Trouche (ENESAD)

n°23 - Concevoir des alternatives à l'organisation industrielle du travail en élevage. Un camion pour le transport et l'abattage des animaux
Jocelyne Porcher (SADAPT/CNAM), Eric Daru

n°22 - Signaler et garantir la qualité du produit. La gouvernance des transactions dans les filières agroalimentaires
Emmanuel Raynaud, Loïc Sauvée, Egizio Valceschini (SADAPT, Paris)

n°21 - Représenter la diversité des pratiques pour reformuler un problème. Une méthode typologique support de partenariat
Nathalie Girard (UR Sicomor)

n°20 - Mettre en place un système assurance qualité dans les exploitations agricoles. La démarche Qualiterre®
Armelle Mazé (SADAPT, Paris), Marie Béatrice Galand (AgroTransfert Picardie), Mariane Cerf, François Papy (SADAPT, Paris)

n°19 - Garantir l'efficacité des opérations de prévention des incendies de forêt. Un réseau pour une maîtrise à moyen terme
Michel Etienne (Ecodéveloppement, Avignon), Eric Rigolot (Recherches sur la Forêt Méditerranéenne, Avignon)

n°18 - Déterminer la valeur d'usage des prairies permanentes. Une lecture simplifiée des communautés végétales
Pablo Cruz, Michel Duru, Jean Pierre Théau (UMR ARCHE/SICOMOR)

n°17 - Comprendre la complexité des sytèmes d'élevage bovin. Les vaches, miroir d'une société
Bertrand Vissac

n°16 - Mobiliser les savoirs de l'éleveur et du technicien par le jeu. La Ferme Virtuelle, vers de nouveaux outils pour le conseil
Rémi Bouche (LRDE)

n°15 - Concevoir une démarche pour le développement des compétences de conseil. Analyse du travail et évaluation du dispositif d'accompagnement
Françoise Maxime, Marianne Cerf (SADAPT), Patrick Mayen (ENESAD)

n°14 - Repenser la place de l'herbe dans l'alimentation des bovins laitiers. Principes et outils pour de nouveaux systèmes de pâturage
Michel Duru, François Coléno (UR Sicomor), Roger Martin-Clouaire (BIA, Toulouse)

n°13 - Interpréter la combinaison d'activités des ménages agricoles. Stratégies sociales et organisation du travail
Sandrine Blanchemanche (SADAPT)

n°12 - Répondre à une politique de conservation de la biodiversité. Le pâturage des brebis pour la maîtrise des landes à genêts
Danièle Magda, Michel Meuret, Laurent Hazard, Cyril Agreil (UR Sicomor et UR Ecodéveloppement)

n°11 - Intégrer la pression des marchés et les exigences de qualité. Stratégies et interdépendances dans la coopération agricole
Maryline Filippi, Pierre Triboulet (UR Sicomor)

n°10 - Qualifier les produits "OGM" et "non OGM". Garantie, fiabilité et coût de la séparation
Egizio Valceschini (SADAPT)

n°9 - Associer objectifs environnementaux et pratiques agricoles. Les mesures agri-environnementales à l'épreuve du terrain
Patrick Steyaert (DSLP)

n°8 - Evaluer la qualité des céréales de la parcelle au bassin d'approvisionnement. Itinéraires techniques et maîtrise du taux de protéines
Mariane Le Bail (SADAPT)

n°7 - Coordonner l'action collective au sein d'une filière de qualité. Contrat, prix et confiance organisationnelle
André Torre, Eduado Chia (SADAPT et LISTO-D)

n°6 - Gérer la diversité des animaux dans le troupeau bovin allaitant. Pratiques d'allotement des éleveurs
Stéphane Ingrand (SAD/URH)

n°5 - Reconsidérer les formes d'appui aux agriculteurs. Pour une agronomie de l'exploitation agricole
Jean-Marc Barbier (ENSAM), Jean-Claude Mouret (UMR Innovation)

n°4 - Conjuguer élaborations techniques et enjeux socio-économiques. Construction de l'AOC "Brocciu Corse"
Patricia Guerrini et Jean-Antoine Prost (LRDE)

n°3 - Aider les agriculteurs à modifier leurs pratiques. Eléments pour une ingénierie du changement
Mohamed Gafsi (LISTO-D/ENFA de Toulouse)

n°2 - Prévenir les risques de ruissellement et d'érosion. Techniques culturales et modélisation spatiale
Philippe Martin, Véronique Souchère (SADAPT)

n°1 - Caractériser et évaluer l'organisation du travail en élevage. La méthode "Bilan Travail"
Benoît Dedieu (SAD/URH), Gérard Servière (Institut de l'élevage, Clermont-Ferrand)